

677/2.

C.R.E.A.

Equipe Education.

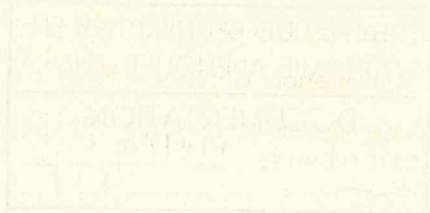
CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE C.R.E.A	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	21/4/80
NO D'ORDRE	1599

LA SELECTION SCOLAIRE

062

TAYEB .. KENNOUCHE

JUIN 1979.



Un fait indéniable est que l'école en milieu rural accueille depuis quelques années déjà un nombre d'enfants toujours croissant (1). Entraînée dans un circuit de scolarisation, la population rurale auparavant éloignée de la culture scolaire, agence ou ordonne de sa confrontation avec cette institution des attitudes et des comportements aussi variés que multiples.

Mais au-delà de ces diverses représentations et appréhensions dont l'école est l'objet en milieu rural, les ruraux établissent avec elle un rapport désarmé du fait de l'absence d'un système de repérages ^{possibles} leur permettant de juger ou d'apprécier le fonctionnement interne de cette institution (2).

Caractérisé par un taux de scolarisation relativement faible (51,3%), le monde rural se distingue aussi par un taux d'analphabétisme important : 71,3%(3). Si cet analphabétisme ne constitue pas un indice de la ruralité, il explique sinon l'écart que vivent certaines fractions de ce monde rural par rapport à l'école, du moins la difficulté qu'elles peuvent avoir de se reconnaître dans le discours émis par l'école (4).

Dans l'hypothèse où cette institution en milieu rural, représente une enclave de la ville, nous sommes enclin à considérer ce discours comme étant celui de la "modernité".

Dans ce sens la réussite scolaire serait l'effet d'une intégration à ce discours qui implique ou induit la dévalorisation de tout ce que ce milieu aura secrété ; l'échec scolaire au contraire serait soit la traduction de toutes les résistances que le "traditionnalisme" oppose à la "modernité" sur le terrain rural, soit le prétexte sur la base duquel s'organisent les tentatives déployées par les agents sociaux pour rationaliser ce principe de traditionnalité.

(1). Voir I.KHENNICHE : "Description statistique du système d'enseignement" Cahiers du C.R.E.A. n°4.

(2). Des discussions non-systématisées que nous avons eues avec les parents de certains enquêtés, il ressort que cette institution n'est plus ce qu'elle était autrefois. Les parents parlent d'une école qui aurait connu un âge d'or, d'une école où le certificat d'études primaires représentait une référence sûre et pertinente.

(3). Commissariat aux recensements et enquêtes statistiques-Direction des statistiques et de la comptabilité nationale - recensement général de la population et de l'Habitat - 12 Février 1977. Tableaux et premières analyses globales. Deuxième partie - Chapitre B. pp. 39 - 54.

(4). Voir HADDAB.Z., les manuels de l'enseignement primaire, D.E.S. de sciences Politiques.

Si l'information recueillie n'est pas en mesure d'apporter tous les éléments de réponse, la formulation de ces hypothèses est importante car elle permet de situer un aspect de la problématique de l'école en milieu rural, qui comme partout ailleurs, semble être l'unique institution transmettant des connaissances.

Mais cette opération de transmission des connaissances se fonde ou s'articule sur une action simultanée : La négation de l'histoire de l'individu/de son savoir-faire.

Cette destruction du savoir-faire constitue une manoeuvre préalable pour que l'école reconstruise sur ses décombres le "rationnel" triomphant. Ainsi tout se passe comme si l'apparition de l'école en milieu rural, son épiphanie, se fait par et dans le vide. Alors doit-elle d'abord produire de l'ignorance pour légitimer et sacraliser le savoir dont elle est porteuse.

Cette production de l'ignorance peut être quantifiée d'une part chez ceux que l'école aura totalement ignorés mais qu'elle aura rassemblés, par opposition aux "scolarisés", dans la catégorie des "non-scolarisés" dont on connaît l'ampleur en zones rurales et d'autre part chez ceux qu'elle aura accueillis pour être éjectés dans le silence complice des statistiques.

Dans ce sens l'école serait identifiée à une pompe aspirante mais aussi refoulante des ruraux vers le non-emploi ou vers des emplois généralement précaires et temporaires que ceux qui n'ont jamais fréquenté cette institution peuvent occuper.

Le pivot autour duquel s'accomplit cette fonction de "refoulement" est la sélection scolaire qui constitue notre thème d'étude.

Iere Partie.

LES FORMES DE LA SELECTION SCOLAIRE.

Dans ce travail nous avons essayé de rassembler les premiers résultats de l'enquête dont l'exploitation est en cours, autour de l'idée que la sélection scolaire prend des formes distinctes à partir du moment où nous devons considérer le cursus scolaire non comme un ensemble compact mais comme un ensemble dont les éléments constitutifs sont juxtaposés.

Tout au long de ce cursus, la sélection ne s'opère de manière ni univoque ni uniforme. Au contraire, elle revêt à chaque moment de l'itinéraire scolaire (primaire - moyen - secondaire) des aspects déterminés. Ceux-ci traduisent au niveau où ils se manifestent, le caractère spécifique de chaque étape scolaire.

Aussi le parcours scolaire est-il jonché de difficultés à chaque fois nouvelles et particulières au point que le passage de l'élève du primaire au secondaire, après un séjour dans le moyen, se réalise par le biais de relais différemment sélectifs.

- Par le primaire où la sélection est en "attente".
- Par le moyen où la sélection est orientation
- Par le secondaire où la sélection est en plein exercice.

Si cette manière d'approcher la sélection scolaire permet de saisir les relations particulières que celle-ci établit avec les différents publics scolaires de chacune de ces trois étapes (I), elle contribue aussi à dissiper l'illusion d'un système d'enseignement conçu comme agent de sélection.

En fait la fonction de l'examen, forme manifeste de la sélection, ne se réduit pas seulement à la sanction des études à chaque fin de cycle, mais consiste surtout à masquer l'élimination qui s'effectue sans examen.

Cette fonction évidemment ne peut être saisie que si nous prenons en compte le point de vue de ceux que le système scolaire aura éliminés.

(I). Cette différence porte sur la même cohorte, mais le passage de celle-ci d'une étape scolaire à une autre lui confère nécessairement de nouveaux attributs scolaires .

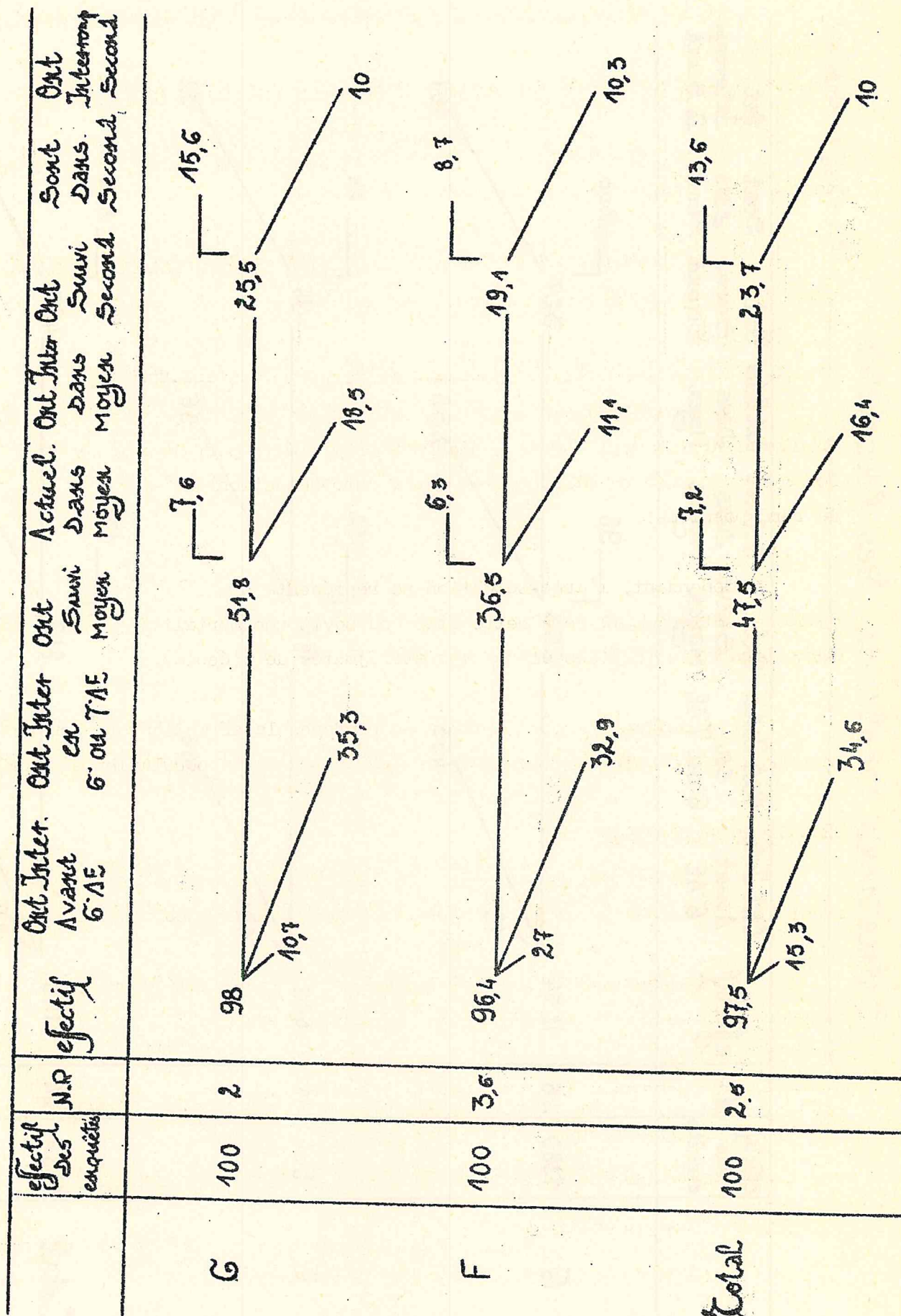
Situations Scolaires Des Enquêtes

(en chiffres absolus)

	effectif des enquêtes	N.R	effectif	Ont Avant 6 ^{me} AE	Inter en 6 ^{me} ou 7 ^{me} AE	Ont Suivi Moyen	Actuel dans moyen	Ont dans Moyen	Inter Second	Sont dans Second	Ont Interrompus Le Second.
G	1280	26	1254	138	453	663	98	238	327	200	127
F	504	18	486	136	166	184	32	56	96	44	52
Total	1784	44	1740	274	619	847	130	294	423	244	179

Situations Scolaires Des Enquêtés

(en pourcentage)



Si les tableaux précédents présentent les diverses positions scolaires des enquêtés, ils permettent aussi une lecture rapide et globale des effets de la sélectivité scolaire et de son ampleur différentielle selon le sexe.

Ainsi elle aura touché 76,4% de la population concernée en affectant davantage les filles (81,4%) que les garçons (74,5%).

Pour examiner les formes par lesquelles elle se manifeste, nous allons questionner les relégués de chaque étape scolaire.

I. Auto-sélection et sélection en "attente" dans le cycle primaire

Le cycle primaire constitue le lieu où la sélection scolaire semble atteindre son plus haut degré de dissimulation. Cette performance serait plus facilement réalisable en milieu rural, où l'auto-sélection qui est très répandue (1), la rend possible.

Cependant, l'auto-sélection ne représente pas la seule forme d'expression de la sélection scolaire à cette étape où sévit une mortalité scolaire relativement importante (50% des élèves ont été éjectés de l'école).

Au contraire, elle complète ou renforce la sélection qui est en "attente" en fin de cycle primaire, celle qui touche 34,6% de la population d'enquête.

I.1. L'auto-sélection

L'auto-sélection concerne les élèves qui ont interrompu leur scolarité avant la 6^e AE, avant d'avoir atteint l'âge limite de la scolarisation obligatoire.

Ainsi sur les 274 enquêtés qui n'ont pas bénéficié d'un cycle primaire complet, 138 garçons (soit 10,7% des garçons enquêtés) ont été retirés du circuit scolaire ainsi que 136 filles (soit 27% des filles enquêtées).

(1). Secrétariat d'Etat au Plan. Direction des Statistiques. Commissariat National au Recensement et Enquêtes Statistiques.

Etude Statistique Nationale de la population-Résultats de l'Enquête Démographique.

Série 2 Résultats Volume 4 Avril 1974.

Chapitre IV - Tableau p.155 - Pyramides des âges de la population totale et scolaire de 6-24 ans selon la strate.

Si tous les enquêtés s'accordent sur le fait que leur scolarité écourtée résulte de la volonté délibérée des parents qui les ont retirés de l'école, certains expliquent cette décision par l'incapacité financière de leur famille à leur faire poursuivre des études, d'autres par leurs résultats scolaires qu'elle a jugés mauvais.

Si nous nous référons au tableau de la déperdition par classe et par sexe, nous constaterons que cette forme de sélection scolaire avant la 6^oAE est de plus en plus importante à mesure que l'on progresse dans le cursus scolaire.

Le taux de déperdition relativement faible pour les deux premières classes du primaire (1,4% des effectifs de 1^oAE interrompent leur scolarité à ce niveau et 1,5% de ceux de 2^oAE) atteint 7,6% en 5^oAE.

Cette déperdition concerne davantage les filles. Alors que 138 garçons abandonnent l'école avant la 6^oAE, soit 10,7% des enquêtés, nous avons 135 filles soit 27% qui ne font pas un cycle primaire complet. Pour cette partie de la population d'enquête, le taux de déperdition est déjà élevé au cours préparatoire ; 3,5% des filles qui étaient en 1^oAE contre 0,6% des garçons et 2,8% de celles qui étaient en 2^oAE (contre 1% des garçons) cessent leurs études à peine commencées.

Au cours élémentaire, ce taux de déperdition s'accroît : 4,8% des filles qui ont suivi la 3^oAE et 6,5% de celles qui ont suivi la 4^oAE, s'arrêtent dans ces classes, contre 1,1% et 3,2% des garçons. Cette déperdition est surtout importante en 5^oAE, où elle touche 13,8% des filles qui ont fréquenté cette classe (contre 5,4% des garçons).

A ce type de sélection, au moyen duquel l'institution éducative résilie avant terme le contrat scolaire à 15,2% des élèves, va succéder en fin de cycle primaire un autre mode de sélectivité par lequel 34,6% des enquêtés seront éliminés de l'école.

Déperdition par classe et par Sexe

Classe	Effectif			Déperdition			Taux déperdition		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
N.R	26	18	44						
1 ^{re} E	1254	486	1740	8	17	25	0,64	3,50	1,44
2 ^{de} E	1246	469	1715	13	13	26	1,04	2,97	1,52
3 ^{de} E	1233	456	1689	14	22	36	1,14	4,82	2,18
4 ^{de} E	1219	434	1653	39	28	67	3,20	6,45	4,05
5 ^{de} E	1180	406	1586	64	56	120	5,42	13,79	9,57
6 ^{de} E	1046	334	1377	453	166	619	40,59	47,44	42,22
7 ^{de} E	643	182	825						

I.2. La sélection en "attente".

Sur les 1466 élèves qui ont suivi un cycle primaire complet (c'est-à-dire 82,1% de l'ensemble de la population d'enquête), 641 (soit 43,7%) jusqu'en 6^oAE et 825 (soit 56,2%) jusqu'en 7^oAE (1), seuls 847 (soit 57,8) accéderont à l'enseignement moyen. La déperdition en fin de cycle primaire touche 619 enquêtés ; son taux relativement très élevé en 6^o et 7^oAE atteint 42,2%.

Sur les 1116 garçons qui achèvent le cycle primaire (473 en 6^oAE et 643 en 7^oAE), 453 (soit 40,6%) sont éliminés du circuit scolaire, mais ce taux est beaucoup plus important chez les filles où il atteint 47,4%. C'est dire que près d'une fille sur deux parmi celles qui se sont maintenues sur les bancs de l'école jusqu'en 6^oAE (168) et 7^oAE (182), interrompt sa scolarité à ce niveau.

Comment s'explique ce fort taux de déperdition dans ces classes de fin de cycle ?.

Dans les classes précédentes, ont été maintenus des élèves qui n'avaient pas un niveau scolaire suffisant. En consultant les registres de certaines écoles de l'échantillon, nous avons remarqué qu'un nombre important d'élèves était admis à la classe supérieure avec des moyennes très basses. En 6^o et 7^o AE ils se trouvent être bloqués par les examens de fin de cycle, CEPE (2) et plus particulièrement par l'examen de passage dans le moyen.

Ainsi cette sélection prend-elle la forme d'une sélection en "attente" dans la mesure où les élèves auront seulement attendu durant des années, le moment d'être éliminés de l'école, non pas par le personnel enseignant qui se doit de respecter les règlements en vigueur, à savoir la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, mais par l'effet d'une sanction indiscutable dont le caractère anonyme est garanti par l'examen.

(1). 735 élèves proviennent de la 6^oAE et 89 de la 5^oAE.

(2). Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires.

Cette forme suprême de la sélection scolaire par l'examen est d'autant plus manifeste qu'elle cache, par la dichotomie mystificatrice qu'elle impose entre "Reçus" et "Non-Reçus", l'auto-sélection qui constitue un de ses dérivés.

Les enquêtés de la "dernière heure" du primaire forment en quelque sorte la population d'écoliers qui auront été maintenus de façon artificielle sur les bancs de l'école, maintien qui se précise davantage par les redoublements successifs augmentant le nombre d'années de scolarité que les élèves passent dans le primaire.

Interruption de la scolarité en 6° ou 7° AE et redoublements

Redoublements Sexe	N-R	Aucun redoublement	un redou- blement	deux redou- blements et plus	Total
Garçons	5	122	190	136	453
Filles	3	36	71	36	166
Total	8	168	261	182	619

Sur les 619 élèves qui quittent l'institution scolaire en fin de cycle primaire, 261 ont redoublé une classe, alors que 182 (soit 30%) ont eu de 2 à 5 redoublements (1).

Leur permettre autant de redoublements n'aura été qu'une manière d'attiser chez eux l'illusion d'une promotion scolaire le plus souvent hypothéquée au départ par une entrée tardive à l'école (2).

2. La sélection-orientation dans le cycle moyen.

Le cycle moyen se différencie du précédent par l'aspect particulier qu'y prend la sélection scolaire. Cette étape du cursus scolaire se caractérise par la coexistence d'institutions scolaires et professionnelles qui lui assure l'expression qui va la distinguer à ce niveau : l'orientation.

(1). Il y a lieu de rappeler qu'à partir du 1er Plan Quadriennal un seul redoublement est autorisé dans le cycle primaire.

(2). J. Zoulim : "première approche du cursus scolaire primaire" chapitre I: âge d'entrée.

Cependant cette sélection-orientation ne va pas jouer de manière linéaire tout au long du moyen. Ses manifestations peuvent être saisies, au contraire, à deux moments distincts : le début et la fin du cycle.

Dès l'entrée dans le moyen, cette forme de sélection s'opère parmi les élèves selon le type d'établissement qu'ils fréquentent.

Sur les 847 enquêtés qui ont suivi le moyen, 77,3% sont dans des structures qui les préparent à un cycle long d'études ; il est ainsi des C.E.M. (Collège d'Enseignement Moyen) et des lycées.

Par contre 22,6% sont placés dans des institutions que nous qualifierons de relégation dans la mesure où il semble que ce caractère leur a été imprimé par le système scolaire qui les a détournées de leur première vocation pour leur destiner une partie de ses produits-déchets (I).

Ainsi dès l'entrée dans le moyen nous pouvons avancer que 16,8% des enquêtés subissent une sélection qui revêt généralement la forme d'une orientation professionnelle, sélection qui se poursuit en cours de cycle.

En effet, sur les 294 enquêtés qui interrompent leurs études avant la fin du cycle moyen ou en 4[°]AM, 89 soit 30,2% s'orientent vers une institution de formation qui débouche sur l'acquisition d'un métier (2).

24 enquêtés vont dans un C.F.P.A. (Centre de Formation Professionnelle pour Adultes), 7 dans des centres de formation agricole (dont 4 dans des I.T.M.A. Institut Technologique Moyen Agricole), 7 dans des centres de formation administrative, 15 dans divers centres (Santé, Mécanique, Travaux Publics et Hôtellerie) et 36 dans des I.T.E. (Institut Technologique d'Enseignement) avec un niveau de 4[°]AM.

(I). 47 enquêtés dans un Institut Islamique et 143 dans des structures où la formation est plus technique (C.E.T.-C.E.A. etc...)

(2). Voir tableau : Type d'établissement de formation professionnelle en fonction de la dernière classe suivie dans le cycle moyen.

En fait c'est surtout à partir de cette classe de fin de cycle, quand les élèves échouent au B.E.M. (Brevet d'Enseignement Moyen), que s'effectue l'orientation professionnelle ; sur les 89 qui suivent ou ont suivi une formation professionnelle, 66 se sont orientés vers ces centres à la fin du cycle moyen.

Type d'établissement de formation professionnelle en fonction de la dernière classe suivie dans le cycle moyen.

Classe à l'inter-rupt. type d'établissement	Non concerné	1° A.M.	2° A.M.	3° A.M.	4° A.M.	sans indication	Total
CFPA	45	I	4	7	II	I	69
Centre de formation agricole	6				7		13
C.F.A.	8		I	3	2	I	15
Autres	6	I		2	II	I	21
I.T.E.	2			I	35		38
TOTAL	67 ^x	2	5	13	66	3	156

x Les enquêtés qui seraient venus du primaire = CFPA - centre de formation Agricole - autres et ceux qui seraient venus du secondaire = I.T.E. - C.F.A. autres.

C'est pourquoi, par rapport à l'enseignement primaire, la sélection scolaire dans le cours moyen, prend une forme particulière et se caractérise par l'orientation professionnelle. Ceci s'explique en grande partie par le fait que ceux qui ont été écartés du cycle long dans le moyen, ont l'âge requis, à savoir, 17 ans ou plus, pour entrer dans une filière professionnelle, ou pour avoir un emploi.

Ainsi sur les 294 enquêtés qui ont arrêté leurs études dans l'enseignement moyen, 97 soit 33% auraient une activité (voir tableau ci-dessous). Les plus nombreux enseignent, 3 ayant le niveau de 3°AM et 29 celui de 4°AM, après avoir suivi un cycle de formation dans un I.T.E.

Répartition des actifs en fonction du niveau scolaire atteint.

Niv.Sco. At. Profession	Primai- re	M O Y E N						secor- daire	Total
		1°AM	2°AM	3°AM	4°AM	Sans ind.	Total		
Agriculteur	60	I	I	I	6	-	9		69
C.Non qualif	72	I	3	2	8	-	14		86
O.Qualifié	38	-	I	I	3	-	5		43
Employés (Cadres autr.)	27	-	3	10	16	3	32	8	67
Enseignants				3	29	I	33	18	51
Indépendants	6	I	-	3			4		10
TOTAL	203	3	8	20	62	4	97	26	326

Dans la mesure où sur les 326 adolescents enquêtés qui exercent actuellement une profession, près de 30% ont suivi un enseignement moyen (complet pour 62 d'entre eux), il semble que l'interruption des études à ce niveau conduit à l'emploi.

Mais comme la proportion de ceux qui enseignent est relativement importante, l'hypothèse selon laquelle le système scolaire en milieu rural utilise une partie de ses propres produits-déchets pour assurer sa reproduction paraît fondée.

Quant aux 130 adolescents qui sont actuellement dans le moyen, ils représentent en quelque sorte ceux que la sélection scolaire et la promotion ont "oubliés".

Seuls 37 garçons et 15 filles âgés de 18 ans auraient encore la possibilité de passer dans l'enseignement secondaire, alors que la majorité ne peut qu'espérer rejoindre, après ce sursis exceptionnel dans le moyen, ceux qui vont en formation professionnelle ou ceux qui ont un emploi.

3. La sélection scolaire dans l'enseignement secondaire

Toutes les informations ne sont pas encore traitées pour rendre compte de la manière précise dont s'effectue la sélection scolaire dans le cycle secondaire. Cependant les premiers résultats dont nous disposons actuellement à ce sujet semblent attester du caractère pluriel ou multiforme de la sélection scolaire. A cette étape du cursus elle se particularise par le fait qu'elle conjugue ou combine plusieurs types d'expression.

Elle est, à la fois sélection-renvoi de l'établissement, auto-sélection et sélection-orientation. Si 34,7% de ceux qui avaient suivi le cycle moyen ont été éliminés du circuit scolaire, la déperdition est plus importante dans le secondaire où elle atteint 42,3% (I) ; elle est surtout élevée chez les filles, puisque plus d'une sur deux (54,2%) interrompt ses études à ce niveau (contre 38,8% des garçons).

(I). 179 enquêtés sur les 423 qui ont suivi le secondaire.

Nous avons émis l'hypothèse que les élèves qui accédaient au secondaire, formaient un public scolaire sur-sélectionné et que par conséquent, ils auraient la possibilité de poursuivre leurs études ; or, à ce niveau, la sur-sélection ne semble plus les protéger.

38% ne peuvent franchir le cap de la 1^{re} AS (I), 24% celui de la 2^{de} AS ; seuls 16% (2) se sont entraînés à valloir jusqu'en 3^{de} AS, essayant en vain d'obtenir le baccalauréat, qui leur ouvrirait les portes de l'enseignement supérieur.

La déperdition affecte plus particulièrement les filles en début de cycle ; la majorité se retire en 1^{re} AS (24 sur les 52) et en 2^{de} AS (14). Les garçons avaient donc la possibilité de se maintenir un peu plus longtemps dans le cycle secondaire.

Ainsi nous constatons que plus les élèves accèdent âgés à l'enseignement secondaire, plus leur scolarité sera écourtée. Sur les 91 élèves qui commencent le secondaire à 15 et 16 ans (3), 31 soit 34% sont éjectés en 2^{de} et 3^{de} AS ; sur les 168 qui entrent au lycée à 17 ans, 75 soit 44,6% sont exclus, dont 27 (16%) en 1^{re} AS et 24 (14,3%) en 2^{de} AS. Ceux qui y accèdent à l'âge de 18 ans ou plus, voient leurs chances se retrécir, puisque 69 enquêtés soit 46,6% sont éliminés, dont 24,3% en 1^{re} AS.

A cette étape, le système d'enseignement semble jouer à fond la carte de la sélectivité ; celle-ci est d'autant plus importante qu'elle s'accomplit dans le cycle le plus court (3 ans) du cursus scolaire.

Nous aurions voulu distinguer les formes de sélection scolaire à partir des causes de l'interruption des études évoquées par les enquêtés ; mais le nombre de réponses est trop restreint pour que nous puissions généraliser les conclusions.

-
- (1). Voir tableau : classe à l'interruption dans le cycle secondaire en fonction de l'âge et du sexe.
 - (2). Un nombre important d'enquêtés, 39 soit 21,8% n'ont pas mentionné la classe à laquelle ils ont interrompu leur scolarité secondaire.
 - (3). Voir tableau : Classe à l'interruption dans le cycle secondaire en fonction de l'âge d'entrée.
-

Classe à l'interruption dans le cycle secondaire en fonction de l'âge
à l'interruption et du sexe.

Classe à l'interruption		I° A.S.		2° A.S.		3° A.S.		Sans Ind.		TOTAL		
âge à l'interruption		G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	T.
Non réponse.		22		23		13		28		86		115
			12		10		3		4		29	
17 ans		2						2		4		8
			4								4	
18 ans		7		3		3		1		14		25
			6		2		2		1		11	
19 ans		13		3		5		4		25		33
			2		2		3		1		8	
TOTAL	G	44		29		21		33		127		
	%	34,6		22,8		16,5		26		100		
	F		24		14		8		6		52	
	%		46,1		26,9		15,3		11,5		100	
	T	68		43		29		39				179
	%	38		24		16,2		21,8				100

Néanmoins, l'auto-sélection se justifierait par l'abandon de l'élève en raison de l'éloignement de l'établissement scolaire fréquenté par rapport au domicile, le refus des parents de laisser leurs enfants passer une nouvelle année au lycée, leur désir de voir leurs filles se marier. La sélection, si elle apparaît peu au niveau des réponses, nous semble être prédominante ; c'est en fait le système scolaire qui conduit l'adolescent à abandonner ses études.

Parmi les 66 enquêtés qui ont interrompu leur scolarité dans le cycle secondaire et pour lesquels nous connaissons leur âge de sortie, 25 s'y sont maintenus jusqu'à 18 ans et 33 jusqu'à 19 ans.

A quoi leur aura servi une aussi longue durée d'études ?

19 enquêtés poursuivent actuellement leur formation dont 13 dans un institut de Technologie (I) ; 26 occupent un emploi (2), dont 18 dans l'enseignement alors que la plupart sont sans activité.

Une scolarité prolongée mais interrompue conduirait-elle pas les relégués du cycle secondaire à refuser des emplois qui dévaloriseraient un capital scolaire dont ils espèrent tirer meilleur profit ?

Ces quelques pages avaient pour but de présenter les premiers résultats de l'enquête sur la scolarisation en milieu rural. Nous avons essayé de montrer ce qu'étaient devenus les 1784 adolescents qui avaient commencé leur scolarité en 1965-66, de les suivre tout au long de leur progression scolaire.

Ce qui, une fois de plus, est à retenir, c'est la forte déperdition qui existe dans les trois cycles. 50% des enquêtés se sont arrêtés dans le Primaire, 16,4% dans le Moyen et 10% dans le secondaire ; seuls 7,2% sont encore scolarisés dans le Moyen et 13,6% dans le dernier cycle.

(1). 7 enquêtés sont dans un I.T.E, 2 dans un I.T.M.A., 3 dans un institut de la santé et 1 aux Travaux Publics.

(2). Dont 14 enquêtés ayant un niveau de 1^{er} AS, 5 de 2nd AS et 4 de 3rd AS.

Classe à l'interruption dans le cycle secondaire
en fonction de l'âge d'entrée.

Niveau atteint âge entrée	actuellem. dans secondaire	Interruption dans secondaire				Total %
		I° A.S.	2° A.S.	3° A.S.	Sans ind.	
I5 ans	3		2	4		9 2,1
I6 ans	57	5	6	9	5	82 19,4
I7 ans	93	27	24	14	10	168 39,7
I8 ans et plus	79	36	11	2	20	148 35
Sans ind.	12				4	16 3,8
Total	244	68	43	29	39	423 100

Dans cette partie, nous avons seulement voulu distinguer les différents types de sélection qu'affrontaient les élèves au cours de leur itinéraire scolaire où chaque cycle dont il se compose, semble se caractériser par une procédure sélective particulière.

Il reste à se demander si ces procédures s'effectuent de manière différentielle selon les catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les relégués du système scolaire. Car on peut formuler l'hypothèse que la relégation d'un élève est synonyme de relégation de sa catégorie sociale d'appartenance dans la mesure où la sanction scolaire ne porte pas sur son habitus scolaire en tant que tel mais en tant que traduction de son habitus social.

2^eme Partie

LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

ET LA SELECTION SCOLAIRE

L'usage fait de la catégorie socio-professionnelle par le sociologue appelle au moins trois remarques :

- Conçue, dans les conditions actuelles que nous connaissons, par le planificateur, le sociologue utilise la C.S.P comme indicateur pertinent en tout lieu et en tout temps. Mais la pratique montre maintenant que d'un recensement à un autre, la nomenclature à l'intérieur de laquelle elle est fixée, peut être modifiée. Cette modification résulte soit du fait que de nouvelles catégories socio-professionnelles soient prises en compte soit que certaines n'y figurent plus.

Dans les deux cas le planificateur aura appris au sociologue que de nouveaux groupes sociaux sont nés et que d'autres ont disparu. Mais s'il est admis qu'aucune garantie ne soit donnée sur la réalité de ces groupes, il appartient à l'investigation sociologique de ne plus se contenter d'un indicateur "clef en main".

- L'approche des différents groupes sociaux au moyen de cet indicateur introduit un biais qu'il est nécessaire d'évaluer dans la mesure où il fige l'extrême mobilité sociale des agents sociaux dans les contours de leurs professions le plus souvent ponctuelles.

- L'usage que l'on fait de la catégorie socio-professionnelle pour appréhender ces groupes dans leur diversité sociale appauvrit aussi la pertinence de cet indicateur dans le sens où il néglige de prendre en considération leur strate d'appartenance (Urbain-Rural) et par conséquent les effets différentiels objectivement possibles d'une telle situation au sein d'une même C.S.P.

Si ces remarques, motivées par le souci majeur de rappeler les limites objectives de cet indicateur, n'apportent dans l'immédiat aucune amélioration, elles nous invitent à adopter une attitude vigilante à son égard même s'il demeure un paramètre indispensable qui enrichit l'analyse et aide à la compréhension des rapports à l'école de certains groupes sociaux.

2.1. Les statistiques ou l'artefact de la réalité

Si l'analyse statistique établit une distinction entre rural et urbain pour préciser la distance qui sépare ces deux sous-ensembles en matière de scolarisation, elle réduit par contre, au moyen d'un déterminisme morphologique, l'essentiel des rapports des groupes sociaux à l'école à des rapports Ecole-Strates; ainsi les résultats du dernier recensement apparaissent-ils sous la forme :

Scolarisation en milieu rural (1), scolarisation en milieu ~~urbain~~. Mais cette relation enferme ces deux espaces dans une homogénéité distincte du fait qu'elle scotonise leur composante sociale. Il y a donc lieu de redonner une "âme" à ces groupes sociaux trop souvent absents des statistiques.

Dans la première partie de la présente étude nous avons dégagé les divers aspects par lesquels la sélection scolaire écarte de l'école 76,4 % des enquêtés; à ce niveau il convient de voir d'une part à quelles catégories socio-professionnelles appartiennent ces relégués du système scolaire et d'autre part quelles sont celles qui sont le plus particulièrement affectées par l'une ou l'autre forme de sélection.

Si en d'autres termes le problème consiste à saisir les effets particuliers de la sélection scolaire sur les enfants appartenant à des catégories socio-professionnelles déterminées, a contrario se pose la question de l'appropriation différentielle de l'école par les divers groupes sociaux en milieu rural.

Cependant, il y a lieu de remarquer que cette question ne peut connaître le traitement adéquat qu'elle requiert, dans la mesure où la non-appropriation de l'institution scolaire par des groupes sociaux n'apparaît pas dans notre enquête; en effet, notre échantillon a été choisi parmi les enfants scolarisés pour la première fois en 1965-66, c'est-à-dire, en somme, parmi des familles rurales ayant envoyé à l'école au moins un enfant(2).

(1) Dans l'étude démographique de 1970, le Secrétariat au plan faisait apparaître 4 strates en fonction du taux de dispersion de l'habitat: Les grandes métropoles, villes, zones rurales à habitat éparé, zones rurales à habitat aggloméré. C'était là un pas en avant par rapport aux études antérieures où la scolarisation était le plus souvent saisie d'une façon globale.

(2) Mais dès lors que nous avons des informations sur l'état de la scolarisation des frères et soeurs de l'enquêté nous pourrions, par ce biais, dans une phase ultérieure, savoir de manière plus détaillée qu'elle aura été l'évolution des rapports qu'entretiennent ou qu'ont entretenus les différentes CSP à l'école. A l'étape actuelle, les moyens dont nous disposons nous permettent seulement d'appréhender la relation de la CSP à l'école sous l'angle du rejet des enquêtés de l'institution scolaire ou de leur maintien.

Cette remarque est importante, car la "non-scolarisation" qui exprime de manière beaucoup plus perceptible les rapports de certains groupes sociaux à l'institution scolaire(1) est passée sous silence dans les statistiques du Ministère de l'Education.

Il semble évident que cette instance ne s'intéresse qu'aux enfants que l'école accueille; aussi ne divulgue-t-elle que les statistiques concernant les scolarisés. Ce n'est que par déduction à partir du taux de scolarisation que nous pouvons estimer le taux de "non-scolarisation".

En effet si nous prenons les informations statistiques de 1975-76, seuls sont connus les effectifs des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire, le taux de scolarisation n'est lui-même qu'une estimation grossière à l'instant où c'est la population scolarisable de 6 à 14 ans qui a servi de base à son calcul. Or, nous savons que des enfants de moins de 6 ans sont scolarisés, que des élèves de plus de 14 ans sont encore dans l'enseignement primaire et que d'autres par ailleurs âgés de 11 à 14 ans sont déjà dans le cycle moyen.

Ceci explique que dans certaines wilayat, comme celle de Tamanrasset, le pourcentage des garçons scolarisés dépasse les 100%. C'est-à-dire que les effectifs des scolarisés soient supérieurs à la population scolarisable(2).

Néanmoins, dans la mesure où le problème de la non-scolarisation est "évacué" par les statistiques au profit des scolarisés, nous sommes parti de ces derniers pour aboutir à la population scolarisable et ainsi par déduction connaître les effectifs des non-scolarisés.

Pendant l'année 1975-76, si 2.641.446 enfants étaient scolarisés il n'en reste pas moins que plus d'un million (1.063.921) d'enfants âgés de 6 à 14 ans ne l'étaient pas(3) soit qu'ils aient été déjà éjectés de l'école soit qu'ils n'en avaient jamais franchi les portes. Situation alarmante s'il en est! un million d'enfants voués à rester chez eux ou à traîner dans les rues.

(1) Nous rappelons que dans l'étude que nous avons menée auprès des attributaires de la daïra de Chéraga (composée de communes essentiellement urbaines), sur les 300 enfants de cette population, âgés de 6 à 14 ans, 84 soit 28%, n'ont jamais été scolarisés dans une daïra qui connaît l'un des plus forts taux de scolarisation. Voir : T. KENNOUCHE: Les Attributaires et l'Ecole dans la daïra de Cheraga D.E.A. Mai 78, p. 32.

(2) Voir les enfants scolarisés dans l'enseignement élémentaire en 1975 - 76 par wilaya.

(3) Voir Estimation de la non-scolarisation par wilaya et par sexe.

les enfants scolarisés dans l'enseignement élémentaire
~ en 1975-76 par wilaya ~

Wilaya	filles	garçons	Total	taux de scolarisation		
				filles	Garçons	moyen
Algérie	1.051.760	1.589.619	2.641.446	58,3	83,8	71,3
Alger	178.499	200.022	378.821	90,6	95,7	93,2
Blida	72.453	92.422	164.875	82,4	93,6	91,2
Annaba	39.575	49.487	89.062	81,8	97,7	89,9
Oran	63.831	71.828	135.659	85	93,7	89,4
Constantine	56.707	71.544	128.251	80,3	96,4	88,5
Tizi.ouzou	53.681	83.938	137.619	66,6	98,8	83
Bechar	10.574	13.372	23.946	73,7	87	80,5
Bouira	19.029	36.529	55.558	54,6	98,1	76,8
Biskra	26.710	48.180	74.890	57,3	93,7	76,3
Laghouat	18.991	32.239	51.230	53,9	89,7	71,9
Béjaïa	28.005	53.562	81.567	52,5	93,9	73,7
Sidi bel. Abbes	39.567	51.001	90.668	65,3	82	73,4
El. m'challah	1.817	4.915	6.732	42,3	101	73,5
El. m'challah	37.873	53.965	91.838	60	83,8	72
Skikda	29.944	46.887	76.831	56,5	84,9	70,9
Sétif	54.114	90.756	144.870	51,7	82	67,2
Batna	29.175	51.603	80.778	49,5	84,3	67,2
Guelma	29.927	47.190	77.117	48,9	75,4	62,3
Massara	23.310	37.822	61.132	47,9	76,2	62,1
Saida	18.209	28.371	46.580	50,5	72,8	62
Tijet	23.682	46.514	70.196	41,4	80	60,7
Tisret	28.967	50.016	78.983	42,9	71,4	57,4
Méziès	19.740	42.621	62.361	37,3	76,2	57,1
Aizer	4.223	12.839	17.062	30,5	80,5	56,8
Ouzgla	10.929	19.935	30.864	41,5	70,1	56,4
M'sila	16.845	34.472	51.317	38,1	72,7	55,7
Oum. el. Bouaghi	21.055	36.089	57.144	42,1	67,9	55,2
Tebessa	14.337	29.312	43.649	36,6	70,3	53,9
el. Asnam	38.722	70.627	109.349	38,5	68	53,4
Mostaganem	32.287	62.633	94.920	37,2	69,2	53,3
Tjelfe	8.682	19.611	28.293	23,3	50,4	37

Sources : M.E.P.S. Informations Statistiques 1976

Estimation de la non-scolarisation
par Wilaya et par Sexe

- Année 1975-76 -

Wilaya	Effectif des non-scolarisés	Taux moyen de non-scolarisation	Filles	%	Garçons	%
Alger	27.537	6,8	18.550	9,4	8.987	4,3
Blida	15.908	8,8	15.475	17,6	433	0,4
Annaba	9.969	10,1	8.805	18,2	1.164	2,3
Oran	16.103	10,6	11.264	15	4.839	7
Constantine	16.582	11,5	13.911	19,7	2.671	3,6
Souk Ahradj	27.940	17	26.921	33,4	1.019	1,2
Béchar	5.771	19,5	3.773	26,3	1.998	13
Bouira	16.529	23,2	15.822	45,4	707	1,9
Biskra	23.143	23,7	19.904	42,7	3.239	6,3
Laghouat	16.952	25,1	13.251	41,1	3.701	10,3
Djéza	28.816	26,3	25.337	47,5	3.479	6,1
Medjez-Abbes	32.220	26,6	21.025	34,7	11.195	18

Wilaya	effectif des non-scolarisés	Taux. Moyen de non-scolarisation	filles	%	Garçons	%
Bamarrasset	2.478	26,5	2.478	57,7	-	101
Blenes	35.680	28	25.248	40	10.432	16,2
Skikda	31.393	29,1	23.054	43,5	8.339	15,1
Sétif	70.477	32,8	50.555	48,3	19.922	18
Batna.	39.374	32,8	29.764	50,5	9.610	15,7.
Guelma	45.669	37,7.	31.273	51,1	14.396	24,6
Mascara.	37.166	37,9	25.353	52,1	11.813	23,8
Saida.	28.448	38	17.848	49,5	10.600	27,2
Jijel	45.148	39,3	33.520	58,6	11.628	20
Tisret	58.589	42,6	38.555	57,1	20.034	28,6
Meledj	46.494	42,9	33.182	62,7	13.312	23,8
Alger	12.731	43,2	9.622	69,5	3.109	19,5
Oran	23.907	43,6	15.405	58,5	8.502	29,9
Mosta	40.341	44,3	27.367	61,9	12.974	27,3
Oum.el. Bouagbi	46.017	44,8	28.956	57,9	17.061	32,1
Tebessa.	37.218	46,1	24.835	63,4	12.383	29,7.
El. Asnam	95.090	46,6	61.854	61,5	33.236	32
Mostaganem	82.383	46,7	54.506	62,8	27.877	30,8
Djelfa.	47.878	63	28.579	76,7	19.299	49,6
ALGERIE	1.063.921	28,7	755.992	41,7	307.929	16,2

Il est bien évident que les statistiques ou l'usage que les pouvoirs publics font d'elles pour masquer les réalités n'est pas une solution; au contraire l'utilisation de cet instrument doit faire apparaître tous ces écueils du système éducatif (non-scolarisation, interruption de la scolarité) pour fournir tous les éléments d'analyse afin que soient apportées les mesures nécessaires et adéquates et que soit envisagée une réelle démocratisation de l'enseignement.

Actuellement quand des wilayat connaissent encore de forts taux de non-scolarisation : de 30 à 60 %, peut-on parler de démocratisation de l'enseignement ? Si nous nous en tenons à ces seuls taux de non-scolarisation, aussi élevés dans certaines wilayat essentiellement rurales(1), nous pouvons avancer l'hypothèse que les enfants de certains groupes sociaux sont plus particulièrement touchés que d'autres par la non-scolarisation ou l'arrêt des études avant l'âge limite de la scolarisation obligatoire.

Dans ces wilayat les agriculteurs et les éleveurs formeraient la plus grande partie de la population active, or les enfants de ces catégories sociales seraient les plus écartés de l'institution scolaire. Ceci certes n'est qu'une hypothèse qui demanderait à être vérifiée dans une étude ultérieure.

Néanmoins, notre enquête, si partielle soit-elle dans la mesure où elle ne prend en compte que les familles rurales qui ont eu un rapport à l'école, nous permet déjà d'avancer dans la connaissance de l'appropriation différentielle de l'école par les groupes sociaux.

2.2. Les exclus du cycle primaire

Précédemment nous avons souligné le fait que 50% des enquêtés ne dépassent pas le niveau du primaire. Mais il est évident que ce chiffre global ne peut que masquer les caractéristiques de cette ~~perte~~ ^{super}perdition, car même dans des zones défavorisées en matière de scolarisation, les enfants ne partagent pas les mêmes chances objectives d'accéder à l'école, de poursuivre des études et de les réussir (2).

(1) Ainsi en est-il des wilayat de Sétif, Batna, Guelma, Mascara, M'sila, Tebessa, Djelfa, etc...

(2) voir tableau : accès aux différents cycles selon les C.S.P.

Accès aux différents cycles
Selon les C.S.P.

28

C.S.P. du père	N.R	Interruption Primaire	Interruption Moyen ou Secondaire Moyen	Accès Secondaire	Total
N.R	44	4	24	8	80
Classe Supérieures		3	1	11	15
Classe Moyens		31	36	33	100
Indépendants		62	47	57	166
Ouvriers qualifiés		127	79	54	260
Autres		34	3	31	68
Non Actifs		108	46	62	216
Ouvriers non qualifiés		155	65	56	276
Retraités		40	18	12	70
Décédés		119	42	35	196
Agriculteurs		210	63	64	337
Total	44	893	424	423	1784

Dans la mesure où des différenciations existent dans les familles en fonction de leurs C.S.P, la sélection scolaire dans le cycle primaire affectera de manière différente les enfants de celles-ci.

Ainsi 62,3% des enfants d'agriculteurs (210 sur les 337) n'accéderont pas au cycle moyen, de même que 60,7% des enfants dont le père est décédé (119 sur les 196), 57% des enfants dont le père est à la retraite (40 sur les 70) et 56% des enfants d'ouvriers non qualifiés (155 sur les 276)(1).

Si plus de la moitié des enfants appartenant à ces catégories socio-professionnelles arrêtent leurs études dans le primaire, la moitié de ceux dont le père est sans emploi ou ouvriers qualifiés interrompent leur scolarité dans ce cycle.

Par contre les enfants des indépendants, des cadres moyens et supérieurs sont relativement moins touchés par la sélection scolaire à cette étape du cursus scolaire (37,3% pour les premiers et 31% pour les seconds).

Là encore nous ne pouvons nous en tenir à cette présentation globale des enfants qui n'ont pu continuer leurs études dans le cycle moyen.

En effet nous avons distingué dans le primaire deux types de sélection, l'auto-sélection pour ceux qui ont été éliminés de l'école avant la 6^oAE, et la sélection que nous avons appelée en "attente" pour ceux qui quittent l'institution scolaire en fin de cycle primaire.

Si 15,3% des enquêtés (274 sur les 1784) sont éjectés de l'école sans avoir fait un cycle primaire complet, certains enfants seront plus fortement affectés que d'autres par cette auto-sélection:

23% de ceux dont le père est décédé (45 sur 196), 20% des enfants de père agriculteur (67 sur 337), 17% des enfants de père retraité (12 sur 70) et 15,2% des enfants d'ouvriers non-qualifiés (42 sur 276).

(1) Voir tableau : Interruption des études dans le primaire selon les C.S.P.

A ce niveau, il semble que ces catégories socio-professionnelles représentent en milieu rural, les groupes sociaux qui se distinguent par la brièveté de leurs rapports à l'école. Si dans l'immédiat nous ne pouvons trouver une réponse à cette brièveté des rapports avec l'institution scolaire où interviennent des relations complexes de causalité, nous la considérons comme une demande scolaire annulée par le poids de certaines contraintes sociales.

L'utilisation de cette notion de "demande scolaire"-subordonnée aux caractéristiques locales- ne permet pas d'aller au-delà de la description du fait qu'elle ne constitue qu'un épiphénomène. S'exprimant dans le cadre d'une rationalité économique des agents sociaux, cette demande scolaire constitue une variable dépendante d'un contexte global où mode de production et orientations culturelles des différents groupes sociaux sont liés.

Dans ce sens si l'auto-sélection traduit l'existence possible d'une inadéquation entre demande et offre scolaire elle peut rendre compte de la tentative avortée de ces groupes sociaux de s'intégrer à un nouveau modèle.

Inversement si les parents qui appartiennent aux autres C.S.P. sont moins nombreux à retirer leurs enfants de l'école sans qu'ils aient fait au moins un cycle primaire complet, auront-ils davantage tendance à adopter les modèles diffusés par l'institution scolaire et à se soumettre aux contraintes qu'elle impose ?

Par contre, plus large est l'éventail de ceux dont les enfants sont éliminés de l'école en fin de cycle primaire.

42,4% des enfants d'agriculteurs, 41% des enfants d'ouvriers non qualifiés, 40% des enfants de retraités, 37,7% de père décédé, 37% des enfants d'ouvriers qualifiés, 35% de ceux de père sans emploi ont été éjectés de l'école après avoir fait la 6^e ou la 7^e A.E.

Seuls les indépendants et les cadres moyens auraient vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants une position favorable : 27,7% de leurs enfants auraient arrêté leurs études en fin de cycle primaire et 16% des enfants des cadres moyens.

Ainsi voyons-nous que les enfants des différentes C.S.P. ne sont pas sanctionnés de la même manière. L'auto-sélection concerne ceux dont les parents occupent dans le milieu rural les bas échelons de la hiérarchie sociale : agriculteurs, ouvriers non qualifiés...

Par contre la sélection en "attente" touche des catégories plus larges d'enfants; seuls ceux dont les parents appartiennent aux C.S.P. les plus élevées dans le monde rural sont quasiment épargnés.

2-3. La sélection scolaire dans le moyen.

Si 893 enquêtés ont interrompu leur scolarité dans le primaire, 847 soit 47,5 % sont passés dans le cycle moyen.

Nous avons vu précédemment que la sélection scolaire dans le primaire touchait plus particulièrement les enfants de certaines catégories socio-professionnelles. A contrario, ceux-ci sont moins représentés dans le cycle moyen; ainsi en est-il des enfants des agriculteurs qui, proportionnellement, sont les moins nombreux à suivre l'enseignement moyen; seuls 37,6% y ont accès, de même que les enfants de père décédé : 39,2 %, de retraités 42,8% et d'ouvriers non qualifiés : 43,8% (1)

Les inactifs, les ouvriers qualifiés, ont une position moyenne puisque la moitié de leurs enfants parviennent aux établissements d'enseignement moyen. Par contre les enquêtés appartenant à certaines C.S.P. telles que cadre moyen et indépendant y sont fortement représentés : 69% et 62,6%.

Mais un second type de sélection s'abat sur la moitié de ces "privilegiés" de premier niveau(2); sur les 847 adolescents qui ont suivi un enseignement moyen, 424 soit 50% n'ont pas dépassé ce niveau; les uns (294) ont interrompu leur scolarité en cours ou à la fin du cycle ; les autres (130) sont encore scolarisés dans des établissements d'enseignement moyen. Etant donné leur âge actuel, 19 ans et plus, ils ont, pensons-nous, peu de chance de passer dans le cycle secondaire.

Evaluons tout d'abord la sélection scolaire dans le cycle moyen par rapport à ceux qui y ont accédé.

Les adolescents proportionnellement les plus nombreux qui n'ont pas dépassé le cycle moyen sont les enfants de retraités (18 sur 30)(3), d'ouvriers qualifiés (79 sur 133, soit 59,4%) de décédés (42 sur 77), d'ouvriers ^{non} qualifiés (65 sur 121 soit 53,7%), de cadres moyens (36 sur 69), d'agriculteurs (63 sur 127 soit 49,6%).

(1) Voir tableaux : situation scolaire en fonction de la CSP du père (en chiffres absolus et en pourcentage)

(2) A savoir ceux qui n'ont pas été éjectés de l'école dans le cycle primaire.

(3) Voir tableau : Déperdition dans le moyen.

Situation scolaire en fonction de la
C.S.P du père

(en chiffres absolus)

Situation C.S.P Scolaire du père	Primaire	Moyen	Secondaire
N.R	80	32	8
Cadres Supérieurs	15	12	11
Cadres Moyens	100	69	33
Indépendants	166	104	57
Ouvriers qualifiés	260	133	54
Autres	68	34	31
Non Actifs	216	108	62
Ouvriers non-qualifiés	276	121	56
Retraités	70	30	12
Décédés	196	77	35
Agriculteurs	337	127	64
Total	1784	847	423

Situation Scolaire en fonction de la
C.S.P du père

(en pourcentage)

Situation C.S.P scolaire du père	Primaire	Moyen	Secondaire
N.R	100	41,2	22,5
Cadres Supérieurs			
Cadres Moyens	100	69	33
Indépendants	100	62,6	34,3
Ouvriers qualifiés	100	51,1	20,8
Autres	100	50	45,5
Non Actifs	100	50	28,7
Ouvriers non-qualifiés	100	43,8	20,2
Retraités	100	42,8	17,1
Décédés	100	39,2	17,8
Agriculteurs	100	37,6	18,9
Total	100	47,4	23,7

Répartition sans le moyen
selon la c.s.l.

Répartition Moyen c.s. l	Moyen	ont arrêté ou sont sans moyen	taux de répartition sans le moyen
N. R.	32	24	75%
Classes Supérieures	12	1	8,3
Autres	34	3	8,8
Non Actifs	108	46	42,6
Indépendants	104	47	45,2
Agriculteurs	127	63	49,6
Classes Moyens	69	36	52,2
Ouvriers non qualifiés	121	65	53,7
Jeunes	77	42	54,5
Ouvriers qualifiés	133	79	59,4
Retraités	30	18	60
Total	847	424	50

Pour les autres catégories socio-professionnelles, moins de la moitié des enfants qui ont fréquenté le cycle moyen se sont arrêtés à ce niveau. Ce sont ceux des indépendants (47 sur 104 soit 45%), des inactifs (46 sur 108 soit 42,6%); seuls 3 sur les 34 provenant des "autres" C.S.P et un seul sur les 12 enfants de cadres supérieurs n'ont pas dépassé le cycle moyen.

A cette première lecture, nous pourrions être étonnés par la position de certaines C.S.P. Mais, que les enfants d'agriculteurs, de décédés, d'ouvriers non qualifiés aient une position moyenne dans l'exclusion du cycle secondaire, s'explique par le fait que ceux qui ont accédé à l'enseignement moyen étaient déjà sur-sélectionnés; aussi la sélection scolaire dans le moyen ne les a-t-elle pas autant éprouvés que ceux des autres C.S.P. Inversement les enfants des cadres moyens qui ont été peu sélectionnés dans le primaire l'ont été davantage dans le cycle moyen.

Aussi est-il nécessaire d'appréhender à ce niveau la sélection non plus par rapport à ceux qui ont fréquenté le cycle mais d'une façon globale.

En comparant les enquêtés qui ont suivi ou suivent actuellement l'enseignement secondaire à ceux qui ont interrompu leurs études dans le cycle primaire, nous pouvons différencier trois groupes.

Les enquêtés qui ont été les plus touchés par la sélection scolaire dans l'enseignement primaire, sont proportionnellement les moins nombreux à accéder au cycle secondaire; seuls 17% des enfants de retraités, de décédés, 19 et 20% des enfants d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés ont eu la chance de poursuivre un cycle long d'études.

Les taux d'exclusion dans le moyen sont pour eux plus élevés que ces taux de passage dans le secondaire : 25,7% des enfants de retraités, 23,5 % d'ouvriers non qualifiés, 21,4% de décédés(1).

A l'opposé, les enquêtés qui ont été les moins sélectionnés dans le primaire, à savoir ceux de pères indépendants, cadres moyens et supérieurs (2) se trouvent être proportionnellement les plus nombreux à fréquenter des établissements d'enseignement secondaire 34,3 et 33% (3). Le taux d'interruption de la scolarité dans le moyen est

(1) Voir tableau: Taux de passage dans le secondaire par rapport aux taux d'interruption des études dans le primaire et le moyen selon la C.S.P

(2) Respectivement 37,3%, 31%, 3 sur les 15.

(3) Ainsi que 11 sur les 15 enfants de cadres supérieurs.

Taux de passage dans le Secondaire par rapport
aux l'Interruption des études dans le primaire
et le moyen selon la C.S.E.

Taux de passage secondaire C.S.E.	Interruption des études dans le primaire	Interruption ou abandonnant dans le moyen	Sont passés dans le Secondaire
N.R.	-	-	-
Cl. 2 ^{es} Supérieurs	-	-	-
Cl. 2 ^{es} Moyens	31	36	33
Indépendants	37,3	28,3	34,3
Ouvriers qualifiés	48,8	30,4	20,8
Autres	50	4,4	45,5
Non Actifs	50	21,3	28,7
Ouvriers non qualifiés	56,1	23,5	20,2
Rétirés	57,1	25,7	17,1
Écclésiastiques	60,7	21,4	17,8
Agriculteurs	62,3	18,7	18,9
Total	50	23,8	23,7

674/3

C.R.E.A.

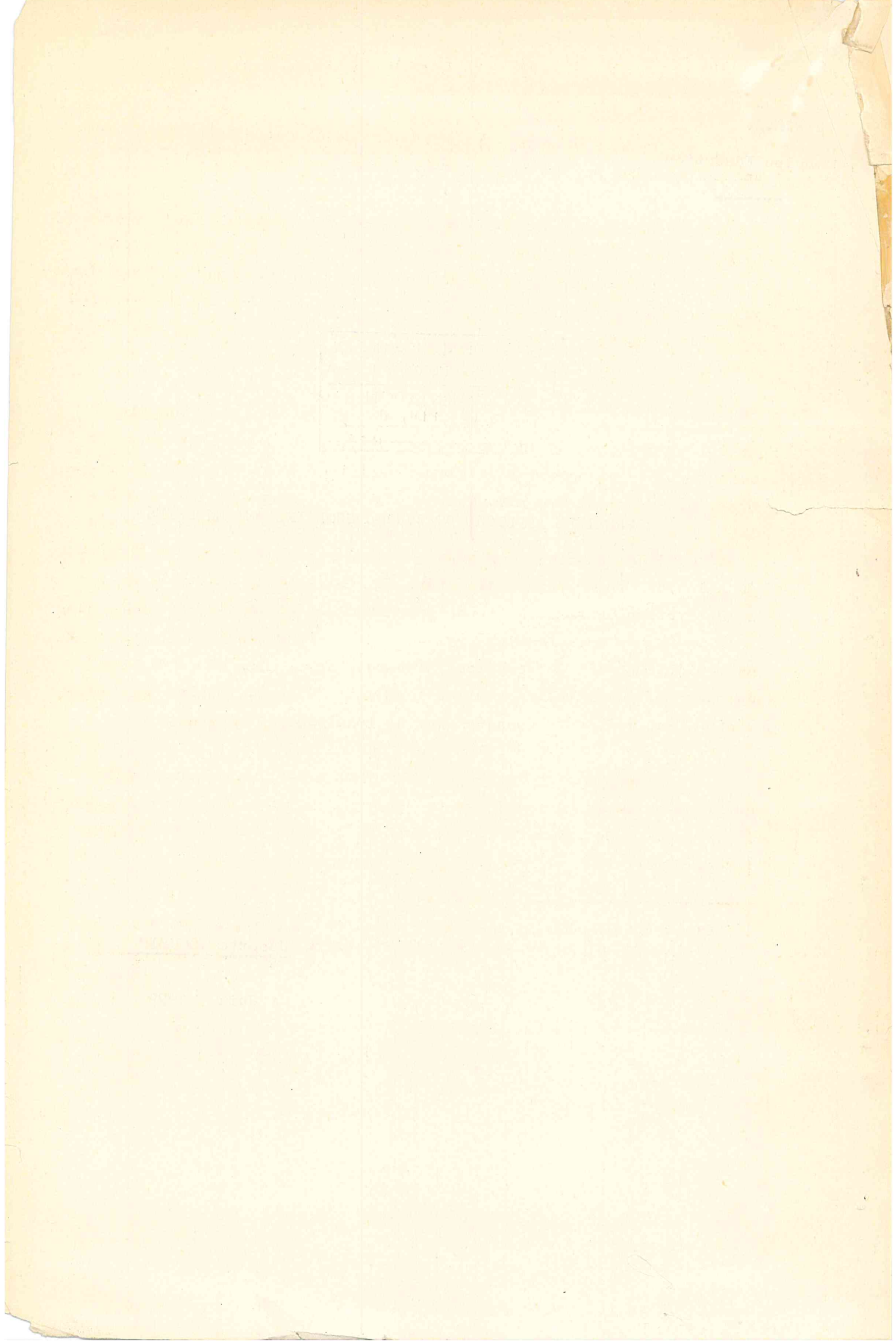
Equipe Education

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE C.R.E.A	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	2/4/80
N° D'ORDRE	1600

PREMIERE APPROCHE DU CURSUS SCOLAIRE DES ENQUETES

Josette ZOULIM

Juin 1979



677/1.

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE C.R.E.A	
DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	31/4/80
N° D'ORDRE	1598



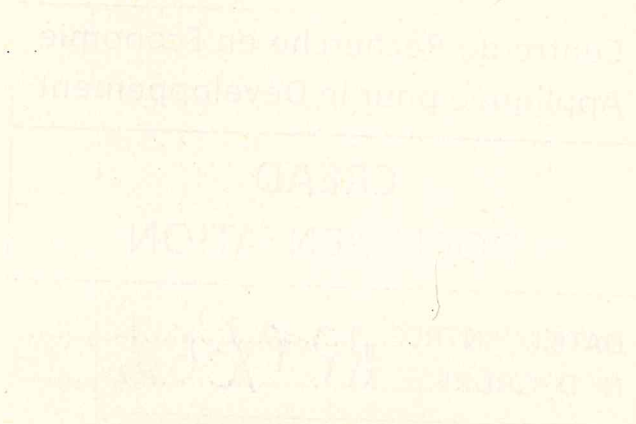
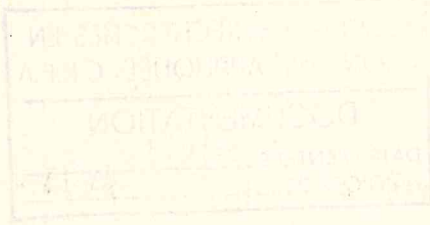
Scolarisation et modernisation du
monde rural.

"... l'intervention ne peut se limiter à l'ordre de l'économie, puisque les choix économiques sont aussi, et avant tout, des choix culturels"

P. Bourdieu et A. Sayad, le déracinement, Editions de minuit, 1964. p. 176.

M. HADDAB.

Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement	
CREAD DOCUMENTATION	
DATE D'ENTREE	RPT/062
N° D'ORDRE	



SOMMAIRE.

Introduction.

- I. L'univers culturel des jeunes ruraux scolarisés.
- II. Systèmes d'attitudes et origine sociale.
- III. Systèmes d'attitudes et scolarisation.
- IV. Systèmes d'attitudes et activité socio-professionnelle.

Conclusion :

THE
OFFICE OF THE
SECRETARY OF THE
NAVY
WASHINGTON, D. C.

RECEIVED
JAN 10 1900
NAVY DEPARTMENT
WASHINGTON, D. C.

TO THE
HONORABLE
THE SECRETARY OF THE
NAVY
WASHINGTON, D. C.

FROM
THE
HONORABLE
THE SECRETARY OF THE
NAVY
WASHINGTON, D. C.

THE
OFFICE OF THE
SECRETARY OF THE
NAVY
WASHINGTON, D. C.

RECEIVED
JAN 10 1900
NAVY DEPARTMENT
WASHINGTON, D. C.

Une des fonctions explicitement assignées à l'école est de faire accéder les sujets qui y sont admis à la "modernité". Un très large consensus s'est instauré, selon lequel l'école doit être l'instance qui inculque au plus grand nombre possible d'enfants, et au terme du processus de l'extension de la scolarisation à la totalité des enfants des comportements qui soient en affinité avec les structures socio-économiques modernes telles qu'elles existent déjà dans la société, et telles que l'on se représente leur développement futur. L'objectif de la formation d'un type déterminé d'agent socio-économique, semble dominer d'une manière plus ou moins consciente et sous des formes diverses, et à titre d'idéal à atteindre, le contenu et la forme que l'on donne ou que l'on s'efforce à donner à l'institution scolaire et à ses diverses composantes.

L'institution scolaire tend ainsi à doter les sujets qu'elle reçoit d'un ensemble d'aptitudes à utiliser des techniques modernes de réception et d'accumulation d'un type déterminé d'informations, d'analyse de cette information, de communication, d'insertion dans les systèmes de relations sociales qu'imposent l'extension et la fondance à la domination de formes modernes d'organisation du travail, et de gestion de l'activité sociale. L'acquisition de ces aptitudes, implique l'inculcation d'un habitus social générateur de conduites sociales en affinité avec l'instauration d'un univers socio-économique moderne. Une des fonctions économiques essentielles de l'école, et particulièrement de l'école primaire, est de tendre à instaurer une isomorphie entre l'habitus social inculqué aux élèves, et l'esprit du système socio-économique qui tend à s'imposer. La fonction "modernisatrice" de l'école, conduit à substituer à des relations au temps, à l'espace au travail, à la consommation, à l'épargne, etc, traditionnels, un habitus plus conforme au type d'agent socio-économique qu'implique le système économique que l'on tend objectivement à établir. Le degré auquel le système scolaire parvient à ces fins dépend de facteurs internes à ce système, aussi bien que de facteurs externes à celui-ci : la qualité et l'efficacité de l'action pédagogique exercée par les maîtres, l'homogénéité et la pertinence de la culture et des messages pédagogiques diffusés par l'école, la force des renforcements des attitudes ou des aptitudes positives ou négatives vis à vis de l'action inculcatrice de l'école émanant de l'environnement socio-économique ou socio-culturel, autant d'éléments qui interviennent sur le pouvoir de l'institution scolaire à former des agents "adaptés" au système socio-économique que l'on voudrait instaurer.

Ainsi, pour être correcte, l'évaluation de l'efficacité économique de l'école, ne doit pas porter seulement sur des indicateurs de rendement interne, ou même d'adaptation au marché de l'emploi, mais aussi sur sa capacité à inculquer un habitus en affinité avec la logique du système économique.

Cette action culturelle de l'école diffère quantitativement et qualitativement selon les classes et groupes sociaux sur lesquels elle porte. L'action culturelle du système scolaire en milieu rural présente des particularités, qui t. aussi bien aux caractéristiques sociales des élèves qu'elle concerne, qu'à celles des conditions institutionnelles, pédagogiques et morphologiques de la scolarisation rurale.

Notre enquête auprès des enfants scolarisés en 1965 dans les écoles des communes rurales Algériennes, nous a permis de constituer une information grâce à laquelle, il est possible de tenter de connaître au moins partiellement l'univers culturel de cette population représentative (I) de la catégorie des jeunes ruraux scolarisés en 1965-66. (La moyenne d'âge des sujets enquêtés est de 19 ans $\frac{1}{2}$; leur âge varie entre 18 ans et 25 ans au moment de l'enquête ; la catégorie modale est celle des dix neuf ans 51,3% de l'effectif chez les garçons et 42,6% chez les filles). Cette analyse des caractéristiques culturelles de cette population, nous conduira dans un deuxième temps à nous interroger sur la part de l'action de l'école sur leur formation, et à nous demander dans quelle mesure l'école a été impuissante à contrecarrer l'action de facteurs sociaux tendant à maintenir ou à renforcer des traits culturels ou des conduites que la culture scolaire tend objectivement à disqualifier. Nous tenterons aussi de distinguer ce qui dans l'inculcation culturelle relève plus spécifiquement de l'action de l'école. Une telle analyse devrait en particulier aider à savoir si le pouvoir d'inculcation dont le discours commun-y compris le discours politique-crédite l'école ne tend pas à survaloriser, au moins en ce qui concerne certaines catégories sociales, le pouvoir d'inculcation culturelle de l'école. Cette valorisation aurait alors une signification et une fonction idéologiques.

L'impact des institutions d'inculcation de conduites liées à l'économie monétaire et à des systèmes de valeur en affinité avec un système socio-économique centralisé et rationalisé apparaît dans l'ensemble assez faible, sur cette population de jeunes ruraux scolarisés. Certes, la méthode du questionnaire que nous avons utilisée, ne permet pas toujours de faire apparaître directement les structures culturelles, cognitives, éthiques, qui caractérisent cette population, et qui auraient été les plus pertinentes pour savoir dans quelle mesure l'école algérienne en milieu rural contribue à former des agents socio-économiques capables de s'adapter à la logique d'un système socio-économique qui tend à une forte centralisation, à une gestion bureaucratisée et déformalisée, et à une technicisation complexe.

CHAPITRE PREMIER

L'UNIVERS CULTUREL DES JEUNES RURAUX SCOLARISÉS

Nous tenterons d'approcher l'univers culturel de cette population de jeunes ruraux scolarisés, par l'analyse d'attitudes qui semblent liées aux predispositions que nécessitent les rôles d'agents sociaux de systèmes socio-économiques modernes. C'est ainsi que nous nous interrogerons (1) sur les attitudes de nos sujets vis à vis de l'écriture et de la lecture, (2) sur l'usage qu'ils font des moyens modernes d'information, (3) sur leurs relations aux institutions politiques et syndicales, (4) leurs attitudes vis à vis du travail, de la recherche du travail, et de leur représentation des loisirs ; (5) nous essayerons aussi de savoir dans quelle mesure les liens traditionnels de solidarité familiale se maintiennent, et aussi (6) quel est l'impact de l'école sur le religiosité de nos jeunes ruraux.

Cette première approche des systèmes de comportements sociaux des jeunes ruraux doit nous permettre de constituer une typologie ; celle-ci fournira la base d'une réflexion sur les facteurs sociaux qui ont contribué à la formation de ces systèmes de comportements sociaux, et contribuent à leur renforcement. Parmi ces facteurs nous étudierons particulièrement la scolarisation et l'origine socio-économique et socio-culturelle de nos sujets. Quels rapports peut-on établir entre la diversité d'appartenance socio-économique et socio-culturelle des jeunes ruraux scolarisés, et les caractéristiques du capital social et culturel qu'ils accumulent, et qui constitue pour eux la source de leurs stratégies sociales ? De même, nous tenterons de saisir les liens qui s'établissent entre ces conduites vis-à-vis des institutions socio-culturelles modernes et le statut socio-professionnel des jeunes ruraux au moment de l'enquête. Le statut peut être à la fois cause et effet de l'habitus que l'action conjuguée de l'école et de l'environnement socio-culturel a pu inculquer aux différents groupes qui composent notre population de jeunes ruraux. Les chances d'accès à des professions et à des statuts sociaux relativement élevés, ne sont pas déterminées uniquement par le capital scolaire, mais aussi par la capacité à produire vis-à-vis des institutions modernes, des conduites et des comportements jugés adéquats.

- Lire et écrire : Hiérarchisation des aptitudes linguistiques.

Pour l'étude de la capacité des jeunes ruraux à manipuler l'écriture et à l'utiliser comme moyen de communication et de travail, le questionnaire que nous avons utilisé ne nous fournit qu'une information limitée. Certes, les observations que nous pouvions faire au moment de la passation du questionnaire, faisaient souvent apparaître le peu d'aisance que nos sujets ressentaient vis-à-vis de l'écriture et de l'écrit : pour être comprises les questions devaient être dites non pas sous leur forme écrite, mais adaptées aux structures du langage oral. Les quelques questionnaires que nous avons fait remplir par les sujets eux-mêmes, l'ont été le plus souvent d'une manière très laconique et avec une orthographe fréquemment phonétique (I).

A la question de savoir s'ils écrivaient eux-mêmes leurs lettres administratives, et en quelle langue, nos sujets répondent de la manière suivante : 30% d'entre eux affirment avoir recours à quelqu'un de plus compétent qu'eux pour rédiger ces lettres. Cette proportion est bien plus élevée chez les filles (45%) que chez les garçons (23,8%). Parmi ceux qui écrivent eux-mêmes leurs lettres administratives 22,8% des garçons le font en arabe, contre 41,6% qui les écrivent en français, et 35,5% qui se disent capables d'écrire leurs lettres administratives aussi bien en arabe qu'en français; chez les filles, 30% écrivent leurs lettres en arabe, 33% les écrivent en français, et 36,2% dans les deux langues. On observe ainsi que la tendance à utiliser le français pour s'adresser aux administrations est plus forte que la tendance à écrire en arabe. De plus les jeunes filles scolarisées utilisent la langue arabe plus fréquemment que les jeunes ruraux. Nous tenterons ci-dessous de proposer une explication de cette sorte de "féminisation" de l'utilisation de la langue arabe en milieu rural.

Les lettres familiales sont écrites plus fréquemment par les jeunes ruraux eux-mêmes que les lettres administratives, 18,2% seulement d'entre eux affirment recourir à un parent ou un ami pour écrire des lettres familiales, alors qu'ils sont 30% à user de cet expédient pour leurs lettres administratives.

(I). Le questionnaire que nous avons utilisé ne permet pas d'établir l'importance du phénomène bien connu de "retombée" dans l'analphabétisme. On peut néanmoins se demander si des classifications sommaires et dichotomiques qui répartent les individus en "analphabètes" et "alphabétisés" ne conduisent pas à détourner de l'étude des différents degrés de capacité de manipulation de l'écrit. Une analyse approfondie de ces rapports différentiels à l'écrit nécessiterait le recours à des tests, appliqués à des échantillons de population plus réduits.

Néanmoins, de même que pour les lettres administratives, les filles écrivent moins fréquemment elles-mêmes leurs lettres familiales que les garçons. (27,8% des filles recourent à une tierce personne pour leurs lettres familiales, contre 14,5% des garçons).

On observe également que les lettres familiales sont écrites plus fréquemment en arabe aussi bien chez les garçons (I) que chez les filles, que les lettres administratives. Alors que 22,8% des garçons qui écrivent eux-mêmes leurs lettres administratives emploient la langue arabe, 27,1% usent de l'arabe pour écrire leurs lettres familiales. Un écart du même ordre (30,7% et 35,0%) apparaît chez les filles. Ces écarts traduisent la perception que les jeunes ruraux ont des rapports entre le statut de la langue arabe et le statut de la langue française : le français continue à être considéré comme plus efficace dans les relations avec l'administration et les institutions économiques et sociales modernes, l'arabe étant la langue préférentielle des échanges horizontaux à l'intérieur du groupe, ou de la famille.

Comme pour les lettres administratives, les filles usent plus fréquemment que les garçons de l'arabe pour écrire leurs lettres familiales. (35% des filles qui écrivent leurs lettres familiales elles-mêmes usent de la langue arabe, contre 27,1% des garçons).

Cette préférence des filles pour l'arabe apparaît aussi dans les attitudes des jeunes ruraux vis-à-vis de la lecture. 38,2% des garçons et seulement 29,9% des filles déclarent avoir lu au moins un livre dans l'année. Parmi ceux-ci 27,2% des garçons contre 33% des filles ont lu un ou plusieurs livres en arabe dans l'année. Les garçons sont 54% à avoir lu un ou plusieurs livres en français dans l'année, et les filles seulement 40,9%. On note ainsi que les filles qui pourtant sont beaucoup plus souvent sans activité en dehors de la maison que

(I). Il nous a été donné de lire des lettres écrites par un jeune rural de dix sept ans, résidant à Ahmar El Aïn, qui a quitté l'école de son propre chef à la fin d'une année de classe de fin d'étude sans avoir obtenu le C.E.P.E., à l'âge de quatorze ans, adressées à sa mère femme de ménage à Alger. Ces lettres étaient écrites en arabe rudimentaire, mêlant des expressions et des termes classiques à des formules en arabe dialectal. Elles étaient laconiques, et d'une écriture assez hésitante.

Écriture des lettres administratives et des lettres familiales.

Tableau n° = I

Type de lettres	Lettres administratives		Lettres familiales	
	Gargons	Filles	Gargons	Filles
Langue utilisée.				
I Non réponse	35 2,7	23 4,6	32 2,5	13
2 Langue arabe	215 16,8	78 15,5	289 22,6	123 24,4
3 Langue française	391 30,5	84 16,7	401 31,3	94 18,7
4 Langue arabe et française	334 26,1	92 18,3	373 29,1	134 26,6
Sous total 2,3,4.	940	254	1063	351
5 Recours à une tierce personne.	305 23,8	227 45,0	185 14,5	140 97,8
TOTAL	1280	504	1280	504

les garçons, et qui sont souvent confinées dans la demeure familiale, ont moins tendance à occuper leurs temps libre par la lecture, ou encore disposent de moins de loisirs que les garçons. (67,4% des filles sont sans activité, contre 38,7% des garçons).

Les lectures des jeunes ruraux qui ont encore gardé quelque contact avec les livres, sont essentiellement des lectures de divertissement ou de détente. Ainsi 68,2% des garçons qui peuvent faire état de lectures durant l'année, citent des titres de littérature générale (I) (50,5%) des titres de romans policiers, (13,3%) et des illustrés (4,4%) ; l'ensemble des filles qui lisent ce type d'ouvrages est également de 68,2%. Cependant la répartition de ces titres diffère sensiblement chez les filles de ce qu'elle est chez les garçons. Les filles lisent peu de romans policiers (5,16%), et peu d'illustrés (1,2%). Ne peut-on voir entre ces tendances des filles à lire moins que les garçons, plus souvent en arabe qu'en français, et plus souvent des ouvrages incitant à l'introversiion plutôt qu'à l'extraversiion, une affinité, qui serait l'indice de la persistance d'une orientation objective des filles vers l'interiiorité celle de la maison comme celle de la personnalité et les garçons vers l'extériorité?

La lecture d'ouvrages dénotant la recherche d'une information précise liée à l'activité professionnelle, à une volonté de promotion socio-professionnelle ou à une curiosité idéologique, est rare. 8 garçons seulement (soit 0,6% de l'effectif des garçons de notre échantillon) citent des ouvrages techniques. Aucune fille ne cite ce type de livres. Les ouvrages politiques sont cités plus fréquemment chez les garçons : ils sont cités par vingt d'entre eux (1,6%), et beaucoup moins souvent chez les filles (4 filles, soit 0,8% de l'effectif). Les ouvrages religieux sont également évoqués seulement par 12 garçons (1%) et 4 filles (0,8%) (2).

(1). Dans la catégorie "littérature générale", nous avons classé des ouvrages de la littérature classique au contemporaine, en arabe ou en français, popularisés, par les collections de poche, ou d'autres formes d'édition bon marché.

(2). On note que le pourcentage des filles qui ne répondent pas à la question de savoir quels livres ont été lus dans l'année, ou qui ne peuvent donner de précisions sur leurs lectures est de 74%, alors qu'il n'est que de 46,3% chez les garçons.

Les attitudes des jeunes scolarisés vis-à-vis de la lecture, sont-elles globalement et significativement différentes en zone urbaine et en zone rurale une réponse précise à cette question aurait permis de mieux apprécier la part respective de l'action de l'école et de celle de l'environnement socio-culturel dans l'inculcation d'habitudes de lecture, et d'utilisation du livre comme instrument d'information ou de loisir. On ne dispose malheureusement pas de données sur la lecture en zone urbaine, qui auraient rendu possible ce type de comparaison.

L'enquête fait ressortir que la nature et la quantité des ouvrages que lisent les jeunes ruraux diffèrent selon que ceux-ci lisent plutôt en arabe ou plutôt en français. Alors que 63,6% des garçons qui lisent des romans policiers, disent aussi avoir lu dans l'année plusieurs livres en français, 4,5% de ceux qui ont lu plusieurs livres en arabe dans l'année lisent des romans policiers. De même 72,7% des garçons qui déclarent lire des livres religieux, déclarent qu'ils ont lu dans l'année un ou plusieurs livres en arabe. On note aussi que les jeunes ruraux qui lisent en français, diversifient plus leurs lectures que ceux qui lisent en arabe, 64,4% de ceux qui lisent un arabe, lisent des ouvrages de littérature générale, les autres genres d'ouvrages n'étant évoqués que par des effectifs faibles de lectures. (3,4%) lisent des romans policiers, 2,3% des ouvrages religieux, 18,2% des manuels scolaires; aucun d'entre eux ne lit des illustrés), Chez les lecteurs d'ouvrages en français les pourcentages sont de 43,7% pour la littérature générale, 23% pour les romans policiers, 8,7% , pour les illustrés, 8,2% pour les manuels scolaires et 0,9 % pour les ouvrages religieux.

L'ventuel des lectures est plus restreint chez les jeunes filles rurales que chez les garçons, ainsi parmi les filles qui déclarent avoir fait des lectures dans l'année, 76,8 % , lisent des ouvrages de littérature générale, contre 57,4% des garçons.

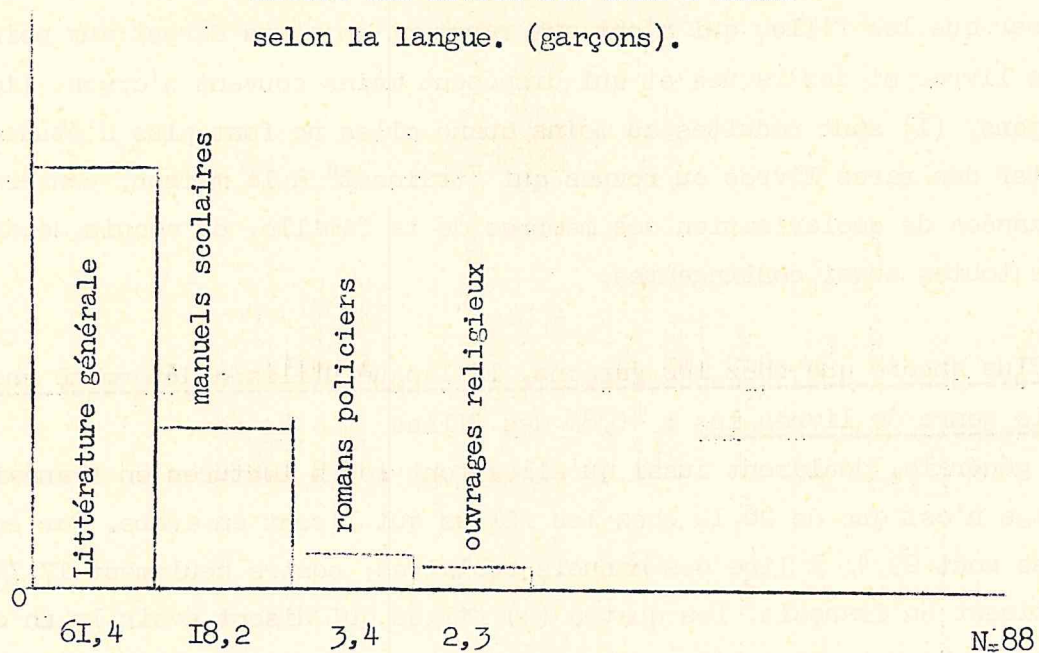
On peut penser que les filles qui n'ont que rarement un accès direct aux points de vente des livres et des revues et qui disposent moins souvent d'argent liquide que les garçons, (1) sont réduites au moins quand elles ne font plus d'études(2) à se contenter des rares livres ou revues qui "trainent" à la maison, conservés depuis les années de scolarisation des membres de la famille, ou acquis de diverses manières toutes aussi contingentes.

Plus encore que chez les garçons, la langue utilisée déterminé chez les filles le genre de livres lus : 46,8% des filles de littérature générale, déclarent aussi qu'elles font leurs lectures en français ; ce pourcentage n'est que de 26,1% chez les filles qui lisent en arabe. Par contre, ces dernières sont 29,4% à lire des manuels scolaires, contre seulement 17,7% de celles qui lisent en français. Les quatre (4) filles qui disent avoir lu un ouvrage religieux, déclarent aussi lire en arabe. Parceque les possibilités d'accès aux livres sont plus réduites chez les filles que chez les garçons, les contraintes que fait peser sur le choix des livres l'usage de l'arabe ou celui du français, apparaissent plus nettement chez les filles què chez les garçons. On note en particulier que les filles qui lisent en arabe évoquent fréquemment des manuels scolaires (15,6%) et des ouvrages religieux (6,3%), alors que les jeunes filles qui ont lu plusieurs livres en français, n'évoquent que rarement les scolaires, (5%) et jamais les ouvrages religieux.

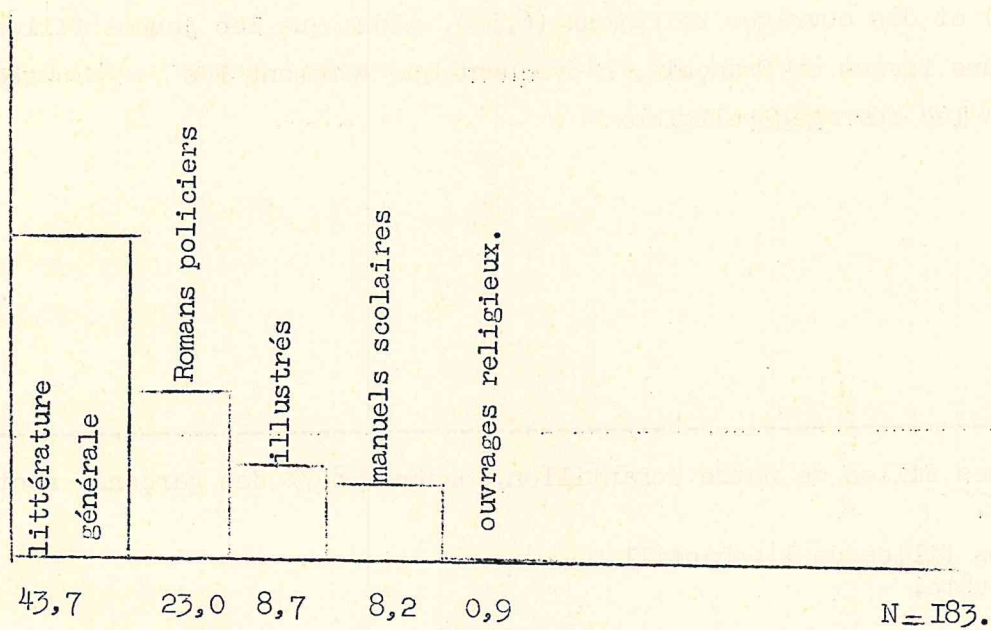
(1). 67,49% des filles de notre échantillon, contre 38,7% des garçons, sont sans activité.

(2). 21,4% des filles de l'échantillon enquête.

Nature des livres lus dans l'année
selon la langue. (garçons).

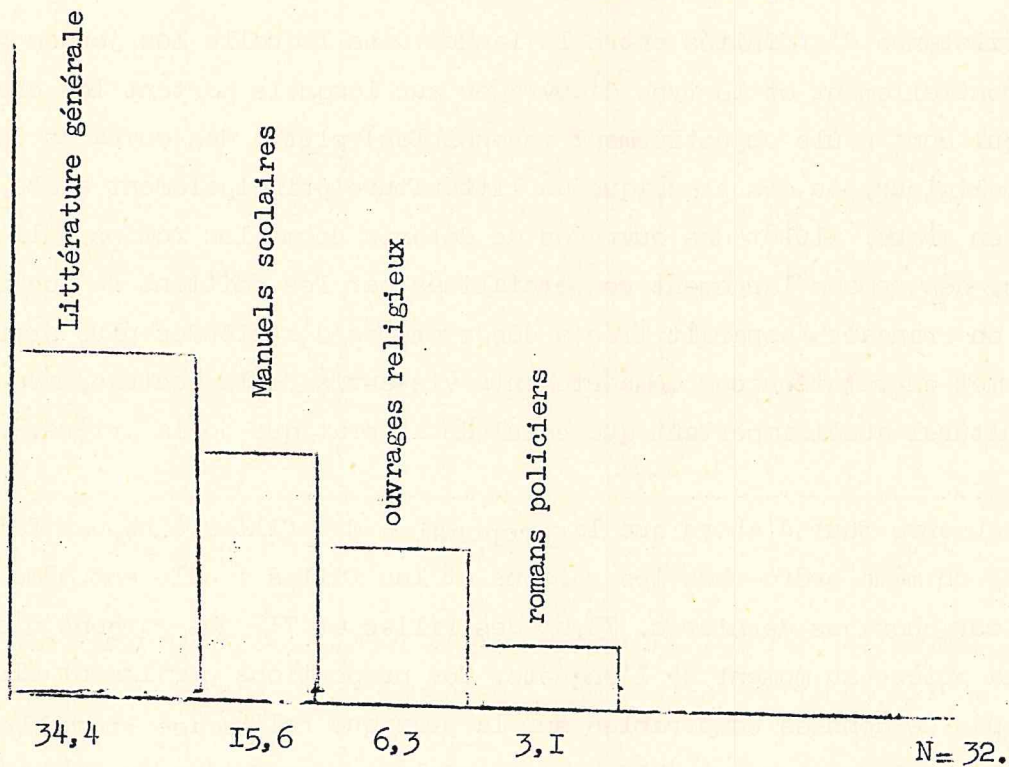


genres de livres lus par les jeunes ruraux ayant lu plusieurs
livres en arabe dans l'année (garçons) (N.R. II, 4%).

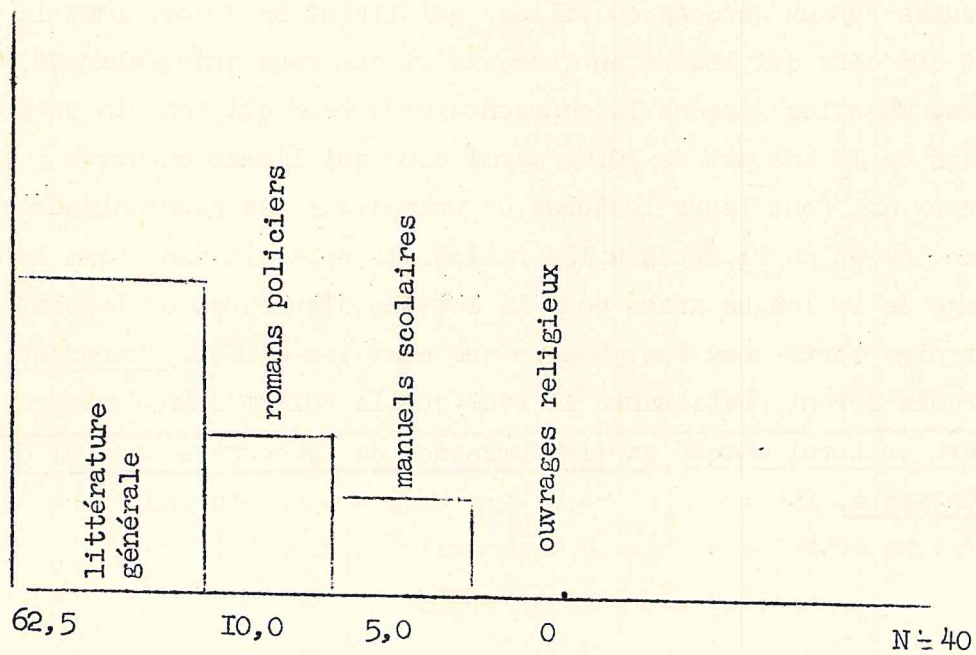


genres de livres lus par les jeunes ruraux ayant lu plusieurs
livres en arabe dans l'année (garçons) (N.R. 8,2%).

Nature des livres lus dans
l'année selon la langue (filles).



de livres lus par les jeunes rurales ayant lu plusieurs
livres en arabe dans l'année (34,4% de N.R.).



de livres lus par les jeunes rurales ayant lu plusieurs
livres en français dans l'année (15% de N.R.).

L'existence d'affinités entre la langue dans laquelle les jeunes ruraux lisent préférentiellement et le type d'ouvrages sur lesquels portent les choix de lecture (ou qui sont seuls objectivement accessibles) - plutôt des ouvrages de type scolaire ou religieux, ou des classiques de littérature principalement arabe, quand on lit en arabe, plutôt des ouvrages de détente comme les romans policiers, les illustrés, des romans largement commercialisés par les éditions de poche etc.. quand on lit en français - apparaît liée à des systèmes d'attitudes plus profonds, lorsque l'on met en relation ces comportements vis-à-vis de la lecture, avec un indicateur culturel aussi important que celui de la pratique de la prière.

On observe tout d'abord que la propension des filles à ne pas faire la prière est, du même ordre chez les garçons et les filles ; elle est même légèrement supérieure chez ces dernières. 73,8% des filles et 71% des garçons n'ont jamais fait la prière au moment de l'enquête. Ces proportions paraissent élevées. Ne disposant pas de données comparables sur la pratique religieuse en ville, nous ne pouvons malheureusement pas procéder à une analyse comparative de la pratique religieuse en zone rurale et en zone urbaine. L'étude de la pratique religieuse de nos jeunes ruraux et de ses rapports à la scolarisation et à l'origine sociale sera développée ci-dessous.

Les jeunes ruraux garçons ou filles, qui lisent en arabe, font la prière plus fréquemment que ceux qui lisent en français et que ceux qui déclarent ne pas faire de lectures. Chez les garçons le pourcentage de ceux qui font la prière au moins depuis l'âge de 14 ans est de 30,6% parmi ceux qui lisent en arabe ; il est de 16,6% parmi ceux qui font leurs lectures en français ; ces pourcentages sont respectivement de 36% et de 21,2% chez les filles. Il apparaît ainsi que la relation entre l'usage de la langue arabe pour la lecture d'ouvrages et la pratique de la prière est plus forte chez les garçons que chez les filles. Autrement dit, pour que les garçons soient pratiquants il faut qu'ils soient plus fortement intégrés à l'univers culturel marqué par la dominance de la connaissance et de l'usage de la langue arabe.

La probabilité qu'un garçon qui lit plutôt en français, soit pratiquant est plus faible, que la probabilité pour une fille d'être pratiquante quand ses lectures portent plutôt sur des ouvrages en français. Ne peut-on voir dans ce fait, l'indice d'une moindre capacité des institutions modernes, en particulier l'institution scolaire à contrecarrer les tendances culturelles traditionnelles lorsqu'elles s'adressent aux filles ? Et s'il en est ainsi, n'est-ce pas parce que celles-ci sont en quelque sorte plus protégées par l'institution familiale, des influences des institutions modernes et modernisatrices ? Alors que l'apprentissage et la pratique du français semblent avoir pour effet de contribuer à éloigner les garçons de l'univers de la culture traditionnelle, ils n'ont ce pouvoir qu'à un moindre degré sur les filles.

Ainsi, alors que comme le montrent les tableaux n° 2 et n° 3, on observe une tendance à lire d'autant plus en arabe, que la pratique de la prière est plus importante, et inversement une tendance à lire d'autant plus en français que la pratique de la prière est faible. Chez les garçons, cette tendance ne se vérifie chez les filles que pour la lecture en arabe et non pour la lecture en français. Parmi les garçons qui lisent en arabe, 10,4% ont fait la prière avant 14 ans et ont cessé de la faire, 12,6% la font depuis 14 ans, et 18% déclarent l'avoir toujours faite. Au contraire parmi ceux qui lisent en français, on passe de 9,4% pour ceux qui faisaient la prière avant 14 ans et ont cessé de la faire après cet âge, à 9% pour ceux qui la font depuis 14 ans, et à 7,5% pour ceux qui déclarent l'avoir toujours faite. Chez les filles, la proportion des lectrices en arabe augmente suivant ces différences de pratique de la prière ; et elle augmente aussi parmi celles qui lisent en français (3% d'entre elles faisaient la prière avant 14 ans et ont cessé depuis, 6% la font depuis 14 ans, et 15,15% déclarent l'avoir toujours faite).

D'autres faits tendent à confirmer l'existence d'affinités significatives entre l'utilisation de la langue arabe comme langue de lecture et la proximité d'un système culturel plutôt traditionnel. De même qu'on observait ci-dessus une tendance à pratiquer la prière d'autant plus assidument qu'on lit en arabe, de même peut-on établir que la lecture de livres en langue arabe est significativement liée à la formation coranique.

Tableau n° 2.

Langue de lecture et pratique de la prière
(Garçons : N° 1280)

Pratique de la prière de lecture de livres	Non réponse	N'a jamais fait la prière	A fait la prière avant 14 ans	fait la prière de- puis 14 ans	A toujours fait la prière.	S/Total fait la prière de- puis 14 ans et à toujours fait la prière	TOTAL
N'ont lu aucun livre	20	86	9	8	5	13	128
Non réponse	10	496	53	52	51	103	662
S/Total N.R. et aucun livre.	30	582	62	60	56	116	790
Plusieurs livres en arabe	1	49	9	11	18	29	88
Un livre en arabe	-	29	5	6	6	12	46
S/Total livres en arabe	1	78	14	17	24	41	134
Plusieurs livres en français	3	133	20	17	10	27	183
Un livre en français	-	60	5	7	10	17	82
S/Total livres en français	3	193	25	24	20	44	265
Un livre en français et en arabe		12	5	1	5	6	23
Plusieurs livres en français et en arabe.	1	45	10	7	5	12	68
S/Total bilingues	1	67	15	8	10	18	91
Total	35	910	116	109	110	219	1280
		71,09	9,06	8,5	8,5	17,1	

Tableau n° 3 Langue de lecture et pratique de la prière (filles n° 504)

Pratique de la lecture prière. de livres	Non réponse	N'a jamais fait la prière avant 14 ans	Fait la prière depuis 14 ans	A toujours fait la prière.	S/Total fait la prière depuis 14 ans et à touj. P.	Total.
N'ont lu aucun livre.	3 13,1	49	2	7	9	63
Non réponse	3 60,7	226	10	34	51	290
S/Total N.R. et aucun livre	6	275 73,9	12 3,59	41 11,6	60 16,9	353
Plusieurs livres en arabe		17 4,5	3	9	12	32
Un livre en arabe		10 2,6	2	4	6	18
S/Total livres en arabe.		27 7,25	5 10	13 26	18 56	50
Plusieurs livres en français		31 8,3	2	5	7	40
Un livre en français.		15	-	5	7	22
S/Total de livres en français.	-	46 40	2 3,0	10 15,15	14 21,2	66 100%
Un livre en français et en arabe		6 1,6	2	1	1	7
Plusieurs livres en français plus en A.	1	18 4,8	2	9	11	32
S/Total lecture bilingue	1	24 61,5	2 5,2	10 26,6	12 30,7	39
Total	7	372 73,8	21 4,16	74 14,6	104 20,6	504 100%

L'école semble arabiser préférentiellement les élèves chez qui des facteurs socio-culturels extra-scolaires déterminent des prédispositions à l'arabisation, ou représentent des facteurs de renforcement de l'apprentissage de l'arabe. Comme on peut le lire sur les tableaux n°4 et n°5 32% des jeunes ruraux, (garçons) qui lisent en arabe, ont aussi appris de deux à soixante chapitres de Coran. Par contre, parmi ceux qui lisent en français, cette proportion n'est que de 15,8%. En outre la proportion de ceux qui ont appris de 21 à 60 chapitres de Coran est de 5,2% chez les jeunes ruraux qui lisent en arabe et de 0,7% chez ceux qui lisent en français. Chez les "bilingues", (ceux qui déclarent lire en arabe et en français), la proportion de ceux qui ont appris entre deux et soixante chapitres de Coran est de 19,7%. Ce pourcentage constitue une confirmation de l'existence d'une corrélation entre la langue ou les langues pratiquées et la formation coranique : les bilingues se situent pour la formation coranique dans une position intermédiaire entre les "francisants" et les "arabisants".

Chez les filles, qui ont suivi dans l'ensemble beaucoup moins fréquemment que les garçons une formation coranique⁽¹⁾ ou observe néanmoins des relations analogues, mais plus accentuées. 26% des filles qui lisent en arabe ont appris entre deux et soixante chapitres de Coran, contre seulement 4,8% de celles qui lisent en français. Il ressort ainsi de ces chiffres une confirmation de la tendance observée ci-dessus des filles à être plus "arabisées" c. à moins "francisées" que les garçons : il apparaît en effet que pour que les filles s'orientent plutôt vers la pratique du français, il faut que les facteurs qui poussent à s'orienter vers l'usage de la langue arabe - en l'occurrence la formation coranique-agissent moins fortement sur elles que sur les garçons.

(1) 79,8% des fille contre 61,5% des garçons, ne répondent pas à la question de savoir combien de chapitres de Coran ils ont appris ce qui dans la quasi totalité des cas équivant à l'affirmation qu'ils n'ont reçu aucune formation coranique - ou qu'ils ont appris moins d'un chapitre de Coran. 10,9% de filles contre 19% de garçons disent avoir appris entre deux et soixante chapitres de Coran.

Tableau n°4

Langue des livres lus dans l'année, et formation coranique (Garçons).

Nombre de chapitre de coran langue des livres lus dans l'année.	Non réponse	Moins de 1 chapitre	1 à 2 chapitres	de 2 à 10 chapit.	de 11 à 20 chapitres	de 21 à 60 chapitres	S/total de 9 à 60 chapitres	Total
Non réponse	415 62,6	32 4,8	91 13,7	101 15,2	18 2,7	5 0,7	124 18,7	662
N'a lu aucun livre dans l'année.	6 87,1	2 1,5	16 12,5	16 12,5	7 5,4	1 0,7	24 18,75	128
S/Total	501 63,4	34 4,3	107 13,5	117 14,8	25 3,16	6 0,7	148 18,7	790
A lu plusieurs livres en arabe	38 43,2	5 5,7	19 21,5	18 20,4	6 6,8	2 2,2	26 29,5	88
A lu un livre en arabe	19 41,2	2 4,3	8 17,3	11 23,9	1 2,17	5 10,28	17 36,9	46
S/Total livres en Arabe	57 42,5	7 5,2	27 20,1	29 21,6	7 5,2	7 5,2	43 32,0	134
A lu plusieurs livres en français.	129 70,4	6 3,2	20 10,9	20 10,9	6 3,2	2 1,0	28	183
A lu un livre en français.	46 56,09	6 7,3	16 19,5	12 14,6	2 2,4	-	14 17,0	82
S/Total livres en français	175 66,0	12 4,5	36 13,5	32 12,0	8 3,0	2 0,7	42 15,8	265
A lu plusieurs livres en arabe et en franç.	44 48,3	9 9,8	20 21,9	11 12,0	4 4,39	3 3,29	18 19,78	91
T O T A L	777 60,2	62 4,8	190 14,8	185 14,4	44 3,4	18 1,4	247 9,2	1280

Tableau n° 5.

Langue des livres lus dans l'année, et formation coranique.
(Filles).

Langue des livres lus.	Nombre de chap. appris.	Non réponse	Mois de 1 chap.	1 à 2 chap.	de 2 à 10 chap.	de 11 à 20 chap.	de 11 à 60 chap.	S/Total de 2 à 60 chap.	TOTAL
Non réponse	219	75,51	12 4,13	26 8,9	28 9,6	4 1,3	1 0,3	33 11,3	290 100
N'a lu aucun livre dans l'année	52	82,5	1 1,58	7 11,1	2 3,1	1 1,58	-	3 4,7	63 100
S/ TCTAT.	271	76,7	13 3,6	33 9,3	30 8,4	5 1,4	1 0,2	36 10,1	353 100
A lu plusieurs livres en arabe.	20	62,5	-	5 15,6	6 18,7	1 3,12	-	7 21,8	32 100
A lu un livre en arabe	12	66,6	-	-	5 27,7	1 5,5	-	6 33,3	18 100
S/Total livres en arabe.	32	64	-	5 10	11 22	2 4	-	13 26	50 100
A lu plusieurs livres en français	80			12,5	7,5			7,5	100
A lu un livre en français	21	95,4		1 4,54				-	22 100
S/Total livres en français	53	85,4		6 9,6	3 4,8			3 4,8	62 100
A lu plusieurs livres en arabe et en français	32	82,05	2 5,12	2 5,12	2 5,12	1 2,5	-	3 7,6	39 100
TOTAL	388	76,9	15 2,9	46 9,12	46 9,12	8 0,5	1 0,29	55 10,9%	504 100

Une frontière assez nette semble se dresser entre ceux que l'action de l'école, se conjuguant avec celle d'autres facteurs culturels ou, comme nous le verrons ci-dessous plusieurs facteurs socio-économiques, fait accéder au niveau d'une pratique courante de la lecture et de l'écriture - au niveau du scripturaire - et ceux qui restent en deçà de ce niveau et donc sont voués à terme à ne pas recourir (ou à n'y recourir qu'à un degré insignifiant) à l'écrit dans leur vie active, ou dans leurs relations sociales d'une manière générale. On peut voir un élément de confirmation de cette sorte de dichotomisation

Tableau n° 6 Langue des livres lus dans l'année selon les quotidiens habituellement achetés. (ensemble de la population n. 1784).

Quotidiens lus Langue des livres lus dans l'année.	Non répon- se.	El moudja- h' d	Ennasr	Echaab	Moudjahid + Nasr ou chaab.	Total.
Non réponse	487	301	60	24	38	952
n'a lu aucun liv. dan l'année	105	52	20	2	5	191
S/Total	592 (23,3) 51,7	353 (49,6) 30,8	80 (65,0) 6,9	26 (48,1) 2,2	43 (46,7) 3,7	1143 100
A lu plusieurs livres en arabe	28 23,3	38 31,6	22 18,3	6 5	11 9,16	120
A lu un livre en Arabe	16	20	9	5	7	64
S/total livres lu arabe	64 (9,0) 34,7	58 (8,15) 31,5	31 (25,2) 16,8	11 (20,3) 5,9	18 (19,5) 9,7	184 100
A lu plusieurs livres en fran.	25	160	3	11	11	223
A lu plusieurs livres en fran.	20	70	2	3	5	104
S/total livres en français.	45 (6,3) 13,7	230 (32,3) 70,3	5 (4,06) 1,5	14 (25,9) 4,28	16 (17,4) 4,9	327 100
A lu plusieurs livres en arabe en français	29 (4,0) 22,30	70 (9,8) 53,8	7 (5,7) 5,38	3 2,3	15 (16,3) 11,5	130 100
Total	710 (100)	711 (100)	123 (100)	54 (100)	92 (100)	1784.

de la population des jeunes ruraux scolarisés dans le fait que ce sont ceux qui ont lu un ou plusieurs livres dans l'année, qui sont aussi les plus nombreux à acheter plus ou moins régulièrement des quotidiens. Ainsi, comme le montre le tableau n° , plus de la moitié (51,7%) de ceux qui ne répondent pas à la question de savoir quels journaux sont achetés, ne lisent pas. Pour ceux qui lisent en arabe, ce pourcentage, qui est de 34,7%, reste important ; il est néanmoins significativement inférieur à celui des non-lecteurs d'ouvrages. Ce pourcentage baisse très fortement (13,7%) chez les jeunes ruraux qui lisent en français. Les lecteurs bilingues sont en position quasi-médiane (22,30%) par rapport aux lecteurs arabisants et aux lecteurs francisants. On voit ainsi que les chances de renforcement de la capacité et de la tendance à la pratique de la lecture sont plus importantes chez les francisants que chez les arabisants. Il est fréquent que les lecteurs de livres en français lisent aussi la presse ; il est moins fréquent que les lecteurs de livres en arabe lisent aussi les journaux.

Le tableau n° 7 , contient en outre un indice important de la dominance du français sur l'arabe chez nos jeunes ruraux scolarisés. En effet, alors que les lecteurs de livres en arabe, sont 35,5% à lire El-Moudjahid, il n'y a que 5,7% des lecteurs de livres en français qui lisent Ennasr ou Echaab. 70,3% des lecteurs en langue française achètent El-Moudjahid. Autre indice de cette dominance du français : les jeunes ruraux qui lisent en arabe et en français - les bilingues - achètent plus fréquemment El-Moudjahid (53,8%) que ceux qui lisent des livres en arabe (31,5%). Il apparaît ainsi que les "bilingues" sont plutôt francisants qu'arabisants. On observe néanmoins que c'est parmi les lecteurs de la presse aussi bien en arabe qu'en français que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de lecteurs bilingues d'ouvrages (16,3%).

Il y a semble-t-il une plus grande curiosité pour les problèmes et les événements qui dépassent le cadre local chez les jeunes ruraux qui pratiquent plutôt le français que chez les jeunes ruraux

Tableau n° 7. Langue des livres lus dans l'année et quotidien acheté.
(Ensemble n° 1784)

	Non réponse	El-Moudjahid	EN-Nasr	Echaab	Moudjahid + Nasr ou chaab ou djoumhouri	TOTAL
Non réponse	487	301	60	24	38	952
N'a lu aucun livre dans l'année	68,6	42,3	48,8	44,4	41,3	
S/Total	105	52	20	2	5	
A lu plusieurs livres en arabe	14,8	U 7,3	16,3	39,7	5,4	191
S/Total	592	353	80	26	43	1143
A lu plusieurs livres en arabe	83,4	49,6	65,1	48,1	46,7	
A lu un livre en arabe	28	38	22	6	11	120
S/Total livres en arabe	3,9	5,3	17,9	11,1	12	
A lu un livre en arabe	16	20	9	5	7	64
S/Total livres en arabe	2,3	2,8	7,3	9,3	7,6	
A lu plusieurs livres en français	44 (23,9)	58 (31,5)	11 (5,9)	18 (9,7)	19,6	184 (100)
S/Total livres en français	6,2	8,1	25,2	20,4	12	
A lu un livre en français	25	160	3	11	11	223
S/Total livres en français	3,5	22,5	2,4	20,4	12	
A lu un livre en français	20	70	2	3	5	104
S/Total livres en français	2,8	9,8	1,6	5,6	5,4	
A lu plusieurs livres en français	45 (13,7)	230 (70,3)	5 (1,5)	14 (4,28)	16 (4,8)	(100)
S/Total livres en français	6,3	32,3	4,0	26,0	17,4	327
A lu plusieurs livres en arabe et en français	24 (18,4)	53 (40,7)	5 (3,8)	2 (1,5)	13 (10)	(100)
S/Total	3,4	7,5	4,1	3,7	14,1	130
TOTAL	710	711	123	54	92	1784

qui pratiquent plutôt l'arabe. En effet, les lecteurs (garçons) d'ouvrages en arabe sont relativement plus nombreux (15%) à ne jamais acheter de journal que les lecteurs d'ouvrages en français (8,3%). De même, 20,3% des lecteurs de livres en français achètent régulièrement un journal contre 17,1% des lecteurs de livres en arabe. Une tendance analogue peut être observée chez les filles: 30% des filles qui lisent des livres en arabe n'achètent jamais un quotidien, contre seulement 18% de celles qui lisent en français.

Régularité de l'achat d'un quotidien et langue de lecture.
(garçons n° 1280).

Tableau n° 8

Achat d'un quotidien.	Langue des livres lus dans l'année.	S/total non rép. ou aucun liv. l'An.	S/Total livres en arabe	S/total livres en français	plusieurs liv. en Arabe et 1 livre en français	Total
Non réponse						28
Jamais		265	20	22	11	318
		33,5	14,9	8,3	16,17	
Parfois		448	91	189	45	773
		56,7	67,9	71,3	66,1	
Régulièrement		72	23	54	12	161
		9,1	17,1	20,3	17,6	
Total		790	134	265	68	1280
		100	100	100	100	

Les phénomènes de cumul des formes d'accès à l'information et d'accentuation des différences d'aptitudes, et en particulier des différences d'aptitudes linguistiques (1) apparaissent aussi assez nettement grand ou examine les régularités qui caractérisent les relations statistiques entre la langue dans laquelle se fait la lecture d'ouvrages et le quotidien que les jeunes ruraux achètent habituellement.

.On observe tout d'abord (Tableau n°), que 83,4 % des jeunes (garçons et filles) qui ne répondent pas à la question de savoir quel journal ils achètent habituellement, ne lisent pas non plus de livres. Ce pourcentage baisse très significativement chez ceux qui indiquent un nom de quotidien. (49,6%) chez les lecteurs d'El Moudjahid, 48% chez les lecteurs de Echaab, 46,7 % chez ceux qui citent en même temps un journal en français et un journal en arabe et enfin 65 % parmi les lecteurs de En-Narr.). On sait que pour l'ensemble de notre population, la probabilité d'être lecteur de quotidien quand on lit un ou plusieurs ouvrages dans l'année est significativement plus élevée que lorsque on ne lit pas de livres. Notons d'autre part, ce qui tend à confirmer la fiabilité de nos données - que la proportion de ceux qui ne lisent pas de livres (64%) est nettement plus élevée que celle de ceux qui n'achètent aucun quotidien (39,7%).

(1) Rappelons qu'il ressort des analyses proposées ci-dessus, que les différences d'aptitudes linguistiques renvoient à des différences de statut social, et de chances objectives d'insertion et de promotion dans des structures socio-économiques et socio-culturelles différentes.

. Le pouvoir de l'école à faire acquérir une aptitude bilingue à la lecture apparaît bien limité. En effet il y a une tendance très nette des jeunes ruraux à lire le journal en arabe quand ils lisent des livres en arabe, et à acheter El-Moudjahid quand ils lisent des ouvrages en français. Ainsi 31,5 % des jeunes ruraux scolarisés qui lisent des ouvrages en langue arabe lisent El-Moudjahid, alors que 70,3% des ceux qui lisent des livres en français, achètent El-Moudjahid. 22,7% des lecteurs de livres en arabe, contre seulement 5,78 lecteurs de livres en français achètent En Nasr ou Echaab. Ceux qui déclarent lire des livres dans les deux langues se situent dans des positions intermédiaires : 40,7 % d'entre eux lisent El-Moudjahid, et 5,3 d'entre eux lisent En Nasr ou Echaab.

Ces données confirment en outre la nette prédominance du français sur l'arabe, comme langue d'accès à l'information. Les lecteurs de livres en arabe sont beaucoup plus fréquemment portés à lire la presse en français que ne sont portés à lire la presse en arabe, les jeunes ruraux qui déclarent lire des livres en français. On constate ainsi que les lecteurs de livres en arabe sont proportionnellement aussi nombreux (9,7%) à déclarer qu'ils achètent des journaux dans les deux langues, que les lecteurs de livres dans les deux langues (10 %).

Ces données inclinent ainsi à penser que même en zone rurale, la dominance du français dans l'environnement socio-économique et culturel, pour effet de renforcer et sans doute dans de nombreux cas de développer, la pratique de la langue française acquise à l'école, au détriment de la langue arabe.

De l'analyse de ces indicateurs de la pratique de la lecture et de l'écriture, on ne tire que des éléments très limités de l'évaluation de l'acquis scolaire, en raison du peu d'information que fournit notre questionnaire sur ce point et aussi, de l'impossibilité dans laquelle on se trouve - faute de données adéquates - de procéder à une étude comparative de ces pratiques dans les zones rurales et dans les zones urbaines.

L'école inculque - t-elle plus fortement des dispositions à pratiquer la lecture et l'écriture dans le monde urbain que dans le monde rural ? On ne peut que différer une réponse vérifiée à cette question, au moment où des études comparatives suffisamment fines pourront être effectuées. Plus riches et plus fécondes sont les informations que l'enquête permet de constituer sur les fonctions sociales différentielles, et sur le pouvoir de discrimination sociologique de l'usage préférentiel de l'arabe, du français et ou de ces deux langues pour l'écriture et la lecture. La pratique de l'une ou l'autre de ces langues apparaît solidaire de statuts socio-économiques et d'appartenance à des ensembles culturels assez nettement différenciés. Il semble bien que, assez vite dans la progression scolaire et sociale, un clivage s'opère au sein de la population des jeunes ruraux, les uns se trouvant objectivement dirigés vers un univers socio-culturel ouvert sur des institutions et des secteurs d'activité reliés à la ville et à la modernité, les autres conduits à s'insérer plus ou moins profondément dans des structures socio-culturelles menacées par une certaine marginalisation. Des mécanismes sociaux semblent être à l'oeuvre qui déterminent des orientations objectives qui placent les individus dans des situations où se **lent** pour les uns les chances d'insertion dans les institutions **nes**, et pour les autres les probabilités d'intégration ou de maintien dans des secteurs de vie et d'activité où les techniques et les aptitudes permettant l'accès à des filières socio économiques modernes, plus ou moins bien assimilées à l'école, tendent à s'émousser ou à disparaître.

Information : un partage inégal

- On s'accorde à considérer la capacité à accéder à l'information comme un indicateur ou une condition de l'aptitude à s'adapter et à participer à la dynamique de l'économie et de l'activité sociale

modernes (1). L'une des fonctions socio économiques de la scolarisation est de doter les individus qu'elle touche, des dispositions nécessaires à la réception, la reconnaissance, et à l'exploitation des messages considérés comme susceptibles de contribuer à l'élévation de l'efficacité des agents socio économiques. Quel est donc l'impact des moyens d'information sur nos jeunes ruraux ?

Nous avons tenté de mettre au jour ci-dessus certaines des significations de l'usage de l'arabe ou du français pour la lecture en la reliant à la lecture des journaux. Nous voudrions maintenant essayer d'évaluer le degré auquel la presse touche notre population de jeunes ruraux scolarisés. Nous nous demanderons également si l'on peut établir l'existence de processus d'accumulation différentielle d'information liées à l'accès inégal aux moyens d'information et à l'action de mécanismes de renforcement d'un type d'information par un ou plusieurs autres.

1°) La presse.

Pour l'ensemble de notre population, la lecture du journal est un fait relativement peu fréquent et plutôt irrégulier. 24,8% des garçons et 58,3 % des filles déclarent ne jamais lire régulièrement un journal. 12,6 % des garçons et 4 % des filles disent lire régulièrement le journal. Pour l'année 1975, l'Annuaire Statistique de l'Algérie 1976(2) permet de savoir que 106 000 exemplaires d'El Moudjahid, El Djoumhouria et Echaab, sont rendus en moyenne par jour. Sachant que pour cette même

(1) Cf. H. AIT AMARA, Etude de quelques conditions de la participation
Thèse 3ème cycle.
C. CHAULET : La Mitidja autogérée, SNED, Alger 1971, p 208 ET 209. Dans le dernier ouvrage, on peut lire cette remarque: "... les décisions de gestion réelles doivent être prises non seulement en fonction des problèmes particuliers de chaque domaine, mais d'une certaine connaissance du fonctionnement de l'économie et de la société. Les travailleurs, isolés dans leur ferme ou leurs cités, ont peu de chances d'y parvenir. Ils ont cependant accès à deux sources d'informations importantes : les journaux... et surtout la radio.

(2) R.A.D.P. Secrétariat d'Etat au Plan, Direction Statistiques et de la comptabilité nationale, Annuaire Statistique de l'Algérie, 1976.

année le nombre des habitants âgés de plus de 15 ans était de 6 993 572, et si l'on fait l'hypothèse qu'un journal est lu en moyenne par cinq personnes, on peut obtenir le pourcentage approximatif de 7,5 % de lecteurs de journaux pour l'ensemble du pays. Or pour l'ensemble de notre échantillon on obtient un pourcentage de 63,45 % de lecteurs si l'on regroupe les jeunes qui déclarent lire régulièrement et ceux qui déclarent ne lire que par intermittence la presse. Si l'on ne tient compte que de ceux qui lisent régulièrement les journaux on obtient le pourcentage de 10,14 %. De ces évaluations très approximatives, on peut seulement déduire que le taux de lecture des journaux dans notre échantillon de jeunes ruraux semble être significativement supérieur à la moyenne nationale, ici d'ailleurs sans doute très surestimée.

L'écart entre ce taux qui caractérise notre population et celui de la population rurale dans son ensemble, est certainement beaucoup plus important. On voit ainsi que cet important indicateur de l'efficacité de l'inculcation scolaire, et aussi du degré de réceptivité du discours émanant des groupes sociaux dominants, qu'est la lecture quantitative et qualitative de la presse, seules des enquêtes suffisamment étendues et suffisamment approfondies, pourraient permettre de rompre avec le discours de l'idéologie et de la banalité. Ces enquêtes devraient permettre en particulier de saisir les caractéristiques spécifiques du contenu de l'information effectivement assimilée par les différents groupes sociaux, et aussi des usages qui sont faits de cette information.

Notre enquête nous permet de saisir quelques processus de cumul d'information. Ainsi, 90,15 % des garçons de 10 ans ne répondent pas à la question de savoir quel quotidien ils achètent habituellement; ne répondent pas à la question de savoir s'ils achètent une revue ou un magazine tels que Algérie Actualité ou El Hadeff. En l'occurrence on peut interpréter l'absence de réponse comme l'indice de la non lecture ou même

de l'ignorance de l'existence de ces publications. Le taux de "non réponse" est de 74,2 % , chez les lecteurs d'El Moudjahid, de 74,15 % chez les lecteurs bilingues de la presse, de 75,5 % chez les lecteurs d'Echaab, ce pourcentage remonte à 85,8 % chez les lecteurs de En Nasr.

Les lecteurs -peu nombreux- (1) qui achètent Algérie-Actualité sont dans une large majorité (69 %) des lecteurs d'El Moudjahid. Aucun des 106 lecteurs d'Ennasr ne déclare acheter Algérie -Actualité. Les lecteurs d'Echaab sont également peu nombreux (4,4 %) à acheter Algérie-Actualité. Par contre si les lecteurs d'En Nasr, sont très peu nombreux à lire le magazine sportif El Hadeb (8,8 %), ceux de Echaab, lisent cette publication un peu plus fréquemment (13,5 %) que les lecteurs d'El Moudjahid. 11,5 % des lecteurs d'En Nasr déclarent lire d'autres périodiques, principalement en arabe. Les canaux d'information apparaissent ainsi fort différents selon la langue pratiquée , et mettent à la disposition des arabisants une quantité d'information plus réduite que celle dont bénéficient les francisants.

Toutefois on observe un phénomène, qui incite à examiner de plus près cette inégalité d'accès à l'information selon la langue, que nous avons essayé de faire apparaître ci-dessus. Certes, chez les jeunes ruraux (garçons) la lecture de la presse a lieu essentiellement en français : 47,5 % des lecteurs de la presse lisent El Moudjahid, 5,8 % lisent les quotidiens des deux langues (nous avons montré ci-dessus que dans ce cas le français est dominant); 11,8 % d'entre eux lisent En Nasr ou Echaab,.

Néanmoins, l'enquête fait apparaître que les lecteurs d'En Nasr sont proportionnellement plus nombreux à déclarer lire régulièrement (25,2 %) leur journal que les lecteurs d'El Moudjahid (17,9%).

(1) 71 garçons (5,5 %) déclarent acheter Algérie - Actualité, 115 (8,9%) achètent El Hadeb, et 64 (5 %) achètent divers autres périodiques. Ces proportions sont dans l'ensemble plus faibles chez les filles, 6,5 % d'entre elles lisent Algérie - Actualité, 1,3 % El Hadeb, 2,8 % des revues féminines, et 3,3 % divers autres périodiques.

Ne faut-il pas voir dans cette différence, l'indice d'une certaine tendance des arabisants qui lisent la presse, à compenser en quelque sorte les limitations de leur accès à l'information, par une lecture plus régulière et peut-être plus complète de leur quotidien.

Chez les filles qui lisent beaucoup moins la presse que les garçons (voir tableau n° 9), cette tendance est beaucoup moins sensible. (9,5 % des lectrices d'El Moudjahid lisent régulièrement leur journal, contre 11,7 % des lectrices d'En Nasr, ce dernier pourcentage n'est cependant pas très significatif, car il ne porte que sur deux sujets).

Tableau n° 9

Quotidiens lus par les garçons et les filles.

	non réponse	El Moudjahid.	En Nasr	Echaab	Echaab+Djournh.	El Moudjahid+Chaab-Nasr	Total
Garçons	606	106	45	35	72	1280	
		47,3%	8,3 %	3,5%	2,7%	5,8%	100%
Filles	105	17	9	11	20	504	
		20,8%	3,3 %	1,8%	2,1%	3,9%	100%
Total	711	123	54	46	92	1784	
		39,8%	6,8 %	3,02%	2,5%	5,15%	100%

- Cumul d'information et spécialisation des canaux d'information.

Les processus de renforcement d'une source d'information par une autre peut d'ailleurs prendre la forme non d'une répétition du même type d'information par plusieurs "média", mais celle d'une utilisation complémentaire de ceux-ci, chacun d'entre eux étant sollicité préférentiellement pour un type déterminé d'information. Ainsi, les jeunes ruraux (garçons) qui déclarent lire régulièrement la presse, sont relativement plus

nombreux à affirmer que les émissions sportives (15,2%) ou les émissions de variétés et de sport (15,3%) sont leurs émissions préférées, alors que ceux qui ne lisent jamais le journal, sont 25,8% à suivre préférentiellement les informations politiques. Ces données nous permettent ainsi de construire un indicateur susceptible de mesurer le degré d'efficacité de l'utilisation simultanée de différents canaux d'information. Nous aurons à nous demander ci-dessous s'il n'y a pas corrélation entre le degré d'efficacité d'utilisation simultanée des différents canaux d'information, et des indicateurs de statut tels que l'origine sociale, le capital scolaire, les chances objectives de promotion sociale, etc... Ainsi le cumul différentiel de l'information ne se manifeste pas seulement dans l'accès différentiel quantitatif aux différentes sources d'information, mais aussi, par la combinaison qualitative plus ou moins efficace de l'information fournie par les différents "média".

Processus de cumul quantitatif et de cumul qualitatif se combinent pour déterminer entre les différentes catégories de jeunes ruraux, des différences dans les aptitudes et les besoins d'accéder aux réseaux d'information de type moderne. Nous tenterons de montrer ci-dessous (1) que ces différences peuvent être regardées comme des indicateurs de statuts sociaux et de trajectoires sociales différents. On peut en outre faire l'hypothèse que ces différences tendent à s'accentuer, dans la mesure où elles engagent dans des situations scio-professionnelles qui renforcent les pratiques qui déterminent ces différences.

On observe ainsi que les jeunes ruraux qui lisent la presse ont accès plus fréquemment que ceux qui ne la lisent pas au cinéma. 60% des filles qui ne lisent pas le journal ne sont également jamais allées au cinéma, contre 27 % seulement des filles qui ne lisent le journal que d'une manière irrégulière et 20 % de celles qui le lisent régulièrement. Chez les garçons les écarts sont moins grands; ils sont néanmoins significatifs :

15,1 % de ceux qui n'achètent jamais un journal, déclarent n'être jamais allés au cinéma, contre 4,5 % de ceux qui n'achètent le journal qu'irrégulièrement et 8,7 % de ceux qui l'achètent régulièrement.

Alors que 48,8 % seulement des garçons interrogés qui n'achètent jamais le journal ont vu un à trois films dans l'année, ce taux est de 70,8 % chez ceux qui n'achètent qu'irrégulièrement le journal; il est de 76,4 % chez ceux qui l'achètent régulièrement. Les écarts et la progression sont encore plus nets chez les filles : 3,8 % seulement des filles qui n'achètent jamais le journal ont vu un à trois films dans l'année; cette proportion est de 19,1 % parmi celles qui l'achètent irrégulièrement et de 30 % parmi celles -peu nombreuses il est vrai puisqu'elles ne dépassent pas vingt- qui l'achètent régulièrement . (Voir tableaux n° 10 et 11).

- Langue d'accès à l'information et rapports aux "média"

Tombant dans le piège qui consiste à confondre les objets que propose à l'étude la sociologie spontanée, avec des objets scientifiques construits, la littérature abondante sur les "mass-média" tend souvent à s'enfermer dans les limites de la mesure positiviste de la consommation quantitative et qualitative de l'information, sans voir que ce n'est qu'en tant qu'indicateurs de systèmes d'attitudes culturelles ou de stratégies sociales liés au statut de groupes déterminés, que les modes de consommation des messages diffusés par les "média" présentent un réel intérêt sociologique. On ne peut ainsi espérer saisir la signification sociologique concrète de la lecture préférentielle de tel organe de presse que si l'on éclaire cette attitude par d'autres comportements culturels.

On peut ainsi saisir quelques liaisons statistiques significatives entre le quotidien habituellement lu et la fréquentation du cinéma. On observe d'abord que plus de la moitié des jeunes ruraux (garçons)

Tableau n° 10

Achat du journal et films vus dans l'année.

(garçons)

films vus achat journal	jamais	aucun film	un film	deux films	trois films	s/total 1à3films	non réponse	total
N. Rép.	3	1	4			4	20	28
	10,7%	3,6%	14,3%				71,4%	100
Jamais	48	75	74	19	62	155	40	318
	15,1	23,6	23,3	6	19,5	48,8	6,3	100
Parfois	35	139	247	112	188	547	52	773
	4,5	18,0	32,0	14,5	24,3	70,8	6,7	100
Régulière- ment	14	14	49	33	41	123	10	161
	8,7	8,7	30,4	20,5	25,5	76,4	6,2	100
Total	100	229	374	164	291	829	122	1280
	7,8	17,9	29,2	12,8	22,7		9,5	100

Tableau n° 11

Achat du journal et films vus dans l'année.

(filles)

films vus achat journal	jamais	aucun film	un film	deux films	trois films	s/total 1à3films	non réponse	total
Non Rép.	3	2					7	12
	25	16,7					58,3	100
Jamais	176	39	7		4	11	68	294
	59,9	13,3	2,4		1,4	3,8	23,1	100
Parfois	48	56	21	5	8	34	40	178
	27,0	31,5	11,8	2,8	4,5	19,1	22,4	100
Régulière- ment	4	7	2	3	1	6	3	20
	20,0	35,0	10,0	15,0	5,0	30,0	15,0	100
Total	231	104	30	8	13	51	118	504

qui ne répondent pas à la question de savoir combien de films ils ont vu dans l'année, ne répondent pas non plus à celle qui concerne le quotidien qu'ils lisent habituellement. (C'est le cas de 27,6 % seulement des lecteurs d'El Moudjahid, 13,9 % des lecteurs d'En Nasr, 1,6 % des lecteurs d'Echaab). Ces données tendraient à montrer que notre population comprend des groupes aux effectifs relativement importants, qui ne sont touchés que faiblement et dans le meilleur des cas indirectement par le discours émanant des instances centrales et des groupes sociaux dominants. Ce n'est que par l'analyse des attitudes de ces groupes vis à vis des institutions politiques, des institutions religieuses, du travail, de la formation etc.. que nous nous donnerons les moyens de savoir si cette faible consommation de l'information correspond à une forme de marginalisation socio économique

Les lecteurs d'El Moudjahid et ceux d'Echaab vont au cinéma plus fréquemment que les lecteurs d'En Nasr, 74,4 % des lecteurs d'El Moudjahid ont vu un à trois films dans l'année, c'est le cas de 71,1 % des lecteurs d'Echaab et de 55,6 % des lecteurs d'En Nasr. Alors que les lecteurs d'El Moudjahid sont 25,2 % à déclarer avoir vu trois films dans l'année, cette proportion est de 18,9 % parmi les lecteurs d'En Nasr et de 15,6 % parmi les lecteurs d'Echaab. Ces données tendent à faire ressortir une certaine tendance des "arabisants" à fréquenter moins souvent le cinéma, que les "françaisants". Il semble que cette tendance soit le produit de l'action conjuguée de facteurs liés à l'habitudes des sujets, et de facteurs objectifs. Ainsi, si les lecteurs d'En Nasr vont dans l'ensemble moins souvent au cinéma, c'est sans doute aussi parce que le réseau de salles de cinéma dans l'Est du pays, est moins dense qu'au centre (1). (26,4% des lecteurs d'En Nasr ne répondent pas à la question de savoir s'ils vont au cinéma, ou répondent qu'ils n'y vont jamais, contre 10,1% pour les lecteurs d'El Moudjahid). L'analyse du genre de films vu en fonction de la langue de lecture nous donne les moyens de discriminer ce qui dans les attitudes vis à vis du cinéma, relève de contrainte objectives liées à la structure du réseau de salles de cinéma, et ce qui tient aux dispositions culturelles qui caractérisent les différents groupes de jeunes ruraux scolarisés.

(1) Cf. Cheval Donné : La communication inégale, facteurs de différenciation quantitative dans la réception des moyens modernes de diffusion, étude sur les zones rurales d'Algérie, thèse de 3^e cycle, Paris 79, carte des salles de cinéma en Algérie (1975) page 101.

2.- INFORMATION NON ECRITE ET DISPOSITIONS CULTURELLES.

La mesure statistique de l'accès aux différents canaux d'information n'a pas la même signification socio-culturelle, suivant la nature de ce canal. En effet, si l'achat et la lecture d'un journal ou d'un hebdomadaire, constituent des actes révélateurs en eux-mêmes de dispositions ou de besoins discriminants, l'écoute de la radio ne peut être traitée comme un indicateur opératoire que si on dispose d'une information suffisamment fine, fournissent des données sur la nature de la sélection effectuée par les groupes étudiés dans l'ensemble des émissions proposées. De même, la possession d'un poste de télévision n'a en soi de signification culturelle que, très indirectement, par les corrélations qui s'établissent entre le statut socio-économique des individus ou des groupes et leurs dispositions, besoins et stratégies culturels. Comme pour l'étude de l'écoute de la radio, mais pour des raisons inverses, celle de la télévision, doit porter sur le contenu des choix d'émission effectués par les groupes étudiés, si on veut faire apparaître des différences culturelles significatives. A s'en tenir à la variable sommaire de la possession ou de la non-possession d'un poste de télévision, on fait de celle-ci un indicateur de statut économique, mais on ne peut prétendre saisir par le moyen de cet indicateur des attitudes culturelles discriminantes.

2.1.- Formes indirectes de l'action idéologique de la radio.

Pour la grande majorité de nos jeunes ruraux, la radio est utilisée préférentiellement pour écouter des émissions de musique. 49% de ceux qui répondent à la question de savoir quelle est leur émission de radio préférée, optent pour les variétés. Cette proportion est nettement plus importante chez les filles (62,2%) que chez les garçons (43,7%). 8,3% seulement des garçons qui répondent à cette question et 5% des filles déclarent qu'ils préfèrent les

émissions d'information et les émissions politiques. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'usage que les garçons font de la radio est très différent de celui des filles. On observe en outre le très faible intérêt des jeunes ruraux pour les émissions religieuses.

Tableau N° Emissions-radio préférées selon le sexe

Sexe			
Emissions préférées	Garçons	Filles	Ensemble
Emissions de variétés et émissions de sport	582 61,9	275 83,3	857 67,5
Emissions d'information politique (conjugues ou non à d'autres émissions)	348 37,0	55 16,6	403 31,7
Emissions religieuses (conjugues ou non à d'autres émissions)	9 0,9	-	9 0,7
Total des sujets "regroupés"	939 100	330 100	1269 100
Total général	1280	504	1784

Le faible intérêt des jeunes rurales pour les émissions d'information politique confirme les remarques proposées ci-dessus sur la faible ouverture de celles-ci sur l'univers non-domestique. On peut considérer que les phénomènes de déperdition des acquis scolaires - alphabétisation, bilinguisme, habitude de recourir à l'écrit, intérêt pour les problèmes nationaux, etc... - sont beaucoup plus importants chez les filles que chez les garçons. Divers mécanismes de renforcement ou au moins de pratique plus ou moins régulière et interne des techniques et des aptitudes acquises à des degrés divers à l'école, qui semblent agir sur les garçons n'interviennent que faiblement ou pas du tout chez les filles.

L'examen des choix non regroupés des différentes émissions, fait apparaître des écarts plus nets entre les garçons et les filles. Les filles sont 53,5% à déclarer que les émissions de variétés sont leurs émissions préférées, contre 36,3% des garçons. Négligeable chez les filles (0,39%, soit 2 sujets sur 504), la proportion des garçons qui s'intéressent au premier chef aux émissions sportives est de 5,6%, soit 72 sujets sur 1280. L'écart entre le pourcentage des jeunes ruraux (6,9%, soit 89 sujets) qui disent préférer les émissions d'information et particulièrement d'information politique et celui des jeunes rurales (4,3%, soit 22 sujets) qui font le même choix est moins important. Une analyse plus fine, fondée sur un questionnaire qui aurait cerné plus profondément ces questions aurait permis de savoir si l'écoute de la radio se fait préférentiellement en arabe ou en français, selon le sexe. Les chiffres ci-dessus font néanmoins apparaître que l'étude des formes et des contenus de l'inculcation opérée par la radio sur les différents groupes sociaux, ne peut se contenter de prendre en compte des statistiques globales et sommaires sur la "consommation" des "media", mais doit se fonder sur l'analyse de contenu des émissions qui suscitent un intérêt réel dans les catégories sociales étudiées. La radio "touche" nos jeunes ruraux bien plus par ses émissions de variétés que par ses émissions

directement politiques ou idéologiques. Ainsi apparaît l'intérêt de l'étude du contenu et des effets idéologiques des chansons que diffuse la radio. (1)

2.2.- Usages complémentaires de l'image et de la parole.

L'étude des choix que les différents groupes sociaux font dans l'information qui leur parvient, doit prendre en compte également le comportement de ces groupes vis à vis de l'ensemble constitué par tous les canaux empruntés par cette information. A n'étudier que les comportements des individus et des groupes vis à vis d'un seul canal d'information, sans tenir compte des rapports structurels avec les autres canaux, on risque de constituer en formes de sélection sociologiquement significatives ce qui peut n'être que l'effet de l'utilisation complémentaire de différents moyens d'information.

Il semble aussi que l'écoute du bulletin d'information à la radio soit plus fréquente chez ceux qui n'ont pas accès à un poste de télévision, que chez ceux qui peuvent suivre le journal télévisé: 12,16% des garçons qui n'ont pas la possibilité de suivre les programmes télévisés déclarent que le bulletin d'information constitue leur émission de radio préférée; ce pourcentage n'est que de 5,3% parmi les jeunes ruraux qui disposent chez eux d'un poste de télévision. Cette proportion s'élève quelque peu chez ceux qui peuvent

1 F. Chevaldonné dans sa thèse citée ci-dessus, observe que les différentes catégories de travailleurs ruraux signalent les émissions d'information comme étant à leur yeux les plus importantes. Faut-il imputer cette divergence entre le résultat de ce travail, et les données que nous établissons par notre enquête, à l'âge moyen différent des populations étudiées, à l'alphabétisme ou à la faible scolarisation des premiers, par opposition aux seconds tous scolarisés, ou à la différence des instruments d'enquête utilisés. On note néanmoins que F. Chevaldonné précise que "ce type de choix l'emporte sur les chansons, dans les déclarations sinon dans les pratiques, à tous les niveaux, y compris chez les travailleurs non-qualifiés". (op.cit., p.235, souligné par nous H.M.).

regarder la télévision chez un parent (8,8%) ou chez des voisins (8,1%); elle baisse par contre sensiblement (4,8%) chez les jeunes ruraux qui regardent la télévision dans un lieu public.

Chez les filles cette complémentarité de l'usage des différents moyens d'information est quasi insensible, tant est prévalente chez elles l'écoute des émissions de variétés, et faible leur intérêt pour les informations socio-politiques. La proportion des filles qui affirment que le bulletin d'information est leur émission préférée parmi celles qui n'ont aucunement accès à la télévision, (2,2%) est inférieure à celles qui disposent chez elles de la télévision et qui disent également préférer les émissions d'information (4,7%). Cependant ces pourcentages portent sur des effectifs trop réduits (3 et 13 sujets respectivement) pour être probants.

Cette dialectique du renforcement fondée soit sur le redoublement de l'action spécifique d'un média sur celle d'un autre média soit sur la complémentarité de l'une par rapport à l'autre apparaît bien complexe, dans la mesure où ces deux formes de renforcement peuvent jouer simultanément. On peut par exemple, quand on dispose à la fois d'un poste de radio et d'un poste de télévision, user plutôt de la radio pour écouter de la musique et plutôt de la télévision pour suivre les informations politiques, mais les prédispositions à recevoir telle catégorie déterminée de messages plutôt que telle autre, se manifestent tendanciellement sous des formes semblables vis à vis de "média" différents.

Ainsi, alors que la proportion des jeunes ruraux qui affirment que les émissions de variétés sont leurs émissions radio préférées, est de 48% parmi ceux qui disent que dans les programmes de télévision ce sont les films "long métrage" qui les intéressent le plus, on observe que cette proportion est de 28,3% seulement parmi ceux qui préfèrent les émissions d'information politique à la télévision. Au contraire, 5,5% seulement de ceux qui préfèrent les films "long métrage" à la télévision contre 14,9% de ceux qui s'intéressent au

premier chef aux informations déclarent que leurs émissions radio-phoniques préférées sont les émissions d'information. Parmi ceux qui déclarent apprécier plus que toutes les autres, les émissions sportives de la télévision (ils sont 111), 36 % d'entre eux optent pour les émissions de variétés à la radio, contre seulement 6,3 % qui disent préférer les émissions d'information.

Chez les filles, l'intérêt pour les émissions d'information est très faible qu'elles soient radiophoniques ou télévisées (4,3% des filles déclarent que leur émission radiophonique préférée est le bulletin d'information; elles sont 5,15 % à déclarer que ce sont les émissions d'information qui les intéressent au premier chef dans les programme de télévision : Chez les garçons comme chez les filles (plus fortement chez ces dernières) l'intérêt se porte massivement sur les "variétés" de la radio et sur les films et les feuilletons de la télévision. Alors que 61,2 % des filles qui affirment que les films "long métrage" constituent la partie des programmes de télévision qui les attirent le plus, optent également pour les "variétés" radiophoniques, la proportion de celles qui préfèrent le journal télévisé et qui optent pour la même émission à la radio est insignifiante.(3,8 %, soit un seul sujet).

2.3. Accès différentiels à la télévision selon le sexe.

Les sujets de notre échantillon sont loin d'avoir tous accès à la télévision. Une proportion importante d'entre eux, 18,2% soit 324 individus, affirment qu'ils n'ont pas la possibilité de regarder la télévision.(1) Ce pourcentage est plus important chez

1- La proposition de postes de télévision dans la population enquêtée paraît plus élevée que dans la population globale : en effet en 1976, d'après des statistiques publiées par la R.T.A. (Voir E.Cheval-donné op. cit. p. 35) il y avait en Algérie 750 000 postes de télévision, soit approximativement un poste pour 22 habitants. En faisant l'hypothèse qu'un poste de télévision touche 6 personnes, on arrive au résultat que dans notre échantillon, la proportion de postes de télévision serait de 1 pour 13.

les filles (96,7%) que chez les garçons (14,7%). Cet écart entre la proportion de filles qui n'ont pas accès à la télévision et celle des garçons qui n'ont également pas la possibilité de suivre les programmes télévisés, s'explique par le fait que les garçons peuvent recourir plus fréquemment que les filles à des postes de télévision situés en dehors de leur demeure. Pour l'ensemble de notre population, 34,19 % de jeunes ruraux ne disposent pas d'un poste de télévision chez eux, mais ont la possibilité de suivre les programmes, chez des parents (10,3 %), des voisins ou des amis (5,3 %) dans un lieu public (15,4%) ou enfin dans un établissement scolaire (3,3%). On observe cependant que la proportion de filles qui peuvent regarder la télévision en dehors de chez elles est seulement de 16,46 %, alors qu'elle est de 41,7 % chez les garçons. Ainsi, les filles ont globalement moins fréquemment accès que les garçons à la télévision, bien que les filles disposent plus fréquemment chez elles d'un poste de télévision, (54,7%) que les garçons (41,9%). Nous tenterons ci-dessous d'élucider la question de savoir si ce taux plus élevé de filles qui disposent d'un poste de télévision à domicile, ne constitue pas l'indice de l'appartenance de celles-ci à des milieux socio-économiquement plus favorisés que les garçons.

Notons en outre que seules 3 filles disent qu'il leur est possible de regarder la télévision dans un lieu public, alors que 271 garçons soit 21 % ont recours à cet expédient.

Nos jeunes ruraux sont principalement attirés par les films "long métrage" que propose la télévision. Ceux-ci constituent l'émission préférée de 24,4 % d'entre eux. (25,6% des filles et 23,9 % des garçons). En second lieu viennent principalement pour les garçons les émissions sportives. 8,7 % des garçons déclarent que les spectacles de sport constituent leur émission préférée. Cette proportion s'élève encore lorsqu'on tient compte de ceux qui mettent au premier rang des émissions de télévision les films et les émissions sportives;

ceux-ci représentent 10,1% des garçons soit 244 d'entre eux. L'intérêt pour les émissions sportives par contre est très faible chez les filles; elles ne sont guère plus de 3% à manifester quelque intérêt pour celles-ci. Seuls 5,2 % des garçons, et 5,2 % des filles affirment qu'ils s'intéressent principalement au bulletin d'informations et aux émissions politiques. Les émissions de variétés n'attirent que faiblement nos jeunes ruraux : seuls 10 garçons (0,7%) et 9 filles (1,8%) affirment que les variétés télévisées constituent leurs émissions préférées.

Tableau N° Lieu où les jeunes ruraux peuvent regarder la télévision, selon le sexe.

Sexe	Garçons	Filles	Ensemble
Localisation de la télévision			
Non réponse	27 2,1	10 1,9	37 2,1
Aucune possibilité de regarder la télévision	189 14,7	135 26,7	324 18,2
Oui à la maison	537 41,9	276 54,7	813 45,6
Oui, chez les parents	136 10,6	48 9,5	184 10,3
Oui, chez des voisins ou des amis	74 5,8	20 3,9	94 5,3
Oui, dans un lieu public	271 21,17	3 0,56	274 15,4
Oui, dans l'établissement scolaire	46 3,6	12 2,38	58 3,3
S/Total ailleurs qu'à leur domicile	527 41,17	83 16,46	610 34,2
Total	1280 100	504 100	1784 100

De même, que pour l'écoute de la radio, notre questionnaire ne permet pas de savoir dans quelle mesure la langue des émissions de télévision influe sur les choix de nos sujets. Nous tenterons néanmoins ci-dessous de mettre au jour les liens qui s'établissent, entre la langue domiante dans le cursus scolaire des enquêtés et les préférences de ceux-ci en matière d'émissions radiophoniques et télévisées. La compétence linguistique, elle-même fortement liée à l'appartenance socio-économique, semble constituer un facteur de sélection essentiel de l'information effectivement reçue par les différents groupes qui constituent notre population.

TABLEAU N° Emissions de télévision préférées, selon le sexe.

Sexe	Garçons	Filles	Ensemble
Emissions préférées.			
Non réponse	235 18,4	154 30,6	389 21,8
Film "long métrage"	306 23,9	129 25,6	435 24,3
Informations et émissions politiques.	67 5,2	26 5,2	93 5,2
Feuilletons	16 1,3	20 4,0	36 2,0
Emissions sportives	111 8,7	3 0,6	114 6,3
Emissions de variétés	10 0,8	9 1,8	19 1,0
Documentaires	55 4,3	27 5,4	82 4,5
Films plus émissions religieuses.	5 0,4	1 0,2	6 0,3
Films plus émissions de variétés	55 4,3	42 8,3	97 5,4
Films plus feuilletons	95 7,4	42 8,3	137 7,6
Informations plus variétés	30 2,3	5 1,0	35 1,9
Informations plus émissions culturelles et religieuses	11 0,9	5 1,0	16 0,8
Films plus émissions sportives	244 19,1	12 2,4	256 14,3
Tout m'intéresse	30 3,0	28 5,6	67 3,7
Chaîne étrangère	1 0,07	1 0,2	2 0,1
TOTAL	1280 100	504 100	1784 100

2.4. Télévision et cinéma: redoublements ou inaccessibilité.

Plutôt que d'être complémentaires l'accès à la télévision et l'accès au cinéma, semblent, s'exclure ou se redoubler aussi bien quantitativement que qualitativement; chez nos jeunes ruraux, et particulièrement chez les filles. Sans doute des facteurs objectifs liés à l'infrastructure du réseau de télévision et de celui du cinéma, se conjuguent-ils à des facteurs subjectifs tels que les dispositions culturelles et les besoins et attitudes qu'engendrent ces dispositions pour produire dans l'accès au cinéma et à la télévision ces phénomènes de cumul à la fois des avantages et des handicaps.

On observe ainsi que 96,1% des filles qui ne répondent pas à la question de savoir quelles sont les émissions de télévision qu'elles préfèrent, affirment qu'elles ne sont jamais allées au cinéma, qu'elles n'ont vu aucun film dans l'année, ou encore ne répondent pas à la question concernant le nombre de films vus dans l'année. Des recoupements avec les réponses à d'autres questions concernant la télévision ou le cinéma, autorisent à considérer que la catégorie des "non-répondants" est formée essentiellement de personnes ne disposant pas d'un poste de télévision, ou n'allant pas au cinéma. Cette proportion est moins élevée chez les garçons: 52,3%. L'impossibilité de regarder la télévision est plus souvent compensée par la fréquentation du cinéma chez les garçons que chez les filles.

Parmi les garçons qui n'ont pas accès au cinéma, (soit 35,1% de l'effectif total des garçons) 25% n'ont pas non plus accès à la télévision. Sur les 89,8% des filles qui n'ont pas accès au cinéma, on compte 61,8% qui n'ont pas non plus accès à la télévision. En chiffres absolus 113 garçons et 140 filles n'ont accès (ou seulement d'une manière insignifiante) ni à la télévision ni au cinéma.

Il apparaît en particulier très nettement que nos jeunes ruraux, ont d'autant moins de chances de se rendre au cinéma, qu'ils ne disposent pas d'un poste de télévision chez eux. La fréquentation du cinéma n'apparaît pas ainsi, pour les milieux sociaux auxquels appartiennent nos sujets, comme un moyen de compenser la difficulté ou l'impossibilité de suivre les programmes de la télévision, mais comme l'indice de l'existence au sein de cette population de groupes à qui des facteurs économiques et culturels donnent à la fois la possibilité et le besoin d'accéder à une information¹ plus large. Ainsi, chez les garçons, 35% de ceux qui affirment qu'ils ne vont jamais au cinéma, ne disposent pas d'un poste de télévision à domicile, contre 11,2% de ceux qui citent au moins un film qu'ils ont vu dans l'année, 8,5% de ceux qui en citent deux, et 14,4% de ceux qui en citent trois. On trouve des relations analogues chez les filles: 35,9% de celles qui ne vont jamais au cinéma n'ont pas non plus la télévision chez elles, contre 10% de celles qui citent un film, et 15,3% de celles qui citent trois films.

On doit cependant observer qu'une certaine fonction de compensation du cinéma apparaît chez les jeunes ruraux qui sont allés trois fois ou plus dans l'année au cinéma: tout se passe comme si au sein du groupe des jeunes ruraux qui ne disposent pas à domicile d'un appareil de télévision, se distinguait un sous-groupe minoritaire qui tenterait de briser le processus de cumul des handicaps, qui jouerait pour la majorité des plus démunis.

1 Il s'agit bien entendu du type d'information considéré ici, l'information émanant des organismes d'Etat; on peut ainsi se demander si la difficulté d'accès à l'information étatique, n'est pas pour ces catégories déterminées de notre population compensée par l'accès à une information locale plus riche.

Tableau N° Lieux où est regardée la télévision et films vus dans l'année (Garçons: 1200)

Lieux où est regardée la T.V.	Nombre de Films dans l'année	N. de Rep.	Jamais	Aucun dans l'année	Un Film cité	2 Films cités	3 Films cités	S/Total 2 et 3 Films cités	Total
Non répondu	22	18,0		5	1,3				27 2,1
Ne regarde pas la T.V.	18	14,7	35	38	42	14	42	56	189 14,7
Oui, à la maison	38	31,1	34	86	179	88	112	200	537 41,0
Oui, chez des parents	15	12,3	6	22	43	20	30	50	136 10,6
Oui, chez des amis ou des voisins	6	4,9	8	12	24	6	18	24	74 5,9
Oui, dans un lieu public	22	18,0	14	57	60	30	70	109	271 21,7
Oui, dans un Etablissement scolaire	1	0,8	3	14	12	6	10	16	46 3,8
S/total en dehors du domicile	44	36,0	31	105	148	62	137	199	527 41,1
TOTAL	122	100	100	229	374	164	291	455	1200 100

Tableau N° Lieux où est regardée la télévision et films vus dans l'année (Filles: N° 5(4))

Lieux où est regardée la T.V.	Nombre de Films dans l'année	N. de Rep.	Jamais	Aucun dans l'année	1 Film cité	2 Films cités	3 Films cités	S/Total 2 et 3 Films cités	TOTAL
Non réponse	8	6,7	1	0,9	1				10 1,9
Ne regarde pas la T.V.	36	30,5	83	11	3	10,0	2	2	135 26,1
Oui, à la maison	62	52,5	109	71	20	66,6	6	14	276 54,1
Oui chez des parents	8	6,7	26	11	3	10,0			18 9,7
Oui, chez des amis ou des voisins.	2	1,7	10	5	3	10,0			20 5,3
Oui, dans un lieu public		0,4	1	1			1	1	3 6,1
Oui, dans un établissement scolaire.	2	1,7	1	4	1	3,3	2	4	12 2,38
S/Total en dehors du domicile	12	10,1	38	21	7	23,3	3	5	83 10,1
TOTAL	118	100	231	104	30	100	13	21	504 100

De même, c'est parmi ceux qui vont le plus souvent au cinéma que l'on trouve les proportions les plus élevées de ceux qui disposent d'un appareil de télévision à domicile: chez les garçons 34% de ceux qui ne vont jamais au cinéma peuvent regarder la télévision chez eux, contre 53,6% de ceux qui citent deux films qu'ils ont vus dans l'année. On observe des relations analogues chez les filles: 66,6% des filles qui sont allées une fois au cinéma dans l'année, et 61,5% de celles qui y sont allées trois fois disposent d'un appareil de télévision chez elles, contre 47,1% de celles qui affirment ne jamais aller au cinéma.

Ce cumul du cinéma et de la télévision se vérifie d'ailleurs même chez ceux qui ne peuvent regarder la télévision qu'en dehors de chez eux, chez des parents ou des amis: 6% seulement des garçons qui regardent la télévision chez un ami, ne vont jamais au cinéma contre 11,5%, 12,2%, et 10,3% parmi ceux qui ont vu respectivement un film, deux films ou trois films dans l'année. Des séries analogues peuvent être observées chez ceux qui regardent la télévision dans un lieu public. (Voir tableau N°).

Ces mécanismes de cumul sont moins apparents chez les filles, sans doute parce que les empêchements d'ordre culturel qui dissuadent les filles de se rendre au cinéma quand il en existe un, limitent aussi les déplacements de celles-ci vers les lieux où la télévision pourrait être regardée. Ainsi, alors que 41,37% des garçons disent regarder la télévision en dehors de chez eux, (dont 21,1% dans un lieu public) ce pourcentage n'est que de 16,4% chez les filles, (dont seulement 0,6%, soit trois individus dans un lieu public). Ainsi les jeunes rurales qui ne vont jamais au cinéma sont proportionnellement plus nombreuses (11,2%) à se rendre chez un parent pour regarder la télévision que celles qui citent un film (10,0%). Il est toutefois remarquable que les filles qui disent ne jamais aller au cinéma, sont nettement moins nombreuses (16,4%) à aller regarder la télévision en dehors de chez elles, que les jeunes rurales qui affirment avoir vu deux ou trois films dans l'année (23,8%).

Seuls des entretiens et des observations approfondis auprès de sujets appartenant à différentes catégories sociales pourraient donner les moyens d'une connaissance satisfaisante de la structure des relations qui s'instaurent entre les jeunes de notre population de ruraux scolarisés à des degrés divers et le contenu de l'information que diffusent la radio et la télévision. Les messages radio-phoniques et télévisés peuvent constituer pour les uns un prolongement, un renforcement, ou un complément au capital scolaire acquis, ou à un statut social et professionnel à la consolidation duquel la meilleure connaissance du monde politique ou social que peuvent procurer ces médias, peut servir; ils peuvent aussi, pour d'autres, ne représenter que la source d'ersatz d'illusions, ou de plaisirs qui pallient la non-intégration dans des circuits socio-économiques socialement valorisés et valorisants. Inextricablement sont mêlés, dans de complexes processus de détermination réciproque, les effets des caractéristiques de la répartition spatiale des moyens d'information et ceux des dispositions culturelles différentes selon les groupes sociaux, génératrices de formes de demande d'information, de formes de sélection, et de formes d'usages de cette information.

3.- SIGNIFICATIONS CULTURELLES DE L'ACCES AU CINEMA.

Nous avons tenté dans les pages qui précèdent de saisir à travers la diversité des usages qui sont faits de la radio et de la télévision la diversité des attitudes, des aptitudes et des besoins culturels que divers déterminismes sociaux -en particulier l'origine sociale et la scolarisation- contribuent à inculquer différenciellement à notre population de jeunes ruraux. Pour tenter d'aller au-delà d'une comptabilisation -nécessaire mais non-suffisante- de la disposition ou de la non-disposition d'un poste de télévision, et pour tenter de faire apparaître les implications culturelles de diverses formes d'usage de la télévision, nous avons examiné les

relations de celles-ci avec d'autres indicateurs culturels, en particulier les formes de fréquentation du cinéma. Nous voudrions maintenant tenter -autant que les données statistiques que nous fournit notre enquête le permettent- de comprendre quelle place tient dans l'univers culturel de nos jeunes ruraux la non-fréquentation ou la fréquentation à des degrés divers du cinéma.

3.1. Faible accès au cinéma.

Dans notre population, de jeunes ruraux, la proportion de garçons et de filles qui déclarent ne jamais aller au cinéma est élevée: elle est pour l'ensemble de l'échantillon, de 18,5%, soit 331 personnes. A celles-ci, il faut sans doute ajouter une part non-négligeable des enquêtés qui ne répondent pas à la question de savoir combien de films ils ont vu dans l'année: ces non-répondants représentent 13,4% de l'échantillon et sont au nombre de 240. En outre, 18,6% d'entre eux, soit 333, affirment qu'ils n'ont vu aucun film dans l'année. Ainsi pour environ la moitié de l'effectif, le cinéma n'est pas accessible, ou ne l'est que d'une manière plus ou moins insignifiante.¹

1 Selon l'Annuaire statistique de l'Algérie de 1976, publié par le Secrétariat d'Etat au Plan, il y a eu durant l'année 1975 environ 45 millions d'entrées dans les salles de cinéma du pays. La population des plus de dix ans, pouvait être estimée pour cette même année à 10 millions. Ainsi, la moyenne nationale de fréquentation du cinéma peut sur cette base être estimée à 4,5 entrées par an et par personne. Se fondant sur des travaux de l'AARDES concernant les budgets des familles, F. Chevaldonné (op. cit. P. 66) évalue la moyenne nationale des entrées au cinéma à 5-6 par personne. La structure de notre questionnaire ne permet pas de comparer une moyenne de fréquentation du cinéma dans notre échantillon avec les estimations indiquées ci-dessus. On peut néanmoins penser qu'elle est inférieure à celle-ci, étant donné la proportion élevée de ceux qui déclarent ne jamais aller au cinéma, et aussi -comme nous tenterons de le montrer ci-dessous- en raison de la faiblesse du réseau de salles auxquelles nos jeunes ruraux peuvent accéder.

Cette faible fréquentation du cinéma caractérise beaucoup plus les filles de notre échantillon que les garçons. 7,8% des garçons (soit 100) ne vont jamais au cinéma, contre 45,8% des filles (soit 231). De même, 17,9% des garçons déclarent n'avoir vu aucun film dans l'année, (soit 229), contre 20,6% des filles (soit 104). Ainsi, en prenant en compte les non-répondants, ceux qui déclarent n'avoir vu aucun film dans l'année, et ceux qui ne vont jamais au cinéma, on obtient le total de 35,2% pour les garçons et de 89,8% pour les filles.

On peut voir un indice de la fiabilité des réponses données par les personnes interrogées dans le fait que les pourcentages de jeunes ruraux qui déclarent n'être jamais allés au cinéma, sont quasi identiques pour les trois questions¹ de notre questionnaire qui concernent la fréquentation du cinéma. (Tableau N° 2)

Tableau N°2 Variations de la réponse "jamais" aux questions sur la fréquentation du cinéma

Sexe	Répondent "jamais" aux questions concernant...	l'âge au premier film	les films vus dans l'année	l'emplacement de la salle de cinéma
Garçons	90	7,0%	100 7,8%	107 8,4%
Filles	238	47,2%	231 45,8%	232 45%
Ensemble	328	18,4%	331 18,5%	339 13,8%

1 Les questions sur le cinéma posées à nos jeunes ruraux sont les suivantes: "A quel âge êtes-vous allé pour la première fois au cinéma?; Quels films avez-vous vus cette année (en dehors des films télévisés)? Où les avez-vous vus? (Indiquez la salle quand il s'agit d'une métropole).

Pour beaucoup de nos sujets le premier contact avec le cinéma n'a lieu que tardivement. 23,7% d'entre eux ont vu leur premier film après 14 ans; parmi ceux-ci 6,3% (soit 112 individus) ont vu leur premier film après 16 ans. Assez paradoxalement, il apparaît que parmi les filles qui déclarent avoir vu au moins un film, la proportion de celles qui ont vu leur premier film avant 10 ans, est supérieure à la catégorie analogue chez les garçons. En effet ces pourcentages sont respectivement de 45,5% chez les filles et seulement de 31,2% chez les garçons. Il faut voir dans cette différence un effet de sur-sélection: pour que les facteurs sociaux qui tendent pour la majorité des filles à rendre le cinéma inaccessible n'agissent plus, il faut que les facteurs sociaux favorisant l'accès au cinéma agissent avec une plus forte intensité dans les catégories sociales auxquelles appartiennent les filles qui ont accès au cinéma, que celles auxquelles appartiennent les garçons qui ont également accès au cinéma. Plus concrètement, les filles qui vont au cinéma ont plus de chances que les garçons d'appartenir à des familles culturellement et socialement plus prédisposées à accepter que leurs enfants et particulièrement leurs filles aillent au cinéma ou même à les y inciter, que les familles auxquelles appartiennent les garçons qui vont au cinéma.

Si l'on observe ainsi des différences importantes de comportements vis à vis du cinéma selon le sexe, il apparaît par contre que l'âge auquel nos jeunes ruraux sont allés pour la première fois au cinéma, n'a pas d'effet sensible sur le nombre de films qu'ils voient dans l'année. Certes, 20,2% de ceux qui sont allés au cinéma à moins de dix ans, déclarent n'avoir vu aucun film dans l'année, alors que c'est le cas de 28,6% de ceux qui n'y sont allés pour la première fois qu'entre quatorze et seize ans; mais on note aussi que les jeunes ruraux qui ne sont allés pour la première fois au cinéma qu'après seize ans, sont 17,8% à déclarer n'avoir vu aucun film dans l'année. En regroupant les sujets qui déclarent avoir vu un à

trois films dans l'année, on arrive au résultat surprenant que c'est parmi ceux qui sont allés pour la première fois au cinéma avant dix ans que l'on trouve la proportion la plus faible de ceux qui ont vu un à trois films dans l'année (52,3%; cette proportion est de 67,2% chez ceux qui sont allés pour la première fois au cinéma entre dix et treize ans, de 62,9% parmi ceux qui ont vu leur premier film entre quatorze et seize ans et de 75,8% chez ceux qui ont vu leur premier film au-delà de 16 ans).

Ainsi alors que dans un autre contexte socio-culturel, la précocité du premier contact avec le cinéma aurait sans doute été accompagnée d'une fréquentation plus assidue du cinéma, l'âge du premier film constituant ainsi un indicateur de dispositions culturelles inclinant à une plus forte consommation culturelle, on voit que pour cette population de jeunes ruraux étudiée ici, ce premier contact à un âge précoce avec le cinéma n'est sans doute que l'effet de facteurs externes -tel que la proximité d'une salle de cinéma- ou conjoncturels,- comme la projection exceptionnelle d'un film dans la localité ou dans l'établissement scolaire qui n'ont qu'un faible impact culturel sur les sujets concernés. On voit ainsi que dans le système de facteurs explicatifs des différences de comportements culturels, le poids de facteurs externes comme par exemple la distribution dans l'espace du réseau de salles de cinéma, ne doit pas être surestimé, au détriment de facteurs sans doute plus décisifs comme le capital culturel familial, et le statut socio-économique.

3.2. Films vus : choix et contraintes.

La nature des films que regarde la fraction relativement réduite des jeunes ruraux, qui a accès au cinéma, dépend certes dans une large mesure de l'offre disponible : non seulement le

réseau des salles est très clairsemé dans les zones rurales (1) mais encore tout porte à croire que les services algériens de distribution ont tendance à sélectionner les films qu'ils destinent aux campagnes. Ainsi est-on sans doute en droit de considérer que les types de films qu'évoquent les jeunes ruraux interrogés rendent compte non seulement de la structure de l'offre, mais aussi dans une large mesure de la structure de la demande, puisque les services distributeurs tendent dans certaines limites à adapter l'offre à la demande.

Ce sont ainsi des films occidentaux qui touchent la proportion la plus élevée de nos jeunes ruraux : 99,5 % des sujets de l'ensemble de notre échantillon ne citent, en réponse à la question de savoir quels films ils ont vus dans l'année qu'un de plusieurs titres de films occidentaux. 6,2 % d'entre eux (soit 111) n'ont vu que des films hindous, 5,7 % citent des films hindous et des films occidentaux, 4,9 % n'ont vu qu'un ou plusieurs films algériens, 3,1 % ne citent que des films égyptiens. 2,4 % seulement (soit 42) évoquent simultanément des films hindous, égyptiens et occidentaux.

On peut sans doute former l'hypothèse que ce sont ceux qui ont l'accès le plus facile à une ou plusieurs salles de cinéma qui diversifient le plus le genre de films qu'ils voient. Au contraire, ceux qui doivent se déplacer, le font surtout pour voir des films qui appartiennent à leur genre préféré. On peut trouver des éléments de vérification de cette hypothèse dans les données disponibles. Ainsi 71,4 % des jeunes ruraux qui n'ont vu d'autres films qu'égyptiens, ne sont allés qu'une seule fois dans l'année au cinéma. Au contraire ceux qui sont en mesure de citer simultanément trois films de nationalité différente (hindou, égyptien et européen) sont 80,9 % à déclarer qu'ils sont allés au moins trois fois au cinéma dans

1 Voir F. Chevaldonné op. cit. p. 119 à p. 127.

l'année. On note toutefois que ceux qui n'évoquent qu'un ou plusieurs films hindous sont proportionnellement assez nombreux (24,3%) à être allés au moins trois fois au cinéma, la majorité d'entre eux (64,8%) n'y étant allés néanmoins qu'une fois. Les jeunes ruraux qui ne citent que des films européens vont dans l'ensemble plus fréquemment au cinéma que ceux qui ne citent que des films égyptiens, 27,9 % de ceux qui ne citent que des films hindous et 41,3 % de ceux qui ne citent que des films européens, sont allés deux à trois fois au cinéma dans l'année.

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, les films hindous sont plus recherchés que les films égyptiens. Si les films égyptiens sont évoqués seuls ou en même temps que des films d'autres nationalités par 171 sujets, les films hindous sont cités par 239 sujets. On peut sans doute voir une confirmation de cette préférence pour les films hindous, dans le fait que si 71,4 % des jeunes ruraux qui déclarent n'avoir vu dans l'année qu'un de plusieurs films égyptiens résident au chef-lieu de la commune, ce pourcentage n'est que de 53,1% chez ceux qui ne citent qu'un ou plusieurs films hindous. Autrement dit, on peut penser que les jeunes qui font l'effort de se déplacer pour avoir accès à une salle de cinéma, le font plus volontiers pour voir un film hindou que pour voir un film égyptien. Ainsi 8,9% seulement de ceux qui ont vu un ou plusieurs films égyptiens dans l'année résident à plus de dix kilomètres du chef lieu de la commune, contre 13,5% de ceux qui n'ont vu qu'un ou plusieurs films hindous, et 17,8 % de ceux qui évoquent simultanément des films hindous et des films européens.

On voit ainsi, qu'une étude qui se bornerait à considérer le cinéma comme un bien culturel homogène, et qui s'appuyerait exclusivement sur le critère quantitatif de la fréquence de l'accès au cinéma, pour classer les individus selon, une hiérarchie allant du plus favorisé culturellement au moins favorisé, s'exposerait à des

de cinq à dix kilomètres du chef-lieu de la commune que l'on trouve le pourcentage le plus faible (17,5%, soit 33 personnes) de ceux qui ont vu trois films ou plus dans l'année, ce pourcentage s'élève à 23,3% (soit 37 sujets) parmi ceux qui résident à plus de dix kilomètres du chef-lieu.

Chez les filles, l'effet de la distance par rapport au chef-lieu est un peu plus net sur les comportements de celles, peu nombreuses, qui ont pu se rendre au moins une fois au cinéma dans l'année. 17,2% des filles qui résident au chef-lieu ont vu au moins un film dans l'année contre 2,2% de celles qui résident à moins de cinq kilomètres du chef-lieu, 9% de celles dont la résidence se situe entre cinq et dix kilomètres du chef-lieu et 6,7% de celles qui habitent à plus de dix kilomètres du chef-lieu.

Ainsi, les écarts que détermine la distance du domicile par rapport au chef-lieu, ne sont pas à ce point importants, qu'ils imposent de considérer que l'obstacle spatial à l'accès au cinéma, soit le facteur explicatif principal sinon exclusif des variations de la fréquentation du cinéma par nos jeunes ruraux. L'explication de ces variations doit être recherchée dans les différences dans les dispositions culturelles, dans les itinéraires scolaires et dans les statuts socio-économiques.

3.3. Incitations et obstacles culturels à la fréquentation du cinéma.

Pour tenter de savoir dans quelle mesure les différences d'attitudes devant le cinéma, ne constituent pas seulement la conséquence de contraintes morphologiques, mais aussi représentent des indicateurs de systèmes de dispositions culturelles différents, il nous faut mettre en relation ces attitudes avec d'autres indicateurs culturels: y a-t-il ainsi des affinités entre la pratique de la prière, celle d'activités religieuses moins orthodoxes comme les

pèlerinages aux tombeaux de "walis", ou la connaissance à des degrés divers du Coran et les attitudes de nos jeunes ruraux devant le cinéma?

On observe ainsi que pour notre échantillon pris globalement la proportion des jeunes ruraux qui disent ne jamais aller au cinéma, représente 26% de ceux qui déclarent avoir toujours fait la prière, 8,7% de ceux qui la faisaient avant l'âge de quatorze ans et qui ont cessé de la faire depuis, 12,9% de ceux qui la font depuis l'âge de quatorze ans, et 19,7% des jeunes qui affirment n'avoir jamais fait la prière. En regroupant ceux qui déclarent ne jamais aller au cinéma et ceux qui n'ont vu aucun film dans l'année, on obtient le pourcentage de 48,2% pour les jeunes qui ont toujours fait la prière, 29,8% pour ceux qui la faisaient avant quatorze ans et qui ont cessé depuis, 33% pour les jeunes ruraux qui la font depuis quatorze ans et enfin 37,6% pour ceux qui ne l'ont jamais faite. De même alors que 8,6% seulement des jeunes ruraux qui ont toujours fait la prière citent trois films qu'ils ont vus dans l'année, c'est le cas de 18% de ceux qui n'ont jamais fait la prière.

Si ces écarts révèlent une inclination un peu plus nette des jeunes qui ne pratiquent pas la prière à se rendre plus souvent au cinéma, on ne peut pourtant dire qu'il y ait une différenciation tranchée ou une quelconque incompatibilité entre ces deux pratiques. On peut certes penser que les jeunes qui sont des pratiquants religieux assidus, sont sans doute plus fortement intégrés dans un mode de vie où des formes de sociabilité et des centres d'intérêt sociaux déterminés, tendent à réduire l'attrait que peut exercer sur eux le cinéma. Il apparaît ainsi cependant une nouvelle fois que pour parvenir à faire apparaître la signification socio-culturelle de ces différences d'attitudes vis à vis du cinéma, on ne peut se contenter d'une information sommaire sur les taux de fréquentation; mais on doit aussi disposer d'indications qualitatives sur les types de films

1ère partie :

LE CYCLE PRIMAIRE

Chapitre I : l'Age d'entrée.

1.1. L'âge d'entrée en zone rurale

Nous avons formulé l'hypothèse: qu'en zone rurale, un nombre élevé d'enfants connaîtrait un retard dès leur entrée à l'école, retard qui serait un handicap pour la poursuite de leurs études.

Parmi nos enquêtés, 3,7% sont entrés à l'école avant d'avoir l'âge requis et 76,3% à l'âge normal ; par contre 11% ont déjà un an de retard et 8% 2 ans ou plus. 0,9% n'ont pas indiqué leur âge d'entrée(1).

A la même époque, qu'en est-il au niveau national ? Parmi les 258 471 élèves(2) inscrits en 1ère AE en 1965-66, figurent 28.576 redoublants(3) soit 11%, dont l'âge n'est pas indiqué. Nous supposons qu'ils ont 7 ans ou plus ; nous les avons donc déduits de cette catégorie pour ne retenir que les élèves qui ont commencé leur scolarité cette année-là ; il ressort que dans l'ensemble du territoire, 4,1% l'ont commencée à 5 ans et 67,3% à 6 ans ; mais 28,6% accusent déjà un an ou plus de retard.

Si nous comparons ces données, nous constatons que parmi nos enquêtés, davantage d'enfants auraient accédé à l'école à 6 ans (76,3% contre 67,3% sur le territoire national) et que 19% auraient eu une entrée tardive (contre 28,6%).

Faut-il en conclure que notre hypothèse serait centredite et que la majorité des enfants des communes rurales d'où sont originaires les enquêtés, auraient moins de difficultés qu'ailleurs pour commencer leur scolarité à l'âge normal ?

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que nombre d'écoles en zone rurale, surtout dans les hameaux, étaient des écoles de petite

(1) voir tableau 1-1.

(2) Ministère de l'Education. Direction générale des Etudes et des programmes sous direction des statistiques. Rétrospective des Informations statistiques. de l'année 1962-1963 à l'année 1968-1969 n°1 tableau n° 18 p.34.

(3) op. Cité. Tableau n° 6 page 20.

Tableau 1-1 Age d'entrée en 1^o AE en 1965 - 66

Age d'entrée Population	N.R.	5 ans	6 ans	en retard	Total
G		5919 4,1	92300 56	41627 29,7	139846 100
Territoire F		3431 3,8	62414 69,3	24204 26,9	90049 100
National T		9350 4,1	154714 67,3	65831 28,6	229895 100
G	12 0,9	49 3,8	982 76,7	237 18,2	1280 100
enquêtés F	4 0,8	17 3,4	380 75,4	103 20,5	504 100
T	16 0,9	66 3,7	1362 75,3	340 19	1784 100

taille - (1) qui, à cette époque, avaient plus de places disponibles qu'ailleurs. Ainsi les enfants inscrits par leurs parents à 6 ans n'auraient pas été refusés par manque de place.

Néanmoins il importe de s'interroger sur ces 340 enquêtés qui ont eu une scolarisation tardive.

1.2. Causes du retard

1.2.1. - Comment expliquent-ils a posteriori ce retard ?

Le nombre de ceux qui n'ont pas répondu à cette question (64 soit 18,8%) (2) et de ceux dont les réponses ont été classées dans la rubrique "autres" (73 soit 21,5%) est important, totalisant 40,3% des enquêtés concernés. Les 207 réponses se répartissent ainsi : 1,8% disent que leur scolarisation tardive est due au fait qu'il n'y avait pas de place dans les écoles environnantes, 6,5% révèlent avoir été malades l'année où ils auraient dû être scolarisés (3) ; 20,3%, notamment ceux scolarisés après 7 ans (27,7% de cette catégorie) expliquent leur retard en raison de l'éloignement de l'école (4) et 31,2% par la "négligence" de leurs parents.

Mais ces adolescents, 13 ou 14 ^{ans} après, sont-ils en mesure de donner les raisons objectives de leur scolarisation tardive ? n'y a-t-il pas parfois dans leur réponse une "réinterprétation" des faits ?

Considérons par exemple l'éloignement de l'établissement scolaire par rapport au domicile. Est-ce une raison réelle de l'entrée tardive à l'école ?

-
- (1) Ceci a été confirmé dans le papier sur "les écoles de l'échantillon" dans lequel nous montrons que les écoles de hameau en 1965 étaient de petite taille et que le nombre d'élèves par enseignant y était moindre que dans les écoles de chef-lieu.
 - (2) voir tableau 1-2, causes de la scolarisation tardive en fonction de l'âge d'entrée à l'école et du sexe.
 - (3) la maladie aurait touché davantage de filles (9,7%) que de garçons (5%).
 - (4) cette cause a été donnée par plus de garçons (22%) que de filles (16,4%).

T.4-2 Causes de la scolarisation tardive en fonction de l'âge d'entrée à l'école et du sexe.

Causes du âge retard et sexe	M.R		négligence des parents		école éloignée %		Maladie		pas de place à l'école		Autres		Total	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
7 ans	38	12	43	20	24	5	8	8	2	2	28	16	133	100
		40	63		29		16		4		44		63	
	%		32,1%		14,7%		8,1%		2%		22,4%		196	100
Plus de 7 ans	18	6	30	13	28	12	4	2	1	1	23	6	104	100
		24	43		40		6		2		29		40	
	%		29,9%		27,7%		4,2%		1,4%		20,1%		144	100
Total	45	18	73	33	52	17	12	10	3	3	51	22	237	100
		17,5%	30,8%	32%	22%	16,4%	5%	9,7%	1,3%	2,9%	21,5%	21,3%	103	100
	%		31,2%		20,3%		6,5%		1,8%		21,5%		340	100

1.2.2. L'éloignement a - t - il été la cause d'une scolarisation tardive ?

4 km est considérée comme distance maximale pouvant être parcourue par l'élève pour se rendre de son domicile à l'école. Or, dans les zones rurales, en raison de la dispersion de l'habitat, il arrive que des élèves soient séparés de l'école par une distance plus importante (1). Cet éloignement aura - t-il été, pour une partie de nos enquêtés, la cause d'une scolarisation tardive ?

En croisant l'âge d'entrée à l'école et la distance du domicile à l'école(2), nous constatons que sur les 56 enquêtés (48 garçons et 8 filles) qui habitent à plus de 4 km de l'école, 38 (8 filles et 30 garçons) ont été scolarisés à l'âge normal, par contre pour les 18 autres garçons, l'éloignement a pu effectivement être la cause de leur scolarisation tardive (12 à 7 ans, et 6 à plus de 7 ans).

Quant aux 107 qui habitent à 3 ou 4 km. de l'école(3), il est probable que cette distance ait pu leur paraître importante (notamment selon la nature du terrain à emprunter et des obstacles à franchir) ; 27 garçons et 3 filles sont entrés à l'école en retard (13 à 7 ans et 17 à plus de 7 ans) alors que 69 garçons (sur les 96) et 8 filles (sur les 11) y ont accédé à 5 ou 6 ans.

Il ressort que sur les 340 enquêtés qui ont eu une scolarisation tardive, celle-ci ne pourrait s'expliquer par l'éloignement de l'établissement que pour 48 d'entre eux soit 14,1% (3 filles sur les 103, 2,9%, et 45 garçons sur les 237, 19%).

(1) Prenons le cas de la daïra de Bouira, étudié par K. Bensalah ; sur les 19.305 élèves qui, en 1973 - 74, fréquentent les écoles primaires, 1043 soit 5,3% habitent à plus de 4km, et 1903 soit près de 10% à plus de 3 km.

voir Institut International de Planification de l'Economie. Methode de préparation de la carte scolaire : études de cas n°11 K.Bensalah La daïra de Bouïra, Algérie. Paris 1977.

(2) voir tableau-3 : âge d'entrée à l'école en fonction de la distance du domicile à l'école et du sexe.

(3) au total, 163 sur les 1784, soit 9,1% habitent à 3 km ou plus de l'école.

T-1-3 âge d'entrée à l'école en fonction de la distance du domicile et du sexe à l'école

distance âge école do- entrée micile et Sexe	N.R	moins de 1 km	1 à 2 km	3 à 4 km	5 à 9 km	10 à 15 km	+ de 15	Total
N.R	G 10		2					12
	F 3		1					4
5 ans	G 7	27	12	2		1		49
	F	14	3					17
6 ans	G 151	559	196	67	19	7	3	982
	F 40	263	61	8	5	1	2	380
7 ans	G 13	65	25	13	11		1	133
	F 10	41	12					63
+ 7 ans	G 16	54	14	14	4	1	1	104
	F 6	24	7	3				40
Total	G 182	705	249	96	34	9	5	1280
	F 59	342	84	11	5	1	2	504
		1047	333	107	39	10	7	1784

Comparons les 2 tableaux, causes de la scolarisation tardive (tableau 1-2 colonne 3 éloignement de l'école) et distance du domicile à l'école t-1-3), en considérant uniquement les enquêtés qui ont accédé en retard à l'école.

Pour le 1^o groupe, ceux qui ont été scolarisés à 7 ans, 28 garçons et 5 filles expliquent leur retard par l'éloignement de l'école; or 25 garçons seulement habitent à 3 km ou plus, c'est dire que pour les 8 autres enquêtés (les 5 filles et 3 garçons) qui ont commencé l'école avec 1 an de retard, la raison objective n'en est pas l'éloignement.

Pour le 2^d groupe, ceux scolarisés à plus de 7 ans, 28 garçons et 12 filles donnent l'éloignement pour cause du retard; or seuls 20 garçons et 3 filles habitent à 3 km ou plus. Cela laisse supposer que 8 garçons et 9 filles n'ont pas donné la cause réelle de leur scolarisation tardive.

Pour les 2 groupes, la raison avancée par 11 garçons (sur les 52) et 14 filles (sur les 17) nous semble donc erronée(1).

(1) L'erreur ne viendrait pas forcément des adolescents, qui peut-être n'ont fait que transmettre la cause avancée par leurs parents qui trouvaient dans l'éloignement un moyen de se disculper aux yeux de l'administration pour ne pas avoir scolarisé leurs enfants à l'âge normal. Par ailleurs la distance indiquée par les enquêtés peut être très approximative ; rien n'est plus difficile à évaluer.

1.3 - Âge d'entrée et C.S.P du père et niveau d'instruction

Si les adolescents enquêtés éprouvent des difficultés à se souvenir des causes réelles de leur scolarisation tardive(1), il importe de voir qui sont ces enfants qui ont eu accès à l'école à des âges différents. Les parents, de par leur position sociale et leur capital scolaire, n'ont pas les mêmes rapports à l'école ; un des indicateurs(2) de ces rapports serait l'âge d'entrée de leurs enfants à l'école.

Nous avons émis l'hypothèse que les enfants qui connaissent une scolarisation tardive sont issus des couches sociales les plus défavorisées.

Nous constatons(3) que, parmi les 196 enquêtés qui sont entrés à l'école avec un an de retard, les plus nombreux ont des pères agriculteurs (51 soit 26%); décédés (30 soit 15,3%), sans activité (29 soit 14,8%).

Parmi les 144 enquêtés qui ont eu accès à l'école à plus de 7 ans, la majorité provient des mêmes catégories socio-professionnelles : 34 soit 23,6% de père décédé, 27 soit 18,8% de père en chômage, et 20 soit 13,9% de père agriculteur.

Mais parmi nos enquêtés comme la représentativité des C.S.P des pères est différente(4), il importe d'en tenir compte dans l'interprétation de ces résultats. Si 19% de notre population d'enquête

- (1) Peut-être n'ont-ils jamais eu connaissance de ces causes puisque ce ne sont pas eux mais leurs parents qui ont décidé du moment où ils seraient scolarisés ? ceci expliquerait le fort taux de non-réponses.
- (2) Un autre indicateur serait le moment de l'interruption de la scolarité voir T.Kennouche la sélection scolaire.
- (3) Voir tableau 1-4- Répartition des enquêtés selon l'âge d'entrée à l'école, la C.S.P du père et le sexe.
- (4) Dans des communes rurales, les agriculteurs sont de fait les plus nombreux (19% de notre population d'enquête) ; par contre des C.S.P telles que cadres moyens ou supérieurs, indépendants, sont peu représentées.

A.1.4 Répartition des enquêtés Selon l'âge d'entrée à l'école, La C.S.P du père et le Sexe

Age entrée Sexe	NA				Jans				Sans				Jans				Jans et plus				Total			
	G	F	T	%	G	F	T	%	G	F	T	%	G	F	T	%	G	F	T	%	G	F	T	%
N.R	10	2	12		3		3	4,5	37	15	52	3,8	3	3	6	3,1	5	2	7	4,9	58	22	80	4,5
agriculteur	2	1	3		8	4	12	18,2	180	71	251	18,4	35	16	51	26	17	3	20	13,9	242	95	337	18,9
ouvrier non qualifié		1	1		6	1	7	10,6	162	59	221	16,2	20	8	28	14,3	16	3	19	13,2	204	72	276	15,5
indépendant					6		6	9,1	103	38	141	10,4	8	5	13	6,6	2	4	6	4,2	119	47	166	9,3
ouvrier qualifié					10	3	13	19,7	158	60	218	16	14	5	19	9,7	8	2	10	6,9	190	70	260	14,6
2 ^{ème} moyen					4	4	8	12,1	62	18	80	5,9		3	3	1,5	6	3	9	6,3	72	28	100	5,6
écrit					3	1	4	6,1	91	37	128	9,4	17	13	30	15,3	18	16	34	23,6	129	67	196	11
2 ^{ème} spécimen					1		1	1,5	7	5	12	0,9	1		1	0,5	1		1	0,7	10	5	15	0,8
non- Actif					4	3	7	10,6	113	40	153	11,2	23	6	29	14,8	23	4	27	18,8	163	53	216	12,1
Artiste					2	1	3	4,5	30	22	52	3,8	4	3	7	3,6	6	2	8	5,6	42	28	70	3,9
autres					2		2	3	39	15	54	4	8	1	9	4,6	2	1	3	2,1	51	17	68	3,8
total	12	4	16		49	17	66	100	982	380	1362	100	133	63	196	100	104	40	144	100	1280	504	1784	100

sont des enfants d'agriculteurs, ils sont effectivement plus représentés parmi ceux qui ont été scolarisés avec 1 an de retard (26%), ainsi que ceux de père décédé (15,3%) ou non actif (14,8%) qui forment respectivement 11% et 12,1% de l'ensemble.

Quant à ceux qui sont entrés à l'école après 7 ans, les plus nombreux sont les enfants de père décédé (23,6%) et sans activité (18,8%).

Dans la mesure où la représentativité n'est pas la même selon les C.S.P., examinons maintenant la répartition des enfants en fonction de l'âge d'entrée pour chaque C.S.P(1). Nous ne tiendrons pas compte des catégories supérieures (n°7) où il n'y a que 15 enfants dont 12 scolarisés à 6 ans.

Il ressort que 32,6% des enfants de père décédé accusent un retard à l'entrée à l'école (15,3% ont un retard d'un an et 17,3% 2 ans ou plus) ; c'est le cas de 25,9% des enfants de père sans activité (respectivement 13,4 et 12,5%), de 21,4% des enfants de retraités (11 et 11,4%), de 21% des enfants d'agriculteurs (15,1 et 5,9%) et de 17% des enfants d'ouvriers non qualifiés (10,1 et 6,9%).

Par contre la plus grosse proportion d'enfants qui entrent à l'école à l'âge normal (en moyenne 76,3% de l'échantillon) sont des enfants d'indépendants (84,9%), d'ouvriers qualifiés (83,8%) et de cadres moyens (80%) et supérieurs (12 enfants sur les 15).

Ceux qui mettent leurs enfants à l'école à 5 ans sont les cadres moyens(2)(8%), les ouvriers qualifiés (5%) ; inversement ceux qui sont les moins représentés dans cette scolarité précoce sont les enfants de père décédé(2%) ou d'ouvrier non qualifié (2,5%).

(1) Nous avons calculé les pourcentages pour les retraités (70) et "autres" (68) bien que les effectifs soient inférieurs à 100 voir t.1.5.

(2) parmi lesquels nous avons inclus les 15 enseignants.

1.1.5 Répartition des Enquêtes Selon l'âge d'entrée à l'école la C.S.P. du père et le sexe

13

(en pourcentages)

C.S.P. du père	Age d'entrée Sexe		Né		Jours		Bonne		Fourn		Fourn et plus		Total	
	G	T	G	T	G	T	G	T	G	T	G	T	G	T
N.R	17,2		5,2		63,8		5,2		8,6		100		100	
		15		3,8										100
Agriculteur	0,8		3,3		74,4		14,5		7		100		100	
		0,9		3,6		74,5		15,1		5,9			100	
Ouvrier non qualifié			2,9		79,4		9,8		7,8		100		100	
		0,4		2,5		80,1		10,1		6,9			100	
Indépendant			5		86,6		6,7		1,7		100		100	
				3,6		84,9		7,8		3,6			100	
Ouvrier qualifié			5,3		83,6		7,4		4,2		100		100	
				5		83,8		7,3		3,8			100	
Cadre moyen			5,6		86,1				8,3		100		100	
				8		80		3		9			100	
Secrétaire			2,3		70,5		13,2		14		100		100	
				2		65,3		15,3		17,3			100	
C. Supérieur														
Non Actif			2,5		69,3		14,1		14,1		100		100	
				3,2		70,8		13,1		12,5			100	
Retraité														
				4,3		74,3		10		11,4			100	
Autres														
						79,4		13,2		4,4			100	
Total	G	0,9	3,8		76,7		10,4		8,1		100		100	
	F	0,8	3,4		75,4		12,5		7,9		100		100	
	T	0,9		3,7	76,3		11		8,1		100		100	

1.4 - l'âge d'entrée à l'école et ses répercussions sur le cursus scolaire.

Nous sommes partis de l'hypothèse qu'un enfant qui accédait à l'école à l'âge normal ou en avance, avait davantage de chance de faire un cycle primaire complet et de suivre un enseignement moyen que celui qui avait une scolarisation tardive.

Nous avons construit un premier tableau sur la situation scolaire globale des enquêtés en fonction de leur âge d'entrée à l'école(1), en différenciant ceux qui ont interrompu leur scolarité dans l'enseignement primaire (avant la 6° AE ou en fin de cycle(2) et ceux qui sont passés dans le cycle moyen.

En lisant le tableau verticalement(3), nous remarquons que parmi ceux qui ont interrompu leur scolarité avant la 6° AE, la proportion de ceux qui sont entrés à l'école après 7 ans (19,7%) est beaucoup plus importante que la proportion moyenne (8,1%) ; de même parmi ceux qui ont arrêté leurs études en fin de cycle primaire, la proportion de ceux qui ont été scolarisés avec un an de retard (13,4%) est plus élevée que la proportion moyenne(11%) ; inversement la proportion de ceux qui ont accédé à l'école à l'âge normal ou en avance dépasse la proportion moyenne parmi ceux qui ont suivi l'enseignement moyen (respectivement 80,6% au lieu de 76,3% et 4,4% au lieu de 3,7%).

La lecture horizontale du tableau(4) appuie les résultats précédents.

Si 15,3% des enquêtés ont arrêté leur scolarisation avant la 6° AE, proportionnellement les plus touchés par cette interruption sont ceux qui ont eu une scolarisation tardive : 37,5% des 144 enfants qui ont commencé leur scolarisation après 7 ans n'ont pas eu un cycle

(1) voir tableau 1-8 : niveau scolaire en fonction de l'âge d'entrée à l'école primaire et du sexe.

(2) nous avons regroupé ici ceux qui avaient interrompu en 6° AE et en 7 AE. Mais, dans la présentation du cursus scolaire, ces 2 classes seront différenciées dans la mesure où la 7° AE constitue une "classe dépôt".

(3) voir tableau 1-9

(4) voir tableau 1-10.

Tableau 1-8 Niveau scolaire en fonction de l'âge d'entrée à l'école primaire et du sexe.

niveau scolaire âge d'entrée et sexe		N.R.	interruption avant la 6° AE.	interruption en 6° AE ou 7° AE	Enseigne- ment moyen	Total.
N.R.	G	1			11	12
	F	4			-	4
	T	5			11	16
5 ans	G	10	4	7	28	49
	F	2	4	2	9	17
	T	12	8	9	37	66
6 ans	G	9	92	348	533	982
	F	11	85	134	150	380
	T	20	177	482	683	1362
7 ans	G	1	12	62	58	133
	F	1	23	21	18	63
	T	2	35	83	76	196
plus de 7ans	G	5	30	36	33	104
	F	-	24	9	7	40
	T	5	54	45	40	144
Total	G	26	138	453	663	1280
	F	18	136	166	184	504
	T	44	274	619	847	1784

T.1-9 niveau scolaire en fonction de l'âge d'entrée à l'école primaire et du sexe
(en pourcentage %)

niveau scolaire. âge d'ent.et sexe	N.R.	interruption avant la 6° AE	interruption en 6° AE ou 7° AE	enseigne- ment moyen	Total.
G				1,6	0,9
N.R. F					0,8
T	11,4			1,3	0,9
G		2,9	1,5	4,2	3,8
5 ans F		2,9	1,2	4,9	3,4
T	27,3	2,9	1,4	4,4	3,7
G		66,7	76,8	80,4	76,7
6 ans F		62,5	80,7	81,5	75,4
T	25,4	64,6	77,9	80,6	76,3
G		8,7	13,7	8,7	10,4
7 ans F		16,9	12,6	9,8	12,5
T	4,5	12,8	13,4	9	11
G		21,7	7,9	5	8,1
plus de 7 ans F		17,6	5,4	3,8	7,9
T	11,4	19,7	7,3	4,7	8,1
G		100	100	100	100
Total F		100	100	100	100
T	100	100	100	100	100

T-1.10 niveau scolaire en fonction de l'âge d'entrée à l'école primaire et du sexe

21

(en pourcentage %)

niveau âge scolaire d'entrée et du sexe	N.R.	interruption avant la 6° AE.	interruption en 6° AE ou 7° AE	enseignement moyen	Total
N.R. G					
F					
T					
5 ans G	20,4	8,1	14,3	57,1	100
F					
T	18,2	12,1	13,6	56,1	100
6 ans G	0,9	9,4	35,4	54,3	100
F	2,9	22,4	35,3	39,5	100
T	1,5	13	35,4	50,1	100
7 ans G	0,7	9	46,6	43,6	100
F	1,6	36,5	33,3	28,6	100
T	1	17,8	42,3	38,7	100
plus de 7 ans G	4,8	28,9	34,6	31,7	100
F		60	22,5	17,5	100
T	3,5	37,5	31,2	27,7	100
Total G	2	10,8	35,4	51,8	100
F	3,6	27	32,9	36,5	100
T	2,5	15,3	34,7	47,5	100

primaire complet ; cette interruption affecte plus de la moitié (24) des 40 filles de cette catégorie.

Parmi les 196 enquêtés qui ont accédé à l'école avec un an de retard, 159 ont fait un cycle primaire complet, mais 83 soit 42,3% n'ont pas dépassé ce niveau, notamment 46,6% des garçons de cette catégorie.

Inversement 683 enquêtés sur les 1362 qui ont commencé leur scolarisation à l'âge normal (soit 50,1%) ont eu accès à l'enseignement moyen (notamment 54,3% des garçons de ce groupe), ainsi que plus de la moitié de ceux qui ont eu une scolarisation précoce (37 sur 66).

Voyons maintenant quels sont ceux qui ont accédé au cycle secondaire(1).

Nous remarquons que si la moitié des enfants qui sont entrés à l'école à 6 ans, ont suivi un enseignement moyen, un quart sont encore ~~ou ont interrompu leurs études~~ dans ce cycle et un quart sont passés dans le secondaire.

Plus forte est cette proportion chez les enfants qui ont été scolarisés à 5ans; sur les 37 qui ont suivi un enseignement moyen, 15 ont interrompu ^{leur scolarité} ou sont encore dans ce cycle, alors que 22, soit les 2 tiers ont eu accès au secondaire.

Inversement, parmi ceux qui ^{ont} été scolarisés en retard, peu parviennent à se hisser en haut de la hiérarchie scolaire: 60% de ceux qui ont été scolarisés avec un an de retard, sont éliminés de l'école dès le primaire (plus particulièrement les filles : 69,8%) ; sur les 38,7% qui ont accédé au cycle moyen, 21,4% sont ou s'arrêtent dans ce cycle et 17,3% seulement accèdent au secondaire (dont 8 filles sur les 63 !).

(1) voir tableaux 1-11 et 1-12: niveau scolaire (cycle secondaire compris) en fonction de l'âge d'entrée à l'école et du sexe

Tableau 1-11 Niveau scolaire (cycle secondaire compris) en fonction de l'âge d'entrée à l'école primaire et du sexe.

(chiffres absolus)

niveau scolaire âge d'entrée et sexe.	N.R.	interruption dans le pri- maire.	actuellement dans le moyen et interrupt.	Sont passés dans le secondaire	Total
G	1		2	9	12
N.R. F	4				4
T	5		2	9	16
G	10	11	12	16	49
5 ans F	2	6	3	6	17
T	12	17	15	22	66
G	9	440	269	264	982
6 ans F	11	219	73	77	380
T	20	659	342	341	1362
G	1	74	32	26	133
7 ans F	1	44	10	8	63
T	2	118	42	34	196
G	5	66	21	12	104
après 7 ans F	-	33	2	5	40
T	5	99	23	17	144
G	26	591	336	327	1280
Total F	18	302	88	96	504
T	44	893	424	423	1784

Tableau 1-12 Niveau scolaire jusqu'au cycle secondaire en fonction de l'âge d'entrée à l'école primaire et au sexe.

(en pourcentage %)

Niveau scolaire âge d'entrée et sexe		N.R.	interruption dans le pri- maire	actuellement dans le moy. et interrupt. Moyen.	sont passés dans le se- condaire.	Total.
N.R.	G					
	F					
	T					
5 ans	G					
	F					
	T	18,1	25,7	22,5	33,3	100
6 ans	G	0,9	44,8	27,3	26,8	100
	F	2,8	57,6	19,2	20,2	100
	T	1,4	48,3	25,1	25	100
7 ans	G	0,7	55,6	24	19,5	100
	F	1,5	69,8	15,8	12,6	100
	T	1	60,2	21,4	17,3	100
après 7 ans	G	4,8	63,4	20,1	11,5	100
	F					
	T	3,4	68,7	15,9	11,8	100
Total	G	2	46,1	26,1	25,5	100
	F	3,5	59,9	17,4	19	100
	T	2,4	50	23,7	23,7	100

La proportion est encore plus faible pour les 144 scolarisés avec 2 ans ou plus de retard. Sur les 27,7% qui sont parvenus au cycle moyen, 15,9% s'arrêtent à ce niveau et seuls 11,8% vont dans le secondaire (dont 5 filles sur les 40 de cette catégorie).

Ainsi l'âge auquel les enfants entrent à l'école primaire est-il en partie déterminant de leur cursus scolaire. S'ils commencent leur scolarité à l'âge normal ou en avance, ils ont davantage de chance de suivre un cycle long d'études. Au contraire, une scolarisation tardive est un handicap que seule une minorité arrive à surmonter ; les parents non instruits n'en ont pas toujours conscience.

CHAPITRE II - LE REDOUBLEMENT

2.1. Les classes "barrages"

2.2. Les redoublants

2.1. Les classes "barrages"

Pour présenter d'une façon globale le cursus scolaire des enquêtés dans le cycle primaire (1), nous sommes partis de tableaux où sont croisés les classes à l'interruption des études et le nombre d'années dans chacune d'elles (voir tableaux t.2.1 à t.2.7).

Nous avons jugé utile de donner l'ensemble de ces tableaux, car ils constituent la base des informations sur le cursus scolaire, à partir desquelles nous avons pu calculer à la fois le taux de déperdition et le taux de redoublement par année.

Pour 44 enquêtés (26 garçons et 18 filles), nous ne savons pas à quel niveau ils ont interrompu leur scolarité ; aussi n'avons-nous considéré que les 1740 autres (1 254 garçons et 486 filles) dans la lecture de leur progression scolaire.

Dans le tableau récapitulatif (t.2.8), concernant le nombre d'années passées dans chacune des classes, nous avons tout d'abord évalué leurs effectifs. Pour ce faire, nous avons pour chacune, déduit de l'effectif précédent ceux qui avaient quitté l'école ; par exemple, des 1740 qui étaient en 1^{ère} AE en 1965-66, nous avons ôté les 25 qui ont interrompu leur scolarité ^{classe} dans cette en 1^{ère} AE, pour avoir l'effectif de ceux qui ont suivi la 2^{ème} AE. C'est sur cette base que nous avons calculé le taux de déperdition de la 1^{ère} AE à la 5^{ème} AE.(2)

(1) Voir T.KENNOUCHE p. 5-6 Situation scolaire des enquêtés

(2) Idem. p. 9 Déperdition par classe et par sexe.

T.2.1. Nombre d'années en 1° AE selon le sexe et la classe à l'interruption.

classe à l'interruption	Nb. années						T O T A L	
		NR	1 an	2 ans	3 ans	a sauté la 1°AE.		
NR	G	26					26	44
	F	18					18	
1°AE	G	2	6				8	25
	F	1	15		1		17	
2°AE	G		10	3			13	26
	F		12		1		13	
3°AE	G		12			2	14	36
	F		21	1			22	
4°AE	G	1	33	4		1	39	67
	F		26	2			28	
5°AE	G		56	6	1	1	64	120
	F		54	2			56	
6°AE	G	4	446	19		4	473	641
	F	2	160	5	1		168	
7°AE	G	5	596	38	1	3	643	825
	F	1	176	5			182	
Total	G	38	1159	70	2	11	1280	
	F	22	464	15	3		504	
	T	60	1623	85	5	11		1784

T.22 nombre d'années en 2° AE selon le sexe et la classe à l'interruption

Nb. années classe d'interrup.		NR	aquitté en 1° A.E.	1 an en 2° A.E.	2ans en 2° A.E.	3ans en 2° A.E.	a sauté la 2° AE.	TOTAL
N.R.	G	26						26
	F	18						44 18
1° AE	G		8					8
	F		17					25 17
2° AE	G	1		7	5			13
	F	3		8	2			26 13
3° AE	G			12	1		1	14
	F	1		19	1	1		36 22
4° AE	G	2		26	10		1	39
	F			24	4			67 28
5° AE	G			51	12		1	64
	F			50	6			120 56
6° AE	G	9		453	9		2	473
	F	2		162	4			641 168
7° AE	G	13		585	42	2	1	643
	F	5		170	7			825 182
TOTAL	G	51	8	1134	79	2	6	1280
	F	29	17	433	24	1		504
	T	80	25	1567	103	3	6	1784

T.2.3. Nombre d'années en 3° A.E. selon le sexe et la classe à l'interruption

Nb. années classe interruption	N.R	aquitté avant la 3° A.E.	1 an en 3° A.E.	2 ans en 3° A.E.	3 ans en 3° A.E.	a saute la 3° A.E.	TOTAL
N.R. G	26						26
N.R. F	18		13				44
1° A.E. G		8					18
1° A.E. F		17					25
2° A.E. G		13					17
2° A.E. F		13					26
3° A.E. G			12	2			13
3° A.E. F	1		19	1	1		26
4° A.E. G	4		21	9	4	1	13
4° A.E. F			21	7			22
5° A.E. G			48	16			36
5° A.E. F	1		40	15			67
6° A.E. G	9		437	26		1	28
6° A.E. F	2		157	9			64
7° A.E. G	6		552	82	1	2	120
7° A.E. F	4		155	23			56
TOTAL G	45	21	1070	135	5	4	473
TOTAL F	26	30	392	55	1		641
TOTAL T	71	51	1462	190	6	4	168

T.2.4 Nombre d'années en 4°A.E. selon le sexe et la classe à l'interruption.

Nb. années classe d'inter.	N.R.	Aquitté avant la 4° A.E.	1 an en 4° A.E.	2 ans en 4°A.E.	3 ans en 4° A.E.	a sauté la 4° A.E.	TOTAL
N.R. G	26						26
F	18						18
1°A.E. G		8					8
F		17					17
2°A.E. G		13					13
F		13					13
3°A.E. G		14					14
F		22					22
4°A.E. G	3		19	12	5		39
F	2		22	3	1		28
5°A.E. G			46	18			64
F			32	21	3		56
6°A.E. G	8		433	29	1	2	473
F	2		155	10	1		168
7°A.E. G	5		538	99	1		643
F	4		151	25	2		182
TOTAL G	42	35	1036	158	7	2	1280
F	26	52	360	59	7		504
T	68	87	1396	217	14	2	1784

T. 2.5. Nombre d'années en 5^{ème} A.E. selon le sexe et la classe à l'interruption.

Nb. années classe interrup.	N.R.	aquitté avant la 5 ^{ème} A.E.	1 an en 5 ^{ème} A.E.	2 ans en 5 ^{ème} A.E.	3 ans en 5 ^{ème} A.E.	a sauté la 5 ^{ème} A.E.	TOTAL
N.R. G	26						26
N.R. F	18						18
1 ^{ère} A.E. G		8					8
1 ^{ère} A.E. F		17					17
2 ^{ème} A.E. G		13					13
2 ^{ème} A.E. F		13					13
3 ^{ème} A.E. G		14					14
3 ^{ème} A.E. F		22					22
4 ^{ème} A.E. G		39					39
4 ^{ème} A.E. F		28					28
5 ^{ème} A.E. G	1		43	19	1		64
5 ^{ème} A.E. F	2		38	16			56
6 ^{ème} A.E. G	9		412	50		2	473
6 ^{ème} A.E. F	2		152	13		1	168
7 ^{ème} A.E. G	8		520	112	1	2	643
7 ^{ème} A.E. F	4		150	28			182
TOTAL G	44	74	975	181	2	4	1280
TOTAL F	26	80	340	57		1	504
TOTAL T	70	154	1315	238	2	5	1784

T.2.6 Nombre d'années en 6° A.E. selon le sexe et la classe à l'interruption

Nb années classe d'interrup	N.R.	aquitté avant la 6° A.E.	1 an en 6° A.E.	2 ans en 6° A.E.	3 ans en 6° A.E.	a sauté la 6° A.E.	TOTAL
N.R. G	26						26
F	18						44 18
1° A.E. G		8					8
F		17					25 17
2° A.E. G		13					13
F		13					26 13
3° A.E. G		14					14
F		22					36 22
4° A.E. G		39					39
F		28					67 28
5° A.E. G		64					64
F		56					120 56
6° A.E. G	13		304	153	3		473
F	4		107	57			168 641
7° A.E. G	13		415	143	2	70	643
F	4		116	43		19	825 182
TOTAL G	52	138	719	296	5	70	1280
F	26	136	223	100		19	504
T	78	274	942	396	5	89	1784

T. 2.7. Nombre d'années en 7° A.E selon le sexe et la classe à l'interruption

Nb années classe d'interruption.		N.R.	aquitté avant la 7° A.E.	1 an en 7° A.E.	2 ans en 7° A.E.	3 ans en 7° A.E.	T O T A L
N.R.	G	26					26
	F	18					18
1° A.E.	G		8				8
	F		17				17
2° A.E.	G		13				13
	F		13				13
3° A.E.	G		14				14
	F		22				22
4° A.E.	G		39				39
	F		28				28
5° A.E.	G		64				64
	F		56				56
6° A.E.	G		473				473
	F		168				168
7° A.E.	G	35		444	160	4	643
	F	7		134	37	4	182
TOTAL	G	61	611	444	160	4	1280
	F	25	304	134	37	4	504
	T	86	915	578	197	8	1784

T.2.8. Enseignement élémentaire : nombre d'années passées dans chaque classe

Nb années classe			1 an	2 ans	3 ans	a sauté	TOTAL
	N.R.						
N.R.	G	26					26
	F	18					18
	T	44					44
1 ^o A.E.	G	12	1159	70	2	11	1254
	F	4	464	15	3	-	486
	T	16	1623	85	5	11	1740
2 ^o A.E.	G	25	1134	79	2	6	1246
	F	11	433	24	1	-	469
	T	36	1567	103	3	6	1715
3 ^o A.E.	G	19	1070	135	5	4	1233
	F	8	392	55	1	-	456
	T	27	1462	190	6	4	1689
4 ^o A.E.	G	16	1036	158	7	2	1219
	F	8	360	59	7	-	434
	T	24	1396	217	14	2	1653
5 ^o A.E.	G	18	975	181	2	4	1180
	F	8	340	57	2	1	406
	T	26	1315	238	2	5	1586
6 ^o A.E.	G	26	719	296	5		1046
	F	8	223	100			331
	T	34	942	396	5		1377
7 ^o A.E.	G	35	444	160	4		643
	F	7	134	37	4		182
	T	42	578	197	8		825

En 6ème AE et 7ème AE, la déperdition n'a pu être évaluée que globalement par rapport à ceux qui sont passés dans le moyen ; or pour ceux-ci nous n'avons pas les moyens de savoir s'ils proviennent de la 6ème AE ou de la 7ème AE. C'est pourquoi ce dernier taux de déperdition concerne tous ceux qui ont fait un cycle primaire complet, qu'ils l'aient achevé en 6ème AE ou en 7ème AE.

A la lecture des tableaux précédents, nous remarquons qu'un nombre restreint d'enquêtés ont sauté une classe (0,1 à 0,6 % de la 1ère à la 5ème AE); nous les avons délibérément inclus dans les effectifs de ceux qui auraient suivi ces classes. Par contre, en fin de cycle, nous avons procédé différemment, pour faire ressortir les 3 itinéraires qu'empruntent les élèves à partir de la 5ème AE (1).

1.) 5ème AE-----6ème AE-----Moyen. Cette voie serait en quelque sorte la voie royale pour le passage dans le cycle moyen, celle que suivent les élèves qui ne sont pas touchés par la limite d'âge pour se présenter à l'examen d'entrée en 1ère AM.

641 auraient ainsi achevé leur primaire en 6ème AE, sur les 1 377 qui ont fréquenté cette classe (168 F. sur 331 - 473 G. sur 1046).

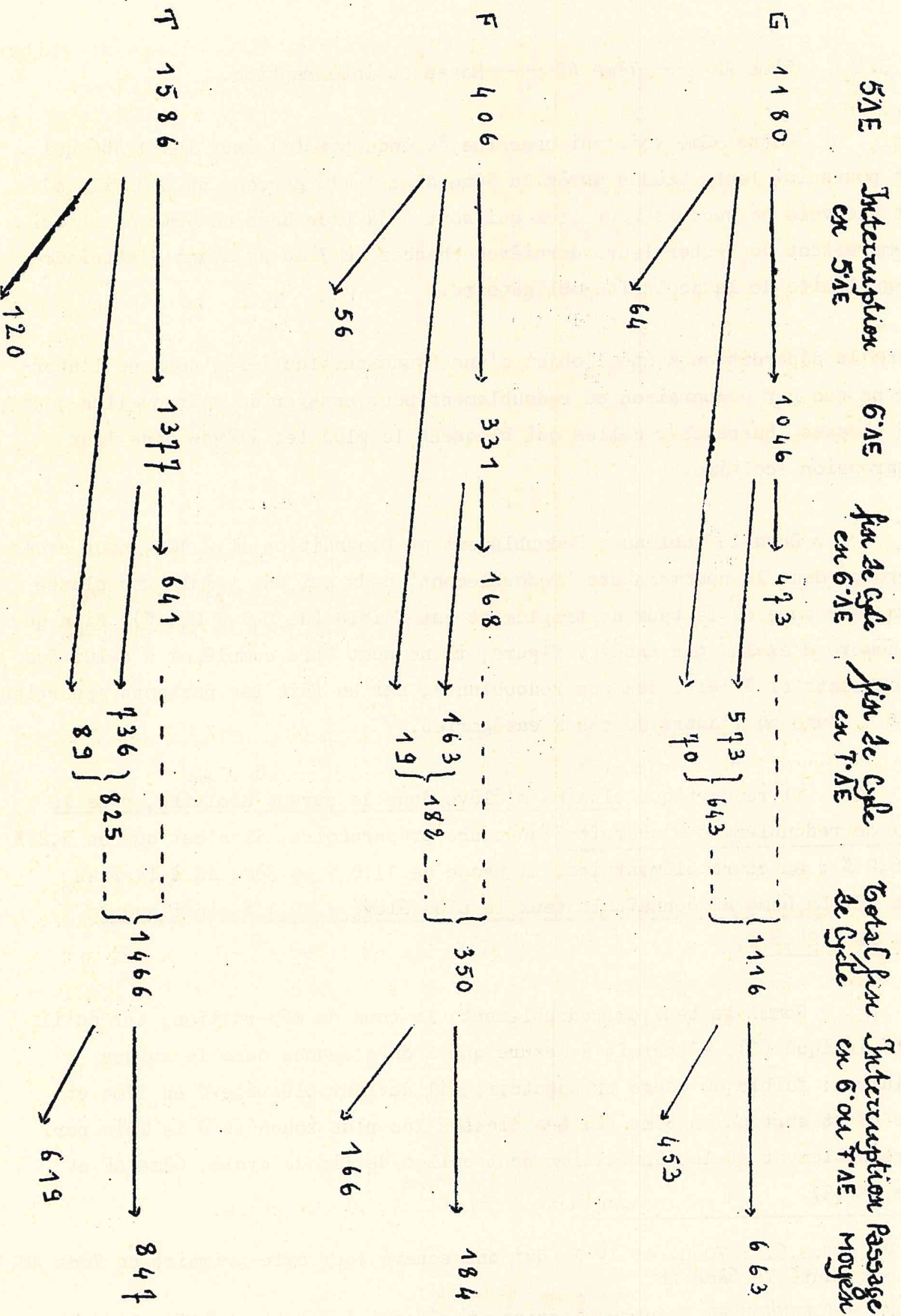
2.) 5ème AE ----- 6ème AE -----7ème AE -----Moyen ou interruption en 7ème AE. Ceux qui ont échoué à l'examen d'entrée en 1ère AM, qui sont trop âgés pour s'y présenter l'année suivante, risquent leurs chances en faisant une dernière année de scolarité en 7ème AE et en se présentant au C.E.P.E., et parfois à l'examen d'entrée en 2ème AM.

736 sur les 1 377 de ceux qui étaient en 6ème AE ont ainsi suivi cette voie de garage (163 F. sur 331 et 574 G. sur 1046).

(1) Voir tableau 2.9. : Enseignement Elémentaire, fin de cycle.

de

1.2.9 Enseignement Élémentaire - fin de cycle



3.) 5ème AE -----7ème AE-----Moyen ou interruption.

Cette 3ème voie qui concerne 89 enquêtés (1) (sur les 1 466 qui ont poursuivi leurs études après la 5ème AE : 1 116 garçons et 350 filles) est une voie de secours pour ceux qui sont déjà trop âgés en 5ème AE et qui s'empressent de tenter leurs dernières chances en 7ème AE avant d'atteindre l'âge limite de la scolarité obligatoire.

Comme la déperdition a été l'objet d'une étude particulière, nous ne l'aborderons que par comparaison au redoublement pour essayer de voir quelles sont les classes "barrages", celles qui bloquent le plus les élèves dans leur progression scolaire.

Dans le tableau : Redoublement et Déperdition (t.2.10), nous avons regroupé dans la nomenclature "redoublement" ceux qui ont triplé une classe dans la mesure où le taux de triplement est faible (de 0,1 à 0,9 %). Bien que le nombre d'exclus par année y figure, il ne peut être cumulé ni à celui des redoublants ni à celui des non-redoublants, car en fait les partants appartiennent à l'une ou l'autre de ces 2 catégories.

Il ressort que plus on s'élève dans le cursus scolaire, plus le taux de redoublement s'accroît : au cours préparatoire, il n'est que de 5,2 % et 6,2 % ; au cours élémentaire, il passe de 11,6 % en 3ème AE à 14 % en 4ème AE. La 6ème AE connaît le taux le plus élevé : 29,1 % ainsi que la 7ème AE : 24,8 %.

Comme le taux de redoublement, le taux de déperdition, tel qu'il a été indiqué (2), s'accroît à mesure que l'on s'avance dans le cursus scolaire : faible au cours préparatoire, il devient plus élevé en 3ème et 4ème AE et surtout en 5ème AE. Les classes les plus touchées à la fois par le redoublement et la déperdition sont celles de fin de cycle, 6ème AE et 7ème AE (3).

-
- (1) Voir T.2.6. : 70 G. et 19 F. qui ont achevé leur cycle primaire en 7ème AE ont sauté la 6ème AE.
 - (2) Voir T.KENNOUCHE.1.Auto-sélection et sélection en attente dans le cycle primaire
 - (3) Voir T.2.I0 et t.2.II.
et graphique : Redoublement et Déperdition par classe

T.2.10. Redoublement et déperdition par classe et par sexe. (Chiffres absolus)

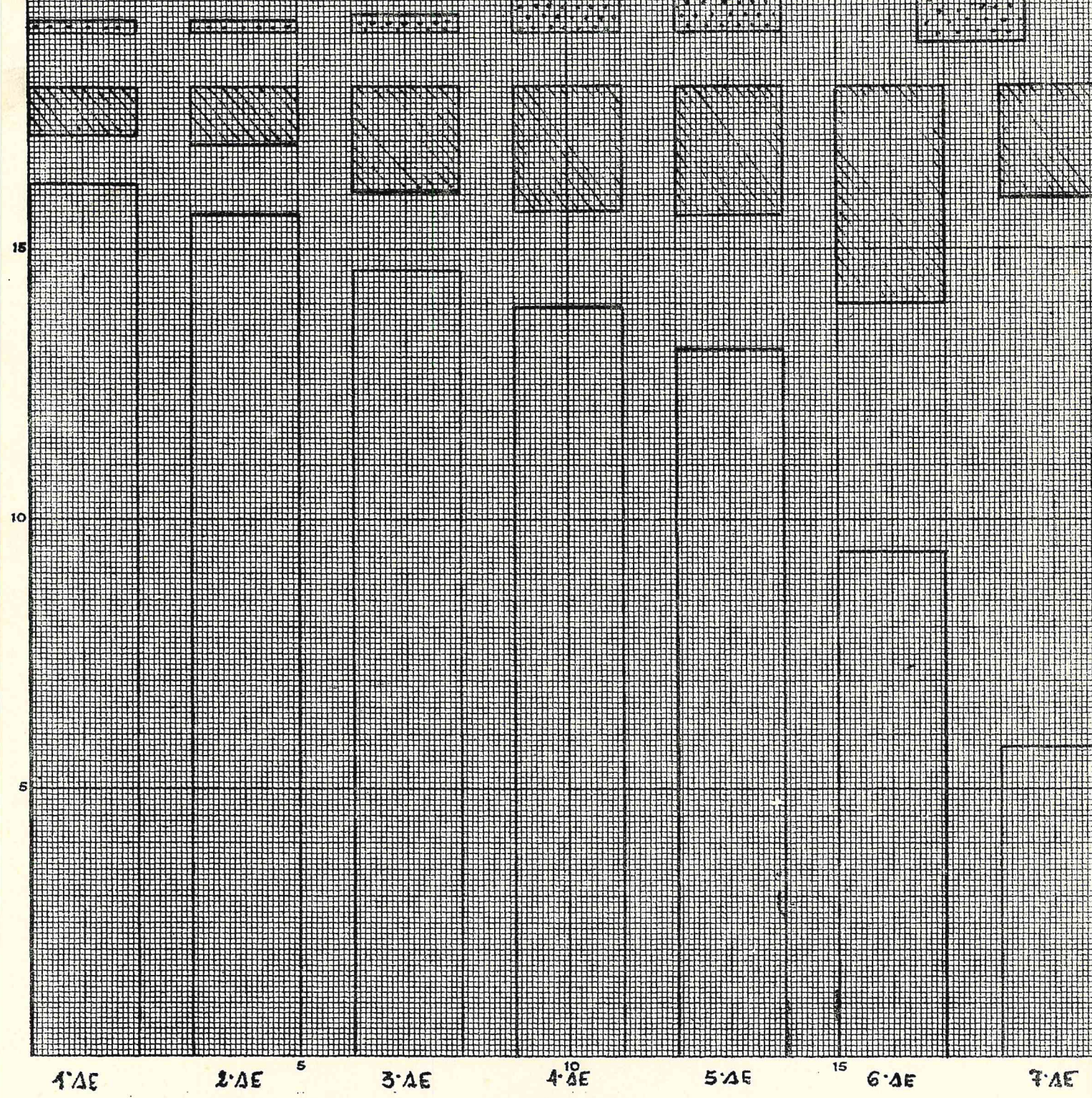
année	Effectifs			Sans redoublement			redoublements			déperdition		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
N.I.	26	18	44									
1 ^o A.E.	1254	486	1740	1159	464	1623	72	18	90	8	17	25
2 ^o A.E.	1246	469	1715	1134	433	1567	81	25	106	13	13	26
3 ^o A.E.	1233	456	1689	1070	392	1462	140	56	196	10	22	36
4 ^o A.E.	1219	434	1653	1036	360	1396	165	66	231	39	28	67
5 ^o L.E.	1180	406	1586	975	340	1315	183	57	240	64	56	120
6 ^o A.E.	1046	331	1377	719	223	942	301	100	401	453	166	
7 ^o A.E.	643	182	825	444	134	578	164	41	205			619

Légende

-  *actes*
-  *relouables*
-  *non relouables*

*Relouables et non relouables
par classe*

échelle 1/1000



t.2-II. Taux de redoublement et de déperdition par classe et par sexe.

année	Effectifs			sans redoublement			redoublant			déperdition		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1 ^o AE	100	100	100	92,4	95,5	93,3	5,7	3,7	5,2	0,6	3,5	1,4
2 ^o AE	100	100	100	91	92,3	91,4	6,5	5,3	6,2	1	2,8	1,5
3 ^o AE	100	100	100	86,8	85,9	86,5	11,3	12,3	11,6	1,1	4,8	2,1
4 ^o AE	100	100	100	85	82,9	84,4	13,5	15,2	14	3,2	6,4	4
5 ^o AE	100	100	100	82,6	83,7	82,9	15,5	14	15,1	5,4	13,8	7,5
6 ^o AE	100	100	100	64,4	63,7	64,2	28,8	30,2	29,1	40,6	47,4	
7 ^o AE	100	100	100	69	73,6	70	25,5	22,5	24,8			42,2

Elles constituent en quelque sorte les classes "barrages" ; les élèves n'ayant pas acquis antérieurement un niveau suffisant se trouvent bloqués tant par l'examen d'entrée en 1ère AM que par le C.E.P.E.. Ceux qui n'ont pas atteint l'âge limite de la scolarisation obligatoire (en fait, dans la pratique, il est souvent dépassé (1).) redoublent ces classes de fin de cycle (2), avant de passer dans le moyen ou d'être éjectés de l'école.

A la lecture de ces données, il apparaît que le redoublement aurait perdu sa valeur pédagogique, au profit d'une fonction essentiellement sociale. En effet, ce faible taux de redoublement de la 1ère AE à la 5ème AE s'expliquerait par les contraintes démographiques qui pèsent sur le système d'enseignement. Sous la poussée des nouveaux venus que l'école se doit d'accueillir et qui sont d'année en année plus nombreux, force est de libérer des places ; ainsi face à cette situation contraignante, le système scolaire semble être dans l'obligation de faire passer dans la classe supérieure la quasi-majorité des élèves, y compris ceux qui n'ont pas le niveau requis.

Aussi, sommes-nous amenés à formuler l'hypothèse que le redoublement n'aurait plus actuellement la valeur pédagogique qui, à l'origine, était sa raison d'être. Le fait que des élèves n'aient pas acquis les connaissances nécessaires qui leur permettraient de suivre sans difficulté l'enseignement dispensé dans la classe supérieure est devenu une question secondaire - ou qui ne se pose même plus - devant les contraintes sociales que l'école affronte ; les effectifs des élèves sont devenus tels, les classes sont si surchargées qu'il n'est plus possible de faire redoubler des élèves dans les petites classes, ou tout au moins doit-on limiter au maximum les redoublements dans celles-ci.

(1) Voir dans le chapitre suivant : Redoublement et âge de sortie.

(2) 401 sur 1 377 redoublent la 6ème AE et 205 sur 825 la 7ème AE.

Mais quand dans les classes de fin de cycle, un nombre important d'élèves redouble (près d'un tiers de ceux qui fréquentent la 6ème AE, un quart de ceux qui suivent la 7ème AE), les dégâts sont irréparables ; si dans le passé, ils n'ont pas acquis les connaissances suffisantes, ce n'est pas en redoublant la 6ème ou la 7ème qu'ils pourront espérer combler le retard. Dans ces classes, le redoublement ne peut plus avoir une fonction pédagogique. Il n'aura pour seul effet que de prolonger la durée de la scolarisation. Maintenir ainsi artificiellement ces élèves dans le cycle primaire n'aurait plus pour objectif de leur faire acquérir des connaissances jugées nécessaires, de les amener à un niveau valable, mais seulement de les garder sur les bancs de l'école dans l'unique respect de la légalité.

Dans cette partie nous avons approché le redoublement d'une manière globale, c'est-à-dire en nous intéressant aux différentes classes "barrages". Mais pour une évaluation plus systématique, il y a lieu de s'interroger sur les caractéristiques de ceux qui redoublent.

2.2. Les redoublants

Parmi les enquêtés, 655 soit 36,7 % n'ont redoublé aucune classe. Par contre 1 081 soit 60,6 % ont redoublé une ou plusieurs fois au cours de leur progression scolaire : 740 (41,5 %) ont redoublé une seule classe, alors que 242 (13,6 %) ont redoublé 2 classes; 34 ont triplé une classe ou redoublé 3 fois ; 65 ont redoublé 4 ou 5 classes.

Le taux de redoublement chez les filles serait inférieur à celui des garçons : 56,6 % (276 sur 487 qui ont pu répondre de façon précise à cette question) ont redoublé une ou plusieurs classes, au lieu de 64,4 % des garçons (805 sur les 1 249). Ceci peut s'expliquer par le fait que les filles sont plus nombreuses que les garçons à interrompre leur scolarité avant la 6ème AE (1), étape qui précisément se caractérise par un faible taux de redoublement.

Aussi ces chiffres concernant les redoublements ne sauraient être pris dans l'absolu dans la mesure où les enquêtés n'ont pas eu le même parcours scolaire ; par conséquent le redoublement doit être considéré en fonction de ces différenciations.

2.2.1. L'âge d'entrée des redoublants

Nous avons vu précédemment que le 1er élément de différenciation dans le cursus scolaire était l'âge auquel les enfants accédaient à l'école.

Nous constatons que les plus forts pourcentages de redoublants concernent ceux qui sont entrés à l'école à 6 ans : seuls 44 % n'ont jamais redoublé alors que 45,4 % ont redoublé 1 fois et 20,5 % de 2 à 5 fois (2).

-
- (1) T.KENNOUCHE : La sélection scolaire, tableau p. 6 : 27 % des filles au lieu de 10,7 % des garçons interrompent leur scolarité avant la 6e AE.
 (2) Voir tableau 2.12 : Redoublement et âge d'entrée à l'école.

En effet le fait d'accéder à l'âge normal à l'école donne aux enfants la possibilité de redoubler plusieurs classes jusqu'à l'achèvement du cycle primaire.

Par contre ceux qui connaissent une scolarisation tardive atteignent plus vite la limite d'âge et ainsi ne peuvent avoir autant de redoublements.

Parmi ceux qui ont commencé l'école avec un an de retard, 46,4 % n'ont jamais redoublé, 35,7 % ont redoublé 1 classe et 15,3 % de 2 à 5 classes ; le taux de redoublement est bien inférieur chez ceux qui ont accédé à l'enseignement primaire avec 2 ans de retard ou plus : 20,8 % ont redoublé 1 fois et 10,4 % de 2 à 5 fois, alors que 61,1 % n'auront connu aucun redoublement ; ceci s'explique dans la mesure où 37,5 % des enquêtés de cette catégorie ont interrompu leur scolarité avant la 6ème AE.

Il importe donc de considérer le redoublement en fonction du niveau atteint dans l'enseignement primaire.

2.2.2. Redoublement et classe à l'interruption

A la première lecture du tableau concernant le redoublement en fonction de la classe à l'interruption (1), il apparaît que sur les 655 qui n'ont jamais redoublé, près de la moitié a achevé le cycle primaire en 6ème AE ; par contre sur les 1 081 qui ont redoublé 1 ou plusieurs fois, plus de la moitié (607) a poursuivi sa scolarité jusqu'en 7ème AE.

Mais comme les effectifs sont différents selon les classes d'interruption des études, une lecture horizontale du tableau s'impose (2).

En raison du fait que le taux de redoublement est faible dans les trois premières classes (3), nous avons regroupé dans la même catégorie tous ceux qui ont quitté l'école avant la 4ème AE ; plus de la moitié d'entre eux (55 sur les 87) n'ont jamais redoublé ; leur scolarité aura été en fait de de trop courte durée.

Par contre, parmi ceux qui ont arrêté leurs études primaires en 4ème et 5ème AE, classes qui connaissent un taux de redoublement plus élevé (4), plus de la moitié a déjà redoublé 1 ou plusieurs fois ; nous comptons 34 redoublants sur les 67 qui ont quitté l'école en 4ème AE et 80 sur les 120 qui l'ont interrompu en 5ème AE (dont 39 ont redoublé plus d'une fois). Pour ces 114 redoublants, l'échec scolaire que traduit le nombre de redoublements (59 d'entre eux ont redoublé 2 fois et plus) serait la cause de l'interruption précoce de leur scolarité.

2.44

(1) Voir tableaux 2.13 : Redoublement et classe à l'interruption

(2) Voir tableau 2.15 (pourcentages horizontaux)

(3) 5,2 % en 1ère AE, 6,2 % en 2ème AE et 11,6 % en 3ème AE

(4) respectivement 14 % et 15 % de ceux qui ont suivi ces classes.

t.2-I3. Redoublement et classe à l'interruption.
(en chiffres absolus)

redoub. clas. interrup.	N.R.	aucun redou- blement	a redoublé I classe	a redoublé 2 classe	a triplé ou redou- blé 3à5 cl.	Total
N.R.	G 12	6	7	1		26
	F 5	7	6			I8
	T I7	I3	I3			44
avant 4èAE	G 6	I8	6	5		35
	F 7	37	4	I	3	52
	T I3	35	IO	6	3	87
4èAE	G I	12	11	6	9	39
	F 2	I8	3	4	1	28
	T 3	30	I4	IO	IO	67
5èAE	G I	20	21	12	10	64
	F	I9	20	9	8	56
	T 1	39	41	21	18	120
6èAE	G 7	226	I95	34	II	473
	F 2	79	73	II	3	I68
	T 9	305	268	45	I4	64I
7èAE	G 4	I62	309	I24	44	643
	F I	5I	85	35	IO	I82
	T 5	213	394	I59	54	825
Total	G 31	444	549	I82	74	I280
	F I7	211	I9I	60	25	504
	T 48	655	740	242	99	I784

t. 2 - I4. Redoublement et classe à l'interruption.
(en pourcentage %)

redoub- lement classe à l'inter.	N.R.	Aucun redouble- ment	a redoublé I classe	a redoublé 2 classes	a triplé ou redou- blé de 3 à 5 classes	Total
N.R.						
Avant 4è AE		8,4	1,3	2,5	3	4,9
4è AE		4,6	1,9	4,1	10,1	3,7
5è AE		5,9	5,5	8,7	18,2	6,7
6è AE		46,5	36,2	18,6	14,1	35,9
7è AE	32,5	32,5	53,2	65,7	54,5	46,2
Total		100	100	100	100	100

t. 2. I5. Redoublement et classe à l'interruption.
(en pourcentage %).

Redouble- classe ment à l'in. terruption	N.R.	aucun redoublement	a redoublé I classe	a redoublé 2 classes	a triplé ou redoublé de 3 à 5 clas.	Total
N.R.		29,5	29,5			100
Avant 4è AE		63,2	11,5	6,9	3,4	100
4è AE		44,8	20,9	14,9	14,9	100
5è AE		32,5	34,1	17,5	15	100
6è AE		47,6	41,8	7	2,2	100
7è AE		25,8	47,7	19,3	6,5	100
Total		36,7	41,5	13,6	5,5	100

Si nous comparons maintenant le cursus de ceux qui ont achevé leur cycle primaire en 6ème AE ^{le cours} et de ceux qui sont allés jusqu'en 7ème AE, la différence est significative.

Parmi ceux qui ont achevé le cycle en 6ème AE (1), 305 soit près de la moitié n'ont redoublé aucune classe ; ceci confirme le fait que l'itinéraire 5ème AE-----6ème AE serait en quelque sorte la voie noble qui conduit les meilleurs élèves, ceux qui ont suivi l'ensemble de l'enseignement primaire sans embûche, vers un cycle long d'études (2). Cependant 268, soit 41,8 % ont eu un seul redoublement, mais peu ont redoublé 2 classes ou plus (59, soit 9,2 %).

Au contraire parmi ceux qui ont fréquenté la 7ème AE, que nous avons qualifiée de "classe-dépôt", 73,5 % ont redoublé de 1 à 5 classes, alors que seuls 25,8 % ont eu un cursus sans entrave : 394 soit 47,7 % ont redoublé au moins 1 fois, mais 213, soit 25,8 % ont eu de 2 à 5 redoublements. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle ceux qui suivent l'itinéraire 5ème-----7ème, ou 6ème-----7ème AE sont en quelque sorte les "déchets" que le système scolaire n'aura pas éliminés précédemment, ceux qui, après un maintien de longue durée, sont trop âgés.

2.2.3. Redoublement et âge de sortie

D'après les résultats auxquels nous sommes parvenus précédemment, le redoublement ne peut être relié à l'âge de sortie sans que soit prise en considération la classe à l'interruption. C'est pourquoi, en nous interrogeant sur le nombre de redoublements par rapport à l'âge de sortie⁽³⁾, nous nous reporterons en même temps au tableau concernant l'âge de sortie en fonction de la classe à l'interruption (t.2.13).

(1) Sur les 641, 73 n'ont pas continué leurs études, alors que 568 sont passés dans le cycle moyen.

(2) Ceci reste une hypothèse à vérifier dans la mesure où nous n'avons pas encore les croisements nécessaires pour le démontrer.

(3) Voir tableaux t.2.16 ~~et t.2.17~~.

2 - I6. Redoublement et âge de sortie.

52

Redoublement âge de sortie	N.R.	Aucun Redoublement	% Redoublement	a redoublé I classe	% a redoublé 2 classes	% a triplé ou redoublé de 3 à 5 classes	Total
N.R.	I8	22		13	12	26	91
Avant II ans	13	61	63,5	15	7	-	96
II ans	3	24 6	71,9	45	1	1	64
I2 ans	3	241	80,6	45	5	5	299
I3 ans	3	158	33,3	274	28	7	470
I4 ans	5	90	17,5	311	79	29	574
I5 ans et T	4	37	14,8	67	110	32	250
Total	48	655	36,7	740	242	99	1784
				41,5	13,6	5,5	100

Âge de sortie en fonction du sexe et de la classe à l'incubation

t. 2 - 17. Redoublement et âge de sortie (en pourcentage)

classe à l'incubation	âge de sortie	N.R.	1 ^{ère} AE	2 ^{ème} AE	3 ^{ème} AE	4 ^{ème} AE	5 ^{ème} AE	6 ^{ème} AE	7 ^{ème} AE	Total
N.R.	G	15			I		3	7	50	76
	F	3	1		1	1		I	8	15
7 ans	G	I	5	I				I	4	12
	F		8	2				3		13
8 ans	G			4	2			I		7
	F		3	5	1					9
9 ans	G			2	3					5
	F		I	2	II		I			15
10 ans	G		I	4	4	7				16
	F			2	2	I3	I		I	19
11 ans	G					II	I4	I5		40
	F		2	I	5	4	I0	2		24
12 ans	G	3			I	8	7	I80	8	207
	F	5	I		I	4	I7	59	5	92
13 ans	G	4	2			2	I2	I9I	II7	328
	F	9	I	I		3	I0	83	35	I42
14 ans	G	3		2	2	8	20	62	290	387
	F	I			I	3	I4	22	86	I27
15 ans	G				I	3	6	I5	I72	I97
	F						3	I	4I	45
16 ans et +	G						2	I	2	5
	F								3	3
Total	G	26	8	I3	I4	39	64	473	643	I280
	F	I8	I7	I3	22	28	56	I68	I82	504

Les jeunes exclus

Tous ceux qui ont quitté l'école avant 11 ans ont interrompu leurs études avant la 6ème AE (1) ; cette trop courte scolarité n'aura été marquée pour la plupart d'entre eux (63,5 %) d'aucun redoublement ; seuls 22 ont redoublé 1 ou 2 fois. Quant à ceux qui ont interrompu le primaire à l'âge de 11 ans, la majorité (47 sur les 64) n'a pas fait un cycle complet ; parmi eux 16 ont redoublé.

Les jeunes promus

17 ont terminé leur cycle primaire en 6ème AE, à l'âge de 11 ans. De même la majorité de ceux qui ont fini la 6ème AE à 12 ans (239, soit 80,6 % d'entre eux) ont suivi un cursus normal, sans redoublement ; il en est ainsi de 158 (33 %) de ceux qui ont arrêté le primaire en 7ème AE à 13 ans sans avoir redoublé.

Les retardataires

Parmi ceux qui ont interrompu leur scolarité à 12 ans, 39 n'ont pas fait un cycle primaire complet, ayant redoublé 1 ou plusieurs classes. Mais plus de la moitié de ceux qui sont restés jusqu'à 13 ans à l'école primaire, (274 sur 470, 58,3 %) ont redoublé 1 fois.

Le taux de redoublement s'accroît encore chez ceux qui ont interrompu le primaire à 14 ans, âge limite de la scolarité obligatoire ; seuls 17,5 % d'entre eux n'ont connu aucun redoublement, mais 60,5 % ont redoublé 1 classe et 20,9 % de 2 à 5 classes

(1) Les 10 qui, dans le tableau 2.13, sont signalés comme ayant quitté l'école en 6ème AE et 7ème AE à 11 ans sont en fait des erreurs de codage. Il est fort probable que ce soit l'âge d'entrée plutôt que l'âge de sortie qui ait été indiqué.

Il en est de même pour ceux qui sont restés dans l'enseignement élémentaire jusqu'à 15 ans et plus : moins de 15 % n'ont pas redoublé, alors que 209 sur les 250, soit 83,6 % ont redoublé de 1 à 5 fois (44 % ont redoublé 2 classes !).

Les plus forts pourcentages de redoublants se trouvent donc chez ceux qui ont interrompu leur primaire à 13 et plus. Si 764 adolescents ont quitté l'école à 14 ans ou davantage, pour 628 d'entre eux, soit 86,7 %, cet âge avancé proviendrait des redoublements ; pour les autres, la cause en serait leur scolarisation tardive.

2.2.4. Redoublement et durée de la scolarité

La durée de la scolarité doit être mise en relation à la fois avec les redoublements et la classe à l'interruption. Ainsi dans le tableau 2.18, où le nombre d'années de scolarité est croisé avec le redoublement, à gauche du trait apparaissent tous ceux qui n'ont pas suivi un cycle primaire complet, à savoir 305 enquêtés (1). Il ressort que 128 sur 286 (sans compter les non-réponses) n'ont pas redoublé alors que 158 ont déjà eu 1 ou plusieurs redoublements.

A la droite du trait figurent ceux qui ont fait un cycle primaire complet. Parmi eux seuls 310 enquêtés qui ont eu 6 ans de scolarité et 198 qui en ont eu 7, ont eu une scolarité régulière (2). Par contre, les autres, qui ont eu de 7 à 10 ans de scolarité, ont suivi un cycle primaire complet, mais en redoublant de 1 à 5 classes ! 653 ont redoublé 1 fois, 200, 2 fois, et 32 de 3 à 5 fois. Pour ces 885 adolescents, à quoi leur aura servi de redoubler ? Quelle aura été pour eux l'utilité d'une aussi longue scolarité dans le cycle primaire qui s'est poursuivie de 7 à 10 ans ?

(1) La différence avec les chiffres donnés précédemment provient du fait que 44 enquêtés qui ont interrompu leur scolarité dans le primaire, n'aient pas indiqué la classe à laquelle ils s'étaient arrêtés.

(2) Ceux qui ont eu 6 ans de scolarité, ont pu suivre l'itinéraire :

5ème-----6ème

5ème-----7ème

7 ans de scolarité, l'itinéraire :

5ème AE-----6ème AE-----7ème AE.

T.2.18. Redoublement et nombre d'années de scolarité.

	N. R.	I à 4ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans et 10ans	Total
N. R.	17	15	4	3	6	2	1	48
AU JTN REDOUBLEMENT %	2	81 12,3	47 7,2	310 47,3	198 30,2	14 2,1	3 0,5	655 100
A REDOUBLE I CLASSE %	2	12 1,6	21 2,8	45 6,1	325 43,9	328 44,3	7 0,9	740 100
A REDOUBLE 2 CLASSES %	3	5 2	2 0,8	7 2,9	25 10,3	81 33,5	119 49,2	242 100
A TRIPLE OU REDOUBLE DE 3 A 5 CLASSE %	26	2 2	1 1	5 5	7 7	26 26,2	32 32,3	99 100
TOT. J.	50	115	75 4,2	370 20,7	561 31,4	451 25,3	162 9,1	1784 100